La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 96 n° 13 • du 24 au 30 juin 2009 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Presque les vacances!

Les vacances scolaires sont à nos portes! Mais avant de permettre à vos cerveaux surchauffés de prendre une pause estivale, *La Liberté* a encore quelques textes à vous mettre sous la dent : un dossier sur la transmission de la langue et de la culture, tant chez les francophones que chez les Métis, et un hommage à l'école Taché qui fête ses 50 ans cette année. Ensuite, chers lecteurs, vous pourrez vous sentir comme ces élèves de l'école Précieux-Sang, à qui la kermesse annuelle a donné des airs de vacances!

■ **Pages 6 et 7 et 8, 9 et 10.**



photo : Daniel Bahuaud

La Fête de la musique a réuni dans une ambiance relaxe public et musiciens de tous âges, le 21 juin, sur les sites du Centre culturel franco-manitobain et de la rue Corydon. Organisée pour une troisième année consécutive par le CCFM, l'Alliance française du Manitoba et Radio-Canada Manitoba, cette fête devenue une tradition annuelle dans de nombreux pays de la planète, s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur!

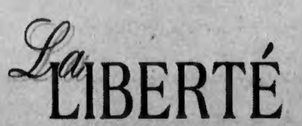
Coup d'œil national





photo : Stéphane Lajoie

Des dizaines de parents et frimousses se sont rassemblés le 16 juin, au 177 rue Eugénie, pour célébrer l'ouverture officielle des nouveaux locaux de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et du Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE).



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte
APF
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

DSFM

Élargir la liste électorale

La firme de consultants Mosaïk recommande à la DSFM d'élargir sa liste électorale selon certaines conditions.

Camille SÉGUY

Aux mois de mars et avril derniers, la firme de consultants Mosaïk avait interrogé les membres de la communauté franco-manitobaine pour connaître leurs avis au sujet d'un possible élargissement de la liste électorale de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Roland Pantel et Louis Druwé ont présenté le rapport de Mosaïk le 17 juin, devant les commissaires de la DSFM.

« Actuellement, seuls les parents ayant au moins un enfant inscrit à la DSFM ont le droit de vote, rappelle Roland Pantel. L'idée d'élargir la liste électorale est issue du plan stratégique de la DSFM. »

L'idée n'est d'ailleurs pas nouvelle. Déjà en 2001, l'élargissement de la liste électorale faisait partie d'une liste de recommandations, en vue d'une révision de la structure politique de la DSFM. La Province n'avait alors pas donné suite à cette idée.

« Changer la liste électorale exige un changement au règlement provincial, précise Roland Pantel. Il faut donc envoyer une demande au ministère de l'Éducation, mais c'est tout de même plus facile que de changer la loi. »

Méthode

« On a consulté les parents, les comités scolaires, les directions d'écoles, les représentants gouvernementaux, la communauté, les organismes et les autres divisions scolaires francophones au Canada », indique Roland Pantel.

Parmi les comités scolaires, sept ont répondu, dont quatre en faveur et deux contre. Quant aux directions d'écoles, « la très grande majorité était en faveur, mais s'inquiète du coût », rapporte Roland Pantel.

« Ça coûtera peut-être quelques sous à la DSFM la première fois, pour mettre en place la nouvelle liste, mais ensuite les noms s'ajouteront d'eux-mêmes, commente le président de la DSFM, Bernard Lesage. Je ne m'inquiète pas de l'aspect financier. »

Les organismes communautaires ayant répondu à l'invitation étaient eux aussi tous en faveur de l'élargissement, de même que les membres de la communauté qui ont envoyé leurs commentaires. Ils demandaient toutefois des conditions.



photo : Camille Séguy

Louis Druwé et Roland Pantel.

« Beaucoup ont mentionné que la DSFM n'est pas n'importe quelle division scolaire, signale Roland Pantel. C'est un véritable projet communautaire, donc c'est logique de donner aussi le droit de vote à d'autres membres de la communauté que les parents d'élèves. »

Louis Druwé ajoute que « la DSFM est vue comme un projet de société, au-delà d'un projet strictement éducatif. Il faut y inclure tous ceux qui se sentent concernés par ce projet dans la communauté ».

Bernard Lesage n'est pas surpris. « On s'attendait à ce que la communauté nous dise que la liste doit être élargie », confie-t-il

Cinq recommandations

D'après les résultats des consultations menées et d'une étude de divers documents, la firme Mosaïk a donc établi dans son rapport cinq recommandations à la DSFM.

Tout d'abord, Mosaïk recommande l'élargissement de la liste électorale. « À quelques sons de cloche contre, ça a fait consensus dans les consultations mais aussi à la DSFM, où ça figure dans le plan stratégique », remarque Louis Druwé.

Il ajoute que « l'élargissement de la liste électorale pourra aussi contribuer à la promotion de la DSFM, et susciter un intérêt chez d'autres ayants droit ».

Pour ce qui est des critères pour être un électeur potentiel, voici ce que recommande Mosaïk : à part les parents d'élèves, il faudrait être un ayant droit, avoir au moins 18 ans, et être citoyen canadien résidant au Manitoba depuis au moins six mois.

De plus, chacun devra répondre à l'un ou plus des critères suivants : être un ancien élève de la DSFM, son parent ou son grand-parent, être un grand-parent d'élève de la DSFM, ou être un parent d'enfant inscrit en prématernelle ou en préscolaire dans une garderie affiliée à une école de la DSFM.

« C'est un élargissement tout de même circonscrit à certaines conditions, car ça ressortait beaucoup dans les consultations, explique Louis Druwé. Ça souligne l'importance de l'intérêt pour l'éducation en français. Tous les ayants droit du Manitoba n'y sont pas inclus. »

Les trois dernières recommandations concernent les aspects techniques d'un tel changement : la DSFM devra en effet développer une nouvelle politique en fonction de la nouvelle liste, notamment pour l'établir et communiquer avec les électeurs; elle devra aussi entreprendre des démarches auprès de la Province pour faire changer le règlement, et enfin obtenir un avis légal qui rendra officiel le changement.

« On se donne jusqu'à l'automne 2009 pour discuter et décider si on adopte ou non ces recommandations, indique Bernard Lesage. Si on les adopte, notre objectif est d'être prêts avec la nouvelle liste pour les élections d'octobre 2010. »

Si elle adopte les recommandations de Mosaïk, la DSFM devra encore résoudre quelques défis, comme décider quelles preuves elle exige pour l'inscription ou encore comment rejoindre les nouveaux électeurs potentiels.

« On a essayé de proposer des choses gérables, souligne Roland Pantel. D'autres conseils scolaires comme Edmonton le font déjà. »

DSFM

70 000 $ pour les Étoiles d'la Rouge

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a donné une réponse favorable à la demande des parents d'élèves de la garderie des Étoiles d'la Rouge, à Saint-Jean-Baptiste.

Une délégation était en effet venue présenter aux commissaires de la DSFM le projet d'agrandissement de la garderie de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, le 27 mai dernier.

Les parents avaient demandé à la DSFM une contribution financière de 70 000 $, pour les aider à couvrir les frais de l'agrandissement.

L'objectif de ce projet est d'ajouter une pouponnière à la garderie, pour pouvoir accueillir les bambins âgés de 12 semaines à deux ans.

C. S.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Ça va de soi

Pour ou contre le bilinguisme comme condition d'embauche des juges de la Cour suprême? Pour ou contre l'idée que tous les juges du plus haut tribunal du pays soient capables de s'exprimer en français et en anglais, et d'entendre des causes dans l'une ou l'autre de ces deux langues? Pour ou contre l'idée que le français puisse être leur langue de travail, de communication, au même titre l'anglais? Pour ou contre l'égalité des deux langues officielles dans le plus haut tribunal du pays?

À Ottawa, le débat fait rage, autour d'un projet de loi privé déposé en Chambre par le député néo-démocrate Yvon Godin. Récemment, lors de l'adoption en 2e lecture du projet de loi, les députés du NPD, du Bloc québécois et du Parti libéral ont voté en faveur du projet, et les députés conservateurs se sont tous prononcés contre.

La lettre de Shelly Glover publié en page 5 de cette édition résume les motifs invoqués par les députés conservateurs. Des motifs qui ne portent pas tant sur le fonds de la question (une Cour suprême dont tous les juges seraient bilingues ferait-elle un meilleur travail? Représenterait-elle mieux le Canada moderne?) que sur les défis à surmonter pour parvenir à obtenir une Cour suprême bilingue. Des défis que les conservateurs estiment être d'ordre géographique, par exemple. Il est à leurs yeux plus difficile de trouver des candidats compétents et bilingues dans l'Ouest du pays, que dans d'autres parties du Canada où le bilinguisme est plus répandu.

C'est peut-être parfois vrai, mais cela le sera-t-il dans 10, 20 ans? Car les choses changent, la société évolue et avec elle, ce qu'on attend de nos institutions est aussi amené à changer.

Il y a 40 ans, au moment de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, le législateur pouvait-il réellement entrevoir la profondeur des changements que cette loi allait entraîner? L'inclusion de la *Charte canadienne des droits et libertés* a aussi profondément transformé ce pays; et si au départ ses principaux promoteurs avaient un rêve en tête, pouvaient-ils réellement entrevoir la vitesse de l'évolution qui allait suivre? Le rôle d'un gouvernement, c'est en partie de rêver un pays, de le vouloir meilleur, plus juste, plus équitable, et de doter la société des outils qui permettront l'avènement des changements nécessaires. Après, ces changements s'enclenchent, et ils nous amènent parfois dans des directions qu'on aurait eu du mal, au départ, à imaginer. Mais aujourd'hui, imaginer une Cour suprême bilingue, cele ne relève plus de l'improbable ou du vœu pieux.

Au Canada, on peut mesurer à quel point les réalités ont changé depuis 40 ans, au sujet des langues officielles, du bilinguisme, de la place des minorités, de leurs rapports à l'État et à la majorité linguistique. Les anglophones et les francophones ont fait des progrès, et ces progrès ont eu pour résultat d'ancrer davantage encore la valeur du bilinguisme dans la vie de tous les jours. La société change, et avec ces changements naissent d'autres besoins, d'autres attentes, la nécessité d'être encore plus nuancé parfois, plus sophistiqué dans nos façons de faire. Hier on revendiquait de pouvoir parler la langue officielle de son choix devant un tribunal. Aujourd'hui on pense qu'il est tout aussi important d'être *entendu*, sans recours à un interprète, dans la langue de son choix. Certains diront que les gens qui réclament cet aménagement ne sont que des chialeux jamais contents; on peut surtout constater que ces demandes émergent simplement de nouvelles réalités et qu'elles témoignent d'un désir d'évoluer pour le mieux.

La *Loi sur les langues officielles* et la *Charte canadienne des droits et libertés* ont donné aux Canadiens des outils pour progresser dans leurs rapports avec la justice et l'équité, et cette évolution ne s'arrêtera pas. Cette idée d'une Cour suprême complètement bilingue reste un objectif valable malgré les défis que cela comporte, et devient une réelle possibilité : on ne parle que de neuf personnes, quand même! Et pas toutes nommées en même temps. Dans un pays de plus de 30 millions d'habitants, où les écoles d'immersion forment de plus en plus de jeunes, où les juristes peuvent apprendre dans les deux langues, où il existe déjà des juges bilingues dans de nombreuses juridictions, peut-on croire que trouver des candidats compétents et bilingues restera longtemps un obstacle majeur? Un minimum de leadership et de volonté politique ne permettrait-il pas de réaliser cet objectif?

Jusqu'ici, les juges de la Cour suprême, bilingues au moment de leur nomination, avaient soit le français ou l'anglais comme langue maternelle. Les juges unilingues ont tous été anglophones. Aucun juge francophone ne comprenant pas l'anglais n'a jamais accédé au plus haut tribunal du pays. Ce bilinguisme qui va de soi pour les francophones, ne devrait-il pas aussi aller de soi pour tous les candidats?

ARRIVÉ DIRECTEMENT AU CANADA DE L'ÉCURIE ROYALE DE LOUIS XIV EN 1665, CE BIJOU DE PETIT CHEVAL À TOUT FAIRE ÉTAIT CONNU DES ANCIENS COMME « LE P'TIT CANAYEN » OU « LA P'TITE CANAYENNE » ET LES HABITANTS DE JOUALVILLE EN SONT LA PROGÉNITURE. C'EST POUR CETTE RAISON QUE LES JOUALVILLIENS SE JOIGNENT À LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR FÊTER LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

JOYEUSE SAINT-JEAN-BAPTISTE !

Citation DE LA SEMAINE

« Une école française est une famille qui travaille, qui joue et qui se développe en français. »

Renée-France Labossière rappelle son époque à la direction de l'école Taché, qui a fêté son 50e anniversaire cette année. ■ **Pages 6 et 7.**

À VOUS la parole

Déçue

Madame la rédactrice,

Je suis retournée d'Ottawa la semaine dernière et comme d'habitude une des premières choses que j'ai faites était de lire *La Liberté* pour apprendre ce qui se passe dans ma communauté.

J'ai été déçue de votre reportage du vote sur le projet de loi C – 232 qui mandaterait le bilinguisme à la Cour suprême.

Il me semble que puisque vous avez cru bon d'imprimer ma photo et des commentaires qui me ciblaient comme députée d'une circonscription francophone, vous auriez pu aux moins me contacter pour un commentaire ou même mes raisons pour avoir voté comme je l'ai fait?

Depuis mon élection comme députée je fais mon possible pour promouvoir la dualité linguistique et protéger les droits des communautés en milieux minoritaires. Je fais mon possible pour promouvoir Saint-Boniface, mes deux langues et notre culture. Je parle fréquemment avec fierté de comment les francophones et anglophones de notre communauté travaillent pour créer quelque chose d'unique au Canada.

L'idée d'avoir une Cour suprême bilingue est merveilleuse mais il y a de vrais obstacles qui doivent être adressés avant qu'on puisse en faire une réalité.

On a ici au Canada une charte des droits et libertés qui ne permet pas de discriminer contre une personne basé sur leur sexe, religion ou langue. Comment alors est-ce qu'on explique à un juge Inuit qui a maîtrisé l'anglais qu'il n'est pas qualifié pour la Cour suprême parce qu'il ne parle pas français? Et de tout simplement « parler » le français n'est pas assez. Il faut avoir une maîtrise de la langue pour proprement comprendre la terminologie juridique et les avocats qui présentent leur plaidoyer.

Il y a aussi l'aspect des compétences. Je ne veux pas pour une seconde faire penser qu'un juge bilingue n'est pas aussi compétent qu'un juge unilingue. Mais la Cour suprême doit choisir ses juges de toutes les régions du pays. Est-ce qu'on veut maintenant éliminer nos juges potentiels basé sur leur langue et non leurs compétences? Il faut reconnaître qu'on éliminerait possiblement les mieux qualifiés parce qu'ils ne sont pas bilingues, soit en français ou en anglais.

Et finalement l'accès à la Cour suprême dans les deux langues officielles est déjà garanti.

Je suis fière d'avoir appris le français et de ma position comme Secrétaire parlementaire pour les Langues officielles et je prends très sérieusement toutes les décisions qui affectent ma communauté.

J'aurais souhaité, madame la rédactrice, qu'on essaye de me contacter pour mon point de vue afin de présenter un reportage balancé.

Merci de votre temps

Sincèrement,

Shelly Glover
Députée de Saint-Boniface
Secrétaire parlementaire pour les Langues officielles
Le 13 juin 2009

NDLR : Nous vous remercions d'avoir pris le temps d'écrire cette lettre mais nous nous interrogeons tout de même, madame Glover, quand vous dites ne pas avoir été contactée par La Liberté. Le journaliste Stéphane Lajoie qui a recueilli les commentaires de la Société franco-manitobaine et de l'Association des juristes, a également appelé votre bureau de Winnipeg où on lui a dit que sa demande d'entrevue vous serait transmise (vous étiez à Ottawa), et il vous a aussi fait parvenir sa demande d'entrevue par courriel, le 29 mai, en précisant le sujet dont il voulait discuter. Quant au texte principal, signé par le journaliste Danny Joncas qui travaille d'Ottawa, il relatait en partie les discussions ayant eu lieu en comité parlementaire sur les langues officielles. Le journaliste était présent à cette rencontre, à laquelle vous avez aussi assisté en tant que membre du comité.

Quant au bilinguisme des juges à la Cour suprême, c'est certainement un dossier dont nous reparlerons – et alors espérons, pour le bonheur de tous, que notre journaliste aura plus de chance dans sa demande d'entrevue auprès de votre bureau!

Réponse à René Turenne

Monsieur,

Entendons-nous bien, Monsieur Turenne. Les faits son clairs. Le député Godin du NPD a demandé un vote libre en chambre qui exigerait que le bilinguisme soit un des critères essentiels pour devenir juge à la Cour suprême du Canada. La chambre a voté en faveur du projet de loi, mais les conservateurs eux, ont voté à 100 % contre. Mme Glover, la députée de Saint-Boniface qui est, en passant, la secrétaire parlementaire aux langues officielles, était une des seules sur le banc des conservateurs à applaudir son vote avec enthousiasme.

Pouvez-vous nous expliquer, Monsieur Turenne, comment *La Liberté* pouvait changer les faits et présenter un reportage qui vous aurait plu. Vous vous dites déçu que *La Liberté* ait publié seules, les réactions des présidents de la Société franco-manitobaine et de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba. Ce qui était prévisible était aussi dans le domaine du naturel. La SFM et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba sont nos porte-parole en matière de langues officielles. Défendre nos intérêts fait partie de leur mandat. En aucun cas cela ne consiste à ternir la réputation de Mme Glover. Mme Glover a manqué à son devoir en votant contre ce projet de loi et par ce fait a démontré son mépris pour la population francophone.

Vous dites, M. Turenne, et je vous cite : « Le parti au pouvoir a simplement voté contre un projet de loi voulant rendre le bilinguisme parfait un préalable pour pouvoir siéger à cette cour ». Laissez-moi vous rappeler que « le parti au pouvoir » n'est représentatif que du tiers de la population canadienne. Plusieurs d'entre nous, francophones ou anglophones, croyons qu'il est de notre droit de faire entendre nos causes dans notre langue, que ce soit en anglais ou en français. Mme Glover a affirmé à la télévision qu'il est suffisant pour nous, francophones, d'utiliser la traduction simultanée. Cette prémisse est fausse et dépassée.

La communauté francophone doit se préparer à disparaître dans un échéancier très rapproché car Mme Glover fait marche arrière. Est-ce que nous devrons tout recommencer du début, parce que Mme Glover n'est tout simplement pas au courant des acquis que nous avons obtenus depuis des décennies?

Lucienne Boucher
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 21 juin 2009

Une saine démocratie

Madame la rédactrice,

Je ne peux laisser passer sous silence les propos de René Turenne publiés dans *La Liberté* du 4 juin. Je crois qu'il contribue nullement au débat en suggérant que *La Liberté*, l'Association des juristes d'expression française et la Société franco-manitobaine manquent d'intégrité et ne cherchent qu'à ternir la réputation de Mme Glover. La question fondamentale est la suivante : est-ce que c'est normal qu'un juge à la Cour suprême du Canada soit en mesure de communiquer dans les deux langues officielles de notre pays? Il est certain que la réponse à cette question va dépendre, du moins en partie, de nos tendances politiques. Le Parti réformiste, par exemple, avait une aversion presque maladive pour tout ce qui a trait au bilinguisme. Comme autre exemple, voilà déjà 30 ans, lors des débuts sur la nécessité de bilinguisme dans la fonction publique fédérale, l'argument de « respect de la représentation régionale et l'importance de l'expertise » était souvent utilisé pour tenter de préserver une fonction publique gérée en très grande partie par des unilingues anglophones. Le fait demeure que le gouvernement conservateur actuel a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'être bilingue pour siéger à la Cour suprême du Canada.

Comme membre d'une minorité francophone, ma réponse à cette question est peut-être évidente. Oui, c'est nécessaire et tout à fait normal. C'est mon droit de me faire entendre et comprendre dans ma langue officielle, sans passer par le filtre de traducteurs. Un juge unilingue (est-ce qu'il y a des juges unilingues francophones à la Cour suprême?) manque d'une compétence essentielle et occasionne des coûts additionnels pour tenter de compenser pour cette lacune. La fonction publique fédérale est-elle devenue dysfonctionnelle à cause de tous les hauts fonctionnaires bilingues? Pourquoi en serait-il autrement pour la Cour suprême?

Je félicite monsieur Turenne pour son implication au niveau politique. C'est le *sine qua non* d'une démocratie fonctionnelle, comme l'est un sain débat sur les politiques de nos gouvernements. Malheureusement, dans le milieu politique actuel, ce sain débat est souvent remplacé par une tendance trop facile à attaquer les personnes (ou les associations) en leur prêtant toutes sortes d'intentions et d'ignorer les questions de base.

Moi aussi je suis convaincu que la députée de Saint-Boniface (ce n'est pas ma circonscription) travaille très fort. D'ailleurs, je la remarque souvent dans les rassemblements populaires. Et je sais qu'elle est obligée de défendre (comme le font tous les députés d'un parti politique, question de solidarité) ce qui me paraît indéfendable. Mais c'est seulement mon opinion. Ce sera éventuellement au public de décider si son engagement va continuer et on respectera cette décision. Cela ne veut pas dire qu'on ne critiquera pas les positions de son parti politique s'il fait entrave à l'égalité des deux langues officielles. Ça aussi c'est le *sine qua non* d'une démocratie fonctionnelle.

Michel McDonald
Saint-Norbert
Le 22 juin 2009

Ziz, ne touche pas aux amoureux!

Madame la rédactrice,

Dans *La Liberté*, le 17 juin 2009, Marcien Ferland lance à Gérard Jean le défi de refaire les paroles de sa propre chanson, *Histoire d'antan*. Monsieur Ferland désire que ces paroles expriment « les origines, les luttes ou les aspirations de notre petit peuple » car écrit-il « côté paroles, ça ne va pas du tout car il s'agit bien d'un conte de fée, donc sans rapport avec notre histoire ou notre identité ». Par contre, monsieur Ferland reconnaît que cette chanson a su charmer le peuple qui en a fait son hymne : « Le peuple a donc parlé, il parle encore et sa volonté est claire : il souhaite avoir un hymne provincial ». Et la musique, elle? Rien à redire : « Hautement inspirée ».

On arrête la presse à chansons! Mon cher Ziz, range ton stylo.

Côté paroles, au contraire, ça va très bien! Ce n'est pas juste un conte de fée. Un conte de fée n'est jamais seulement un conte de fée. C'est une mythologie, une tentative d'explication du monde, c'est le peuple qui organise sa place dans l'univers. Et puisque *Histoire d'antan* est un conte de fée...

Premier et deuxième couplets : *une belle brunette sur une montagne rencontre un beau mec, il chante bien, il a une belle guitare, il la demande en mariage.* (Oui, on va vite en affaire.) La montagne, c'est ce vers quoi s'élèvent nos yeux, l'idéal, le rêve, le désir d'ailleurs, de bonheur et de beauté. La belle brunette, c'est la prochaine amante, c'est la terre, c'est ce qui nourrit corps et esprit, c'est le Graal. Le « prince de la pluie et de vent » c'est l'humain en quête d'idéal, c'est le chevalier errant, c'est la soif de découverte. Sa musique, c'est la magie de l'art, c'est l'énergie du verbe. Ces deux-là, c'est Adam et Ève, une promesse d'avenir, chacun de nous amoureux.

Troisième couplet : *le mariage, dans une chapelle, devant Dieu et devant les Hommes.* Le mariage, c'est toujours un puissant symbole : accueil, alliance, l'union des différences, des idéaux, des cultures, c'est engagement, collaboration, cohabitation, fidélité. Ici, ce n'est pas une fausse dualité linguistique mais la base de notre histoire et la raison de notre... survie?... prospérité?... existence? Depuis toujours, vivre égale évolution et les peuples prospères le doivent à l'accueil du changement, des nouvelles techniques, des nouvelles idées, des autres. C'est ce qu'ils font, ces deux amoureux, ils accueillent l'autre et ils en sont enrichis. Ça me semble correspondre un peu, beaucoup, passionnément à certains écrits de Louis Riel sur la prospérité commune qu'apporte l'accueil de l'autre. Ça n'a pas rapport avec notre histoire, ça?

Le troisième couplet : *le chanteur* (qui est aussi chacun de nous) *sort du conte dans le but précis d'« offrir ce chant » à sa belle brunette.* Ce chant de fidélité et de dévouement devient la promesse de fidélité, l'allégeance prêtée à la compagne, l'affirmation d'une fraternité humaine et l'offrande de la plus belle part de soi. Ça n'a pas rapport avec nos aspirations, ça?

Et le refrain, qui reprend presque les termes des serments que se prêtèrent mutuellement les Amérindiens et les Européens. On fait pire comme traités! Encore faut-il les respecter, mais c'est une autre histoire.

Si cette chanson, air et paroles, résonne si bien et si profondément sur l'âme franco-manitobaine, c'est que justement elle nous engage sur le chemin du monde, ouvre nos cœurs à l'Autre, nous offre aussi un idéal de bonheur et de paix, une sorte de concorde. Engager ma vie et celle de mes enfants dans cette aventure, me sourit davantage que de « Save our gracious Queen », « porter l'épée » ou « porter la croix », ou « qu'un sang impur abreuve nos sillons » qui ne sont évidemment pas des contes de fée.

Et contrairement à ce qu'écrit monsieur Ferland, notre hymne, nous l'avons déjà. Il prétend qu'il ne fait pas sérieux? C'est oublier que l'art ne se limite pas à la surface ou à l'objet lui-même mais que c'est aussi la relation que le spectateur établit avec lui. Et cette chanson, elle donne des frémissements d'âme. Elle est toute simple, mais elle est vraie, elle peint un monde où l'espoir est permis. Et on voudrait lui retirer son symbolisme rassembleur!

Et puis, quelle est cette voix du peuple qui parle? Entendons-nous la rumeur du peuple qui revendique, où n'est-ce qu'une simple envie de monsieur Ferland?

Ziz, s'il te plaît, touche pas aux amoureux.

Bertrand Nayet
Saint-Boniface (Manitoba)
17 juin 2009

École Taché

Une belle continuité

**Ouverte en 1958, l'école Taché fête ses 50 ans.
Rappel de ses principales étapes et de l'esprit communautaire qui a été présent dans l'école, dès ses débuts.**

Daniel BAHUAUD

« L'école Taché m'a toujours tenu à cœur », lance Maryvonne Alarie, qui l'a fréquentée enfant, de la 2e à la 8e année. « J'y suis revenue comme enseignante, puis orthopédagogue, et enfin directrice. L'école Taché, c'est ma communauté. Je connais tous ses coins par cœur. C'est mon chez-moi. »

Pour Maryvonne Alarie, l'école a été un endroit unique où parents, enseignants et élèves ont cultivé un fort sentiment d'appartenance, dès son ouverture il y a 50 ans.

Nommée en l'honneur de Mgr Taché, l'un des plus grands défenseurs de la langue française du Manitoba, l'école a d'abord répondu aux besoins des jeunes familles francophones du Vieux Saint-Boniface. Elle avait six classes, de la 1re à la 6e année.

« Dès le début, la directrice Élise Comte a travaillé pour que l'école obtienne plus de locaux de la Division scolaire Saint-Boniface (DSSB) », rappelle Maryvonne Alarie. 1965 voit l'ajout de six nouvelles classes, un petit gymnase, un salon du personnel et un bureau pour la direction.

En 1968, Thérèse Meisner (aujourd'hui Cameron) prend la barre de l'école. « Il y avait un esprit communautaire très fort, déclare-t-elle. La Province venait d'autoriser l'enseignement du français. Je faisais mes débuts en administration et je me sentais appuyée. Tous les enseignants voulaient s'impliquer. Le dévouement des parents était incroyable. »

1971 voit la création d'une classe de 7e année, suivie de l'ajout de la 8e année en 1972.

En français, s.v.p.!

Paul Baril a pris la direction de l'école en 1971. « J'y ai passé trois ans, mais quelle époque! Il y avait une effervescence extraordinaire dans le développement de l'éducation en français, raconte-t-il. Il y avait beaucoup à établir. »

Et beaucoup à prouver. « Ça a été laborieux de passer d'un système anglais à un système en français, indique Paul Baril. Le français était un élément nouveau et inconnu, tant dans la classe que dans l'esprit du public. Bien des anglophones n'y voyaient aucun mérite. Évidemment, les parents de l'école étaient convaincus de sa place, mais tous les francophones n'envisageaient pas la situation du même œil. » Des élèves éduqués à l'école en français arriveraient-ils à fonctionner dans une société majoritairement anglophone? « Il fallait parfois convaincre les parents. »

Directeur général de la DSSB, Origène Fillion a facilité l'établissement d'un compromis entre francophones et anglophones. Il y eut ainsi des programmes A et B, le programme A étant complètement français, le programme B étant bilingue.

« Tandis que certains n'étaient pas convaincus de l'utilité du français, bien des anglophones nous appuyaient, rappelle Paul Baril. C'était avant l'établissement des écoles d'immersion, et certains sont même venus inscrire leurs enfants à l'école Taché. Il s'agissait de gens instruits et à leurs yeux le français représentait un avantage pour leurs enfants. Ces parents faisaient le choix en connaissance de cause, car je ne leur envoyais jamais des communications en anglais. Ils parvenaient à apprendre ce qui se passait à l'école. Les enfants se tiraient très bien d'affaire. Aujourd'hui adultes, ils sont aussi francophones que nous. »



photo : Gracieuseté école Taché

Élèves et enseignants de l'école Taché hissent le drapeau franco-manitobain pour la première fois. Tina Laurin tient le drapeau.

Le fervent esprit communautaire de l'époque a marqué les esprits, et reste au cœur des souvenirs des enseignants, parents et élèves. « Pendant 35 ans, j'ai été enseignant, puis directeur, et je n'ai jamais vu un esprit pareil, affirme Jean-Paul Courcelles. Je suis arrivé à l'école Taché pour enseigner les sciences humaines et les mathématiques en 7e et 8e années. L'appui des parents était incroyable. Le personnel était excellent. On avait peu de matériel pédagogique en français, mais tout le monde s'entraidait pour en trouver et le partager. Ensemble, on trouvait les moyens d'enseigner en français. Vraiment, je n'ai rien de négatif à dire. J'ai passé de belles années à l'école Taché. »

Plus de francophones ont ensuite été séduits par l'enseignement en français.

« Ça ne s'est pas fait du jour au lendemain, rappelle Paul Baril. Pendant un certain temps, le nombre d'élèves est demeuré stable. La conviction qu'il était possible de faire une formation strictement en français n'était pas encore profondément ancrée. Ensuite, les gens ont vu que le français était un atout et que c'est impossible, au Manitoba, de ne pas attraper l'anglais par osmose. Les parents de l'école choisissaient le programme A par conviction. »



RETRAITÉES DE LA DSFM • 2008-2009

La Division scolaire franco-manitobaine a organisé, le 3 juin 2009 au Collège Louis-Riel, un vin et fromage en l'honneur des huit membres du personnel enseignant, administratif et de soutien qui prennent leur retraite durant l'année scolaire 2008-2009. On leur souhaite une bonne retraite.



Présentes : Mesdames Joanne Prince, Brigitte Lenoski, Anita Ruest et Bernadette Grégoire.
Absent(e)s de la photo : Gilles Laurent, Suzanne Mulaire, Pierre Palud et Gilberte Poirier.

ÉCOLE TACHÉ

Deux ans de crise

**L'école Taché a fermé deux ans.
Récit d'une crise qui a mobilisé les parents de l'époque.**

Daniel BAHUAUD

Au printemps de 1974, la Division scolaire Saint-Boniface (DSSB) a annoncé la fermeture de l'école Taché. Cette décision qui remettait en cause le programme français, a secoué les parents de Saint-Boniface.

« Nous étions sous le choc, déclarent Fernand et Lina Laurencelle, dont les cinq enfants étaient inscrits à l'école Taché. Cette école, c'était *notre* école. On nous disait que les inscriptions étaient à la baisse. Mais l'école était pleine à craquer. Les enfants suivaient des cours dans les couloirs. Il fallait même louer d'autres locaux. »

Alors directeur de l'école, Paul Baril indique : « Les difficultés étaient politiques et économiques. La division scolaire avait connu une croissance vertigineuse. Le parc Windsor avait émergé en quelques années. On avait construit plusieurs écoles anglaises. Il fallait réduire les dépenses.

« Or, la division était devenue majoritairement anglophone, et cela se répercutait dans ses décisions. On ne comprenait pas les besoins des francophones. Ailleurs dans la division, on cherchait à couper en fermant des écoles anglaises. Donc le raisonnement était : si on ferme une école anglaise, on doit fermer une école française. On ne cherchait vraiment pas à examiner le bien-fondé de cette décision. »

« Nous revendiquions nos droits, mais ça ne faisait pas l'affaire de la division. Les gens étaient habitués à la norme qu'ils avaient connue : comme ils voyaient le français comme une langue refoulée, pas importante, c'était facile pour eux de trancher en faveur de la fermeture. »

La situation s'est détériorée. Les parents de l'école ont mené une dure lutte contre la DSSB. « Il fallait faire quelque chose!, lance Fernand Laurencelle. Il y a eu des rencontres de parents. On ne voulait pas du 50/50. À notre avis, le programme B n'était qu'une machine pour faire assimiler nos enfants. Camille Legal était le chef de notre groupe. Autour de lui se sont greffés plusieurs parents convaincus, comme les Jamault, les Molgat, les Loiselle et bien d'autres. »

Houleuse, la lutte qui a suivi a aussi semé la discorde parmi les francophones. « On avait un commissaire francophone, maître Laurent Roy, rappelle Paul Baril. À l'administration de la division scolaire, il y avait Fernand Marion. Ces gens-là se sentaient coincés entre l'arbre et l'écorce et étaient obligés de faire valoir la position de la division scolaire, ou encore de proposer des compromis pour poursuivre des objectifs plus étendus que ceux de l'école Taché et de ses parents. »

Fernand Marion s'est adressé à la Société franco-manitobaine pour lui demander de faire comprendre aux parents que l'école devait fermer. « La crise a causé pas mal d'amertume, confie Marcel Jamault. Encore aujourd'hui, il y en a qui ne veulent pas en parler. Tout le monde avait les nerfs à fleur de peau. »

« J'ai dit que je n'approuvais pas la fermeture, souligne Paul Baril. Ce n'était pas apprécié par la division scolaire, mais j'avais pris ma décision et j'ai remis ma démission. »

Pendant un certain temps, les cours du programme A se sont poursuivis à l'extérieur de l'école. « J'ai suivi des cours dans les sous-sols de maisons de certaines familles, raconte Alain Laurencelle. Ce sont de bons souvenirs. Mes amis et moi, on se prenait pour des rebelles.

« Les enseignants étaient exceptionnels, poursuit-il. Je me souviens de Roger Auger, sœur De Moissac, Michel Lambert et Denise Lemire. Ils étaient généreux de leur temps et faisaient beaucoup d'extra-curriculaire. »

L'école Taché est restée fermée presque deux ans. Pendant que les parents continuaient à lutter, les élèves ont dû fréquenter le programme bilingue de l'école Provencher. Fernand Laurencelle en est même venu à siéger au comité de parents de l'école Provencher. « Ça n'a pas duré longtemps, admet-il. Mon cœur n'y était pas. »

En bout de ligne, à force de militer, les parents ont obtenu la réouverture de l'école Taché.

« Je me souviens du moment où la décision a été annoncée, raconte Alain Laurencelle. Les parents sautaient et criaient. Ça a laissé une vive impression dans ma mémoire. »

Elle aussi une ancienne de l'école Taché, Carole Boily a par la suite siégé au comité de parents. « Je suis fière des efforts de ma famille pour garder l'école ouverte, déclare-t-elle. Je les ai vus se mettre à la défense de nos écoles et voir à leur croissance. Aujourd'hui, c'est un acquis. Mais il ne faut jamais devenir complaisant face à cela. L'école Taché a lutté contre toutes sortes d'adversités. Elle en est ressortie plus forte et plus fière. Nos parents avaient raison de lutter. Le nombre d'élèves n'a jamais été aussi élevé. »

Archives La Liberté

Carole Boily. « Nos parents avaient raison de lutter. Le nombre d'élèves n'a jamais été aussi élevé. »

Renaître de ses cendres : Taché en 2009

Daniel BAHUAUD

Les parents ont gagné. L'école Taché a rouvert ses portes avec une programmation complètement en français. « À la rentrée de 1975, nous avions 116 élèves, rappelle Renée-France Labossière, enseignante puis directrice de l'école pendant 26 ans. C'était tout un défi. Durant sa fermeture, l'école avait servi d'entrepôt. Il n'y avait pas de ressources, mais les parents ont été formidables. Ils ont décoré l'école avec moi, pour la préparer à son ouverture. On sentait leur engagement. »

L'école Taché a ensuite acquis une réputation : les élèves y recevaient une éducation française solide et complète. Cette réputation fait toujours la fierté de l'école.

« Qu'est-ce qu'une école française?, demande Renée-France Labossière. C'est une famille qui travaille, qui joue et qui se développe en français. Si on veut que l'enfant vive en français, il doit être entouré de français. Il lui faut du visuel, de l'écrit, de l'auditif. J'ai donc demandé et obtenu plus de ressources en français de la Division scolaire et au fil des années, les ressources se sont multipliées. »

Ces ressources sont venues parfaire la philosophie pédagogique de l'école. « On a beaucoup insisté sur le parler français, et encore davantage sur l'écrit, rappelle Renée-France Labossière. Quand tu écris, l'idée compte, mais aussi la clarté et le bon usage du français. »

Exogamie

Tania Apostolopoulos a été l'une des premières élèves issues d'une famille exogame, alors que les outils de francisation n'existaient pas encore. « Les enseignants étaient dévoués et convaincus, dit-elle, et j'ai beaucoup appris. »

Elle a inscrit ses trois enfants, exogames comme elle, à l'école Taché. « Je voulais qu'ils développent le même sentiment d'appartenance à la famille de Taché, dit-elle. Nous sommes une famille grecque vivant à l'extérieur de Saint-Boniface. Mais les enfants sont des éponges, ils réussissent bien. »

Élève en 5e année d'une famille exogame, Théodore Coutu témoigne : « Je n'apprenais pas beaucoup dans l'école d'immersion où j'étais. Ça fait deux ans que je suis à l'école Taché et j'aime ça. J'aime travailler! »

En 1981, l'école Taché a pu ouvrir son nouveau gymnase. Ce changement physique n'était rien, comparé aux transformations de la clientèle cible. Dans les années 1980, l'école a accueilli des élèves de partout à Winnipeg, y compris les enfants de la base militaire de Saint-James. « L'influence du français parlé de ces enfants presque unilingues était précieuse », se souvient Renée-France Labossière.

Division scolaire franco-manitobaine

En 1994, les parents ont accepté le transfert de leur école dans la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « Cela a amené de nouveaux changements, souligne la directrice actuelle de l'école, Maryvonne Alarie, alors enseignante. Avec la DSFM, notre famille s'est intégrée à une communauté d'écoles établie sur une échelle provinciale. Les réussites langagière et identitaire auxquelles nous étions tous attachées sont devenues des priorités permanentes, à la grande satisfaction des parents. »

La DSFM a ensuite ouvert l'école Roméo-Dallaire et modifier les zones de repêchage des écoles urbaines. Le nombre d'élèves de Taché est resté stable avec 283 inscriptions en 2008-2009.

Nouveaux arrivants

Près de 20 % des élèves sont des nouveaux arrivants. « Au Maroc, l'école était en français et en arabe, indique une élève en 5e année, Imane Marrakchi. Quand je suis arrivée au Manitoba, je suis d'abord allée à l'école Provencher, mais il y avait plus d'anglais dans ce milieu. Nous, on voulait continuer l'éducation en français. »

« J'adore le cachet multiculturel de l'école, indique Tania Apostolopoulos. Ça aide les enfants à s'entendre avec tout le monde. Et j'aime aussi l'aspect traditionnel de l'école, qui reflète les valeurs des Franco-Manitobains de souche. À Taché, on peut toujours suivre des cours de catéchèse. Il y a aussi l'option valeurs humaines. Et puis il y a de la discipline. »

Membre du comité scolaire de 2004 à 2008, Carole Boily le rappelle : « Beaucoup reconnaissent la formation académique et la discipline que les enfants reçoivent dans l'école, déclare-t-elle. C'est un bel environnement pour apprendre. Il y a toujours une bonne volonté chez les parents. Les gens sont plus occupés de nos jours qu'il y a 20 ans, mais les parents se mobilisent encore et sont très actifs dans l'école. Les enfants voient que les parents ont leur éducation à cœur. »

Nouveaux défis

Le problème d'espace reste un défi malgré l'expropriation prévue de l'entreprise Scott Screen and Wire, qui occupe un terrain adjacent. « Au fond, un problème d'espace est un bon problème, pense Carole Boily. C'est signe que nos familles continuent d'appuyer l'école. À d'autres niveaux, c'est malheureux. Nous avons une petite cour, alors que nos enfants devraient pouvoir se défouler pleinement à la récréation. La problème d'espace empêche le plein développement de l'école à long terme. J'ai hâte que ce défi soit surmonté, pour de bon! »

Dossier de la semaine... Langue et culture

Transmettre la langue et la culture, c'est l'affaire de tout le monde.
Ce dossier de trois pages, des jeunes s'interrogent et prennent leur responsabilité,
des Métis veulent préserver leur héritage, et un projet de recherche va permettre de comprendre comment les Métis manitobains ont réussi à traversé les épreuves du temps et de l'Histoire, pour maintenir leur communauté en vie.

LECTURE CJP

L'histoire pour les jeunes

Le CJP a concocté des dialogues historiques au goût des jeunes, pour leur faire comprendre les pressions que la langue française a dû endurer au Manitoba.

Stéphane LAJOIE

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) présentait fin mai, au Collège universitaire de Saint-Boniface, une lecture éclatée de la création *De chants et de Batailles*.

Sept comédiens se donnaient la réplique pour mettre en lumière les grands moments et les angoisses du peuple franco-manitobain.

À tour de rôle, les comédiens Louis-Félix Fontaine, Jean Fontaine, Marie-Ève Fontaine, André Vrignon-Tessier, Marie-Anne Beaudette-Dallaire, Stéphan Bénard et Yan Dallaire, ont évoqué les confidences de Louis Riel et de Gabriel Dumont, les entourloupettes des Sœurs Grises pour duper les inspecteurs anglophones et les batailles juridiques des années 1980 et 1990.



photo : Stéphane Lajoie

Les comédiens de la lecture éclatée *De chants et de Batailles* du CJP espèrent donner le goût aux jeunes de discuter en français et de se pencher sur leur histoire.

« J'ai repris les textes de *l'ABC de l'histoire de l'éducation en français au Manitoba* de Janine Tougas pour y inclure l'histoire de la crise linguistique de 1982 et celle de la campagne de Georges Forest pour la langue française, indique le coordonnateur des projets de formation du CJP, Yan Dallaire. On a présenté la pièce aux Sœurs Grises et dans deux écoles et à chaque fois, des gens ont pleuré. C'est une histoire qui mérite d'être racontée et écoutée. »

La pièce est divisée en quatre actes intereliés par des ponts musicaux du groupe francophone KIN. Le dialogue est lancé par un concierge d'école, qui passant tout bonnement la *moppe*, rencontre un adolescent insouciant au *franglais* envahissant.

« Tu sais le jeune, chaque fois que tu parles en français avec tes amis dans les corridors de l'école, bien c'est une bataille de gagnée, dit le personnage du concierge, interprété par Jean Fontaine. Mais à chaque fois que tu parles avec ton cellulaire en anglais, bien là, c'est une bataille de perdue. »

C'est avec ce concept de bataille au quotidien que le concierge donne une leçon d'histoire au jeune homme, pour lui faire comprendre que les francophones ont dû se battre pour leurs droits et leur langue.

« La pièce relate plein de faits de la francophonie manitobaine que les jeunes ne connaissent pas car on ne les enseigne pas dans les écoles, dit l'animateur de radio Stéphan Bénard, qui incarne, entre autres, Louis Riel. Il est important que la population se rappelle que les francophones devaient cacher leurs livres de français à l'école et que des hommes comme Léo Robert ont risqué leur vie pour faire avancer la cause des Franco-Manitobains. »

La pièce étant un projet d'identité culturelle du CJP, une version audio des dialogues sera enregistrée pour ensuite être offerte aux écoles de la province comme outil pédagogique pour l'année scolaire 2009-2010.

« Cette pièce va permettre aux jeunes de se familiariser avec la crise linguistique, d'écouter les dialogues et d'en faire eux-mêmes la lecture, indique Yan Dallaire. L'histoire des menaces de mort envers Léo Robert, c'est un sujet qui fait réfléchir et qui touche encore beaucoup de gens. La simplicité de la lecture nous permet de faire passer un message et d'amener les jeunes à

JEUNESSE

Du *fun* en français!

Patricia BITU TSHIKUDI

Venus des écoles francophones et d'immersion, pas loin de 200 élèves de la 11e et de la 12e année ont profité d'une journée entièrement dédiée au fait français le printemps dernier.

Rassemblés dans le cadre du 7e Forum manitobain Français pour l'avenir, ces élèves ont pris part à divers ateliers, qui voulaient les sensibiliser au fait français et aux débouchés professionnels existant pour les francophones.

« En tout, 194 jeunes ont participé à la rencontre, raconte le coordonnateur du projet, Daniel St Vincent. Les chiffres sont à la hausse cette année par rapport aux années précédentes. Les jeunes ont adoré ça, ils aiment tout ce qui est interactivif. » (1)

Au sortir de l'atelier CSI consacré au Service d'identification judiciaire de la GRC, Julien Forest, élève de 11e année au Collège Louis-Riel (CLR) affirme avoir passé un bon moment.

« J'ai vraiment aimé l'expérience, c'était vraiment l'fun!, lance le jeune homme qui participait aussi à la Semaine par excellence qui avait lieu en même temps au Collège universitaire de Saint-Boniface. J'aime vraiment la série CSI et j'ai toujours voulu travailler avec la GRC. Le fait d'être ici, ça me donne aussi un bon *break* de l'école! »

Plus qu'une occasion de s'éloigner de l'école, l'expérience a surtout permis aux participants de s'amuser dans la langue de Molière.

« Je ne savais pas qu'autant de jeunes parlaient français, s'étonne Taylor Hewitt, en 12e année en immersion au Collège Béliveau. C'est vraiment une belle expérience pour moi d'être ici. Le fait de parler français va certainement m'aider dans ma future carrière. J'ai toujours voulu être enquêteur. »

Une surprise que partage aussi Julien Forest. « J'ai été pas mal surpris de voir le nombre de jeunes qui parlent français, lance l'élève. Je veux vraiment revenir l'année prochaine! »

Communiquer en français n'est pas un réflexe naturel pour tous. Prendre part à des activités dans



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Des jeunes de l'immersion et des écoles françaises ont participé à l'atelier de Hip Hop offert lors du forum Français pour l'avenir.

cette langue agit comme un incitatif pour continuer à l'utiliser.

« Je ne pratique pas vraiment d'activités en français dans la vie de tous les jours. De la 9e à la 10e année, j'allais au Collège St-Paul High School, explique Julien Forest. J'y avais quelques cours de français, mais c'est tout. Le français me manquait. Maintenant, j'essaie le plus possible de parler en français. Ce forum me donne cette occasion. »

En 12e année au Collège Jeanne-Sauvé, Randi Toews indique que le forum Français pour l'avenir lui a surtout permis de rencontrer d'autres jeunes ayant les mêmes intérêts.

« C'est la première fois que je participe à ce forum. Les activités de la journée m'ont donné la chance de rencontrer d'autres jeunes qui parlent français, pas n'importe comment, un bon français. C'est encourageant pour moi et ça me donne envie de continuer », dit-elle.

Au total, pas moins d'une dizaine d'ateliers allant de la danse, au djembé en passant par la publicité, ont été offerts aux jeunes. « Un succès », estime Daniel St Vincent.

(1) Daniel St-Vincent était à l'emploi de la SFM au moment où l'activité a eu lieu.

LANGUES

Les défis de la transmission

La langue métchif parlée à Saint-Laurent est en péril. Comment en tant que communauté minoritaire, parvient-on à assurer la transmission de la langue?

Patricia BITU TSHIKUDI

Vivre en milieu minoritaire comporte son lot de défis. Préserver et transmettre sa langue et son héritage culturel en sont un.

Malgré l'encadrement de lois et règlements, les communautés francophones doivent encore se battre pour assurer la pérennité de leur langue.

Qu'en est-t-il des autres communautés minoritaires? Comment s'y prend-t-on pour transmettre son héritage linguistique quand on parle la langue de la minorité ? Le cas du métchif français parlé à Saint-Laurent est un bel exemple.

Reconnue comme la communauté métisse par excellence au Manitoba, Saint-Laurent peine à préserver son héritage linguistique et culturel. La transmission de la langue métchif est en péril.

« La survie du métchif est menacée, affirme le directeur de l'école communautaire Aurèle-Lemoine, Serge Carrière. Ceux qui parlent métchif en ce moment, sont des gens âgés entre 40 et 45 ans qui ont été élevée dans cette langue. Les jeunes la comprennent mais ne la parlent pas. »

Comment renverser une tendance qui sembler irréversible?

Le rôle de la communauté

« La langue métchif se transmet par l'entremise d'interactions entre les jeunes et les plus vieux, explique Serge Carrière. Le plus important pour assurer la vitalité de la langue, c'est de créer des occasions de la parler. Et ça prend l'engagement des parents. »

Selon lui, pour qu'une langue soit vivante, « il ne suffit pas de savoir prononcer les mots, mais de se servir de cette langue dans la vie de tous les jours », dit-il.

La survie et la transmission du métchif à Saint-Laurent dépendent donc du niveau d'engagement des parents, dit-il.

« Il faut donner aux parents des occasions de s'engager et de réaliser à quel point cette langue est menacée. En deux générations, le métchif est passé d'un statut de langue quotidienne à celui de langue folklorique. »

L'école, un acteur important

Pour l'ancien directeur de l'école Aurèle-Lemoine, Louis Allain, les institutions scolaires ont un rôle important à jouer. Il a lui-même participé à la mise sur pied d'une programmation axée sur la promotion de la culture métisse à l'école de Saint-Laurent.

« En 1991, quand je suis arrivé à Saint-Laurent, j'ai constaté qu'il y avait une érosion sur le plan de la langue et de la culture. L'école était devenue un agent d'assimilation. Or, l'école devrait être un lieu de sauvegarde de la culture, affirme-t-il. On a donc initié, avec le Bureau de l'éducation française et le Collège universitaire de Saint-Boniface, un projet pilote de trois ans dans le cadre du festival Francofroid. Le but de ce projet était de permettre aux jeunes des 7e et 8e années de participer à des activités leur faisant découvrir la culture métisse, afin d'assurer la transmission des valeurs, de la culture et de la langue entre les générations. Nous avions aussi développé une trousse pour encadrer les instituteurs. »

Selon Louis Allain, cette initiative a été « le point de départ pour donner une orientation différente à l'école de Saint-Laurent ».

« Ce projet a donné le ton pour d'autres activités, souligne-t-il. Il a été une source de référence. Les enseignants ont reçu une formation pour organiser des activités faisant la promotion de l'héritage linguistique et la mémoire. La création du groupe Coulée en est un bel exemple. Le Festival Manipogo et plusieurs autres projets ont suivi. Il y a dix ans d'ici, il n'aurait pas été possible d'imaginer des activités uniquement en français et en métchif, qui célèbrent la culture locale de Saint-Laurent.»

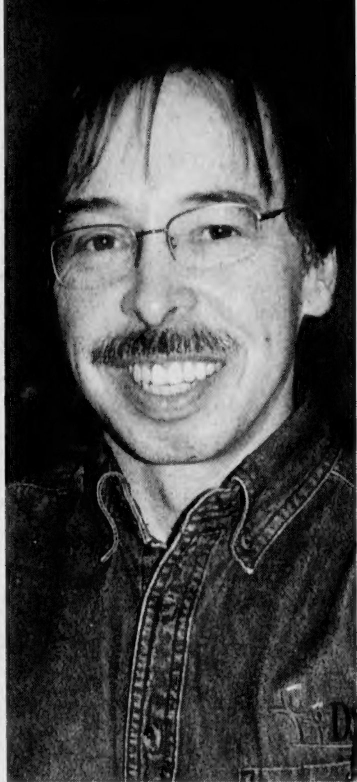
Selon Louis Allain, ce projet a mené les enseignants à développer une attitude positive envers la langue métchif.

Des projets comme celui-là, dit-il, « forcent les écoles à agir comme des champions communautaires et obligent aussi le personnel enseignant à agir comme des passeurs culturels. L'école c'est le moteur, la courroie de transmission pour assurer la pérennité de la langue. La communauté a un rôle à jouer dans ce dossier, mais les écoles doivent outiller les membres de la communauté. Il faut l'emmener dans les écoles », affirme l'ancien directeur.

Des actions

Dans la lignée des initiatives visant à promouvoir l'apprentissage du métchif, l'École communautaire Aurèle-Lemoine organise Artiste en résidence, une activité qui fait partie du projet Partenariat école communauté.

« C'est un projet de six semaines qui a commencé au début du mois d'avril, explique Serge Carrière. La culture métchif passe beaucoup par les arts. On reçoit donc un artiste pendant six semaines. Il anime des ateliers d'art pendant lesquels il raconte des histoires aux jeunes et leur transmet la langue. »



Archives La Liberté

Louis Allain.

Pour le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph, Gabriel Dufault, on n'en fait pas suffisamment pour préserver la langue métchif.

« On devrait avoir plus de programmes établis pour cela, dit-il. Nous y pensons à l'Union. Je sais qu'il y a un projet en discussions en ce moment avec Patrimoine Canada. Le métchif devrait être enseigné au Collège universitaire de Saint-Boniface, on pourrait avoir une faculté et des personnes qui parlent couramment la langue comme mentors pour l'enseigner. Je sais qu'il y a eu des tentatives il y a quelques années, mais ça n'a pas marché, faute de ressources. Il manquait de personnel. »

Du côté anglophone, la Manitoba Métis Federation (MMF) tente elle aussi de s'outiller pour assurer la transmission de la langue métchif.

« Nous avons un agenda sur le sujet. La MMF tente de développer un curriculum scolaire pour les jeunes afin qu'ils apprennent la langue à l'école et aussi ici à l'Institut Louis-Riel, explique Grant Anderson de l'Institut Louis-Riel. Pour l'instant ce n'est qu'un projet, nous n'avons pas encore l'argent pour mener le projet. »

LA LANGUE ET LA LOI

Pouvoir d'attraction

Patricia BITU TSHIKUDI

Au début mai, le chef des Premières nations du Manitoba, Marcel Balfour, a convaincu le conseil de la Norway House Band d'adopter une motion afin que la langue cree devienne la langue officielle de sa communauté. Il met les résidants de sa communauté au défi d'apprendre la langue et de réaliser cet objectif d'ici 2010.

Une telle chose pourrait-elle être envisagée pour d'autres langues?

La langue devant la loi

« Ce serait très controversé de vouloir faire une telle chose à Saint-Laurent, assure le directeur de l'École communautaire Aurèle Lemoine, Serge Carrière. Ce n'est pas dans un avenir proche qu'on entrera dans ce dialogue. On a encore beaucoup de chemin à faire avant qu'on arrive à ce stade.

« Pour qu'une langue survive, ça doit venir des parents. On peut mettre en place des structures pour encourager les gens à parler une langue, mais dès qu'on veut forcer les gens, ça devient difficile. Si les jeunes veulent parler la langue, ils vont le faire, qu'elle soit institutionnalisée ou pas. »

Selon le directeur général de la Fédération des associations des juristes d'expression française (FAJEF), Rénald Rémillard, « une langue va avoir plus d'importance si elle a un statut de langue publique », dit-il.

En d'autres mots, plus les gens qui la parlent sont nombreux, plus celle-ci à de poids. « Ça prend un montant consistant de personnes qui la parle, dit-il. Il faut aussi des outils importants pour la préserver. Mais si la langue n'est pas écrite, ça cause un problème au niveau juridique. »

« Le cas de l'Inuktitut est un exemple de langue qu'on a voulu officialiser. Mais il y a tellement de versions de la langue que c'est tout un défi de le faire », illustre Rénald Rémillard.

Pour qu'une langue ait un certain statut, il faut qu'elle ait un pouvoir d'attraction. « Une langue, c'est un produit que les gens vont acheter et consommer. Ça a une valeur économique, explique-t-il. Parler l'anglais et le français, c'est pratique et rentable sur le plan économique. Il faut donc s'assurer qu'une langue est attrayante et rentable. Si une langue est purement affective et ne présente pas beaucoup d'attraits économiques, tu risques de perdre un pourcentage de la population qui la parle. »

Des dangers

Selon le directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, une loi permet « d'aller chercher davantage de programmes qui vont aider à l'épanouissement de la langue.

« La *Loi sur les langues officielles* nous a permis de pouvoir agir dans plusieurs secteurs, d'aller chercher plus de services et de programmes. Elle a ouvert d'autres portes », rappelle-t-il.

Il précise toutefois qu'en permettant à tous les groupes qui souhaitent faire de leur langue une langue officielle, cela réduirait le poids des deux langues officielles.

« C'est dangereux d'avoir plusieurs groupes qui veulent avoir un statut de langue officielle, dit-il. Les francophones ont dû se battre pour avoir leurs droits. On a dû se baser sur les droits que nous conférait la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le Canada est basé sur deux langues officielles, deux peuples fondateurs et trois communautés. C'est ça la base du pays. On diluerait le fait d'avoir deux langues officielles au Canada en permettant à toutes les communautés d'avoir une langue officielle. Ce n'est pas parce qu'il y a plus de personnes qui parlent chinois par exemple, qu'on devrait en faire une langue officielle. »

Étude Récits de résilience

Les Métis francophones interrogés

L'Université McGill va interviewer les Métis francophones du Manitoba en juillet, dans le cadre d'une étude sur la résilience des peuples autochtones canadiens.

Stéphane LAJOIE

« L'oppression et l'assimilation des autochtones et des Métis ont été étudiées en long et en large, dit le docteur franco-manitobain en psychologie, Stéphane Dandeneau. Il est temps de s'attarder aux moyens qu'ils ont pris pour rester unis et conserver leur fierté et leur culture. »

Chercheur à l'Université McGill, Stéphane Dandeneau fait partie d'un groupe de recherche qui conduit une étude sociologique sur les traits distinctifs de la résilience des peuples autochtones.

La résilience est la capacité d'une personne à réagir positivement en pensées et en actions, face à un traumatisme ou une catastrophe.

Pour démystifier cette capacité, six sous-projets de recherche ont été établis, dont celui des récits de résiliences de six communautés autochtones canadiennes. Les Métis francophones du Manitoba sont une des communautés ciblées par l'étude.

« Nous voulons recueillir les témoignages et les différentes perspectives de peuples autochtones à la grandeur du pays, indique Stéphane Dandeneau, qui agit comme coordonnateur scientifique du projet. En consultant les citoyens, nous pourrons comprendre les fondements de cette résilience et l'impact qu'elle a eu sur le développement social et économique des communautés. »

En plus des Métis francophones, trois nations autochtones du Nunavut, deux du Québec et une de la Nouvelle-Écosse participent au projet. Du côté du Manitoba, les entrevues individuelles et les groupes de discussion devraient commencer en juillet.

Le groupe des Métis se distingue des autres car il redéfinit la notion de communauté. Non confinés à une réserve ou un lieu spécifique, les Métis demeurent connectés les uns aux autres grâce à leur culture. Cet élément culturel sera pris en considération, tout comme l'influence des dialectes régionaux et des activités commerciales des différents pôles métis.

« C'est une étude qui prendra quelques années à réaliser mais l'information recueillie sera inestimable, affirme Stéphane Dandeneau. Nous ne voulons pas faire une étude et puis laisser les communautés de côté. Quand les résultats seront compilés, nous allons les utiliser pour aider les citoyens sous forme de conférences, d'outils d'apprentissage, de DVD, etc. C'est une étude sur le terrain qui sera bénéfique pour les communautés autochtones et la population en général. »



photo : Gracieuseté de Stéphane Dandeneau

Le docteur en psychologie Stéphane Dandeneau (à gauche) et un groupe de chercheurs de l'Université McGill, travaillent de concert avec la communauté métisse francophone du Manitoba pour obtenir les témoignages et les récits de résilience qui ont forgé l'identité métisse en province.

Les Métis francophones intéressés à participer à l'étude peuvent dès maintenant contacter Stéphane Dandeneau au (514) 340-8222 poste 2386 ou Jonelle Donnelly au (204) 612-4111.

Les groupes de discussion seront composés de six à dix personnes appartenant à trois groupes d'âge différents : des aînés (66 ans et +), des adultes (30 à 65 ans) et de jeunes adultes (16 à 29 ans). Les participants auront aussi le choix de réaliser des entrevues individuelles.

« Une telle étude n'a jamais été réalisée et cela permettra de démontrer comment les familles métisses et autochtones ont réussi à passer au travers des périodes noires de leur histoire, dit le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph et membre du comité consultatif de l'étude, Gabriel Dufault. Il sera intéressant de voir si un dénominateur commun de résilience existe chez les différentes communautés. C'est une étude qui apportera plusieurs réponses sur notre histoire et démontrera l'influence des batailles de nos ancêtres sur la vie d'aujourd'hui. »

Culture métisse

Mise à jour sur l'histoire orale de Batoche

Stéphane LAJOIE

Publié pour la première fois en français en 1990, le livre ***Les Gens libres - Otipemisiwak, Batoche, Saskatchewan, 1870-1930***, dressait un portrait de la communauté métisse du village historique de Batoche en Saskatchewan.

« Pour la deuxième édition, j'ai cru important d'écrire sur l'histoire orale des femmes et de documenter leur rôle au sein de la communauté, précise l'auteure. On se base souvent sur les lettres des missionnaires, des soldats et des hommes de loi pour décrire l'histoire des Métis. Et pourtant, ce sont les femmes qui prenaient soin de la maisonnée et transmettaient la culture aux enfants. »

Pour mettre à jour ses recherches, Diane Payment est retournée à Batoche pour y revoir d'anciennes connaissances. Si le paysage a peu changé, l'esprit s'est quant à lui libéré de ses chaînes.

« Il y a un renouveau de la fierté métisse. Les gens n'ont plus peur de s'afficher en public, dit Diane Payment. J'ai revu des gens que j'avais interviewés dans les années 1990. J'ai pu discuter avec eux et avec leur enfants de l'histoire et de leur vision de leur communauté. Certains sont décédés, mais la culture demeure bien vivante. »



photo : Stéphane Lajoie

Fière des racines métisses des Prairies, l'auteure Diane Payment est retournée à Batoche pour faire découvrir un nouveau chapitre de l'histoire orale de la communauté.

Le premier livre se concentrait sur l'histoire des Métis de 1870 à 1930. La seconde édition vient compléter cette œuvre en décrivant les enjeux territoriaux et sociaux de la communauté suite à la Grande Dépression.

En incorporant des chapitres sur l'histoire orale, Diane Payment met en lumière cette méfiance des Métis envers le gouvernement et l'Église catholique.

« Les témoignages permettent de voir les batailles politiques et sociales des Métis sous un autre angle, dit l'auteure. Ils permettent de mieux comprendre pourquoi Batoche est devenu un lieu symbolique pour la communauté métisse. C'est dans l'histoire orale que l'on découvre les secrets de famille et le fonctionnement d'une société. C'est fascinant d'écouter les grands-parents et leurs petits-enfants discuter de leurs racines. On redécouvre l'histoire. »

La nouvelle édition est publiée en anglais et compte 350 pages dont 80 photographies et six cartes.

« Il y avait une demande pour un livre anglais, dit Diane Payment. Mais le caractère français des Métis n'est pas oublié pour autant. Le livre contient des citations en français et l'histoire des colons francophones du Manitoba qui ont fait de Batoche, une place de liberté pour les Métis. C'est plus qu'une mise à jour du premier livre, c'est une vision globale de l'évolution des Métis et de leur culture. »

CCFM

Devoir accompli

Agnès Champagne a donné sa démission du poste de directrice générale du CCFM.

Camille SÉGUY

« On ne s'attendait pas à sa démission, mais Agnès Champagne souhaite poursuivre d'autres opportunités après cinq ans de travail acharné au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) », explique le président du CCFM, Gérald Clément.

« Je m'étais dit que je resterais entre trois et cinq ans, je suis au CCFM depuis cinq ans et demi, remarque Agnès Champagne. J'ai d'autres projets personnels à poursuivre. C'est un bon temps pour partir car le CCFM a une nouvelle planification stratégique qui vient d'être commencée et une équipe solide. »

Gérald Clément rappelle que le contexte des cinq dernières années a été très difficile, et a demandé beaucoup de travail de la part de la directrice générale.

« Il y a d'abord eu la venue du restaurant Chez Cora, puis les travaux de rénovation pour enlever l'amiante, puis la construction du nouveau théâtre du Cercle Molière. C'étaient des moments très difficiles, remarque-t-il. Et il fallait en même temps assurer la programmation, ce qui a été fait. »

« On a vécu avec les perceuses et le bruit, se souvient Agnès Champagne. De mes cinq ans et demi au CCFM, j'ai dû passer à peine un mois sans travaux. C'étaient vraiment des gros projets, je n'ai pas eu le temps de me tourner les pouces.

« Mais ça en valait la peine, car maintenant je vois les résultats, poursuit-elle, avec par exemple la salle Antoine-Gaborieau, le nouveau théâtre du Cercle Molière ou encore l'entrée principale, qui n'était que du béton pur avant. »

Agnès Champagne souligne cependant que toutes ces difficultés ne sont pas ce qu'elle retiendra du CCFM.

« Je me souviendrai surtout de plusieurs spectacles et vernissages qu'on a faits, dit-elle, comme par exemple ceux de Daniel Lavoie et Richard Desjardins, ou encore le vernissage de Tony Tascona le jour de ses 80 ans, quelques semaines avant sa mort. Ce sont des moments très valorisants, car la maison est pleine et on voit des gens émus, le sourire aux lèvres. »



Archives La Liberté

Agnès Champagne.

Transition

C'est maintenant au conseil d'administration du CCFM de recruter la future personne en charge de la direction générale au CCFM.

« Tous les organismes ont des gens qui partent et doivent être remplacés, souligne Gérald Clément. On va essayer de minimiser les défis de la transition, tout en trouvant quelqu'un qui répond bien aux exigences actuelles du CCFM.

Il précise qu'« il y a beaucoup de défis à relever au CCFM, comme créer des partenariats et aménager le centre pour une meilleure atmosphère, tout en bouclant le budget ».

Agnès Champagne reste en poste au CCFM jusqu'à la mi-août. Elle assurera donc comme prévu la direction des activités estivales.

« Je reste jusqu'au pavillon canadien-français de Folklorama car c'est ce qui termine notre programmation annuelle, indique-t-elle. La fin de l'été est une bonne période de transition car c'est une nouvelle année qui commence. J'ai confiance que mon successeur pourra faire davantage de choses axées sur la culture, car il aura moins de construction à gérer. »

Elle ajoute qu'« on pouvait toujours faire mieux, mais j'ai bonne conscience avec le travail qu'on a fait. On aurait pu arrêter complètement la programmation à cause des travaux, mais on ne l'a pas fait ».

Court et long termes

Gérald Clément confie que le conseil d'administration du CCFM a « une stratégie à court et à long terme » pour dénicher la meilleure personne pour la direction générale du CCFM.

« On veut trouver la bonne personne pour assurer la continuité avec nous, affirme-t-il. Et si c'est nécessaire, peut-être que nous recruterons une personne en intérim après le départ d'Agnès, en attendant. On ne veut pas se précipiter. »

Gérald Clément note par exemple que les nouveaux membres du conseil d'administration, qui rejoindront le groupe en septembre, pourraient aussi être de bon conseil.

Les qualités que recherche le conseil d'administration sont : la compétence en gestion, notamment d'un édifice complexe, le bon *leadership*, le sens de la communauté, la bonne connaissance culturelle, et de bonnes relations avec les partenaires dans le bâtiment.

« Ce sera probablement quelqu'un de la communauté, mais on ne veut pas se limiter, signale Gérald Clément. On va lancer un concours pendant l'été pour que les personnes intéressées envoient leur candidature. Je m'attends à un grand intérêt de la communauté, car les défis à relever sont intéressants. »



BILINGUISME DES JUGES À LA COUR SUPRÊME

L'opinion d'un ancien juge

Danny Joncas (APF)

Un ancien juge ayant siégé à la Cour suprême estime que le parlement canadien commettrait une erreur en privilégiant le bilinguisme au détriment des compétences juridiques. C'est l'opinion qu'a émise le juge John Charles Major, qui a siégé à la Cour suprême pendant 13 ans entre 1992 et 2005, dans les débats entourant le projet de loi C-232.

Devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne qui se penche sur ce projet de loi privé déposé par Yvon Godin, le juge a indiqué qu'il serait parfois difficile de trouver des juges bilingues, compte tenu du fait que chaque région du pays doit être représentée à la Cour suprême.

« Dans un monde idéal, les neuf juges de la Cour suprême seraient bilingues, mais en pratique, ça peut être très difficile de trouver un juge bilingue en Colombie-Britannique ou en Alberta », a dit John Major, lui-même juge unilingue anglophone provenant de l'Alberta.

« Il ne faut pas oublier non plus que le fait de pouvoir tenir une conversation dans les deux langues officielles ne signifie pas qu'une personne est entièrement bilingue. Dans certains cas, on trouvera des juges compétents qui sont bilingues, mais on ne devrait pas en faire un critère », a-t-il ajouté, en précisant que le bilinguisme fonctionnel n'est pas suffisant pour comprendre toutes les technicalités et les subtilités d'un procès.

Pendant ses 13 années à la Cour suprême, il n'a jamais éprouvé de problèmes avec la traduction simultanée qui est offerte lors des procès, a-t-il dit. « D'après mon expérience, la traduction semble toujours juste et les gens qui ont comparu devant moi n'ont jamais indiqué que leur cause avait été mal interprétée. »

« Il ne fait aucun doute qu'un accusé a le droit de voir son procès être entendu dans la langue de son choix dans un tribunal au Canada. Par contre, c'est d'abord et avant tout un juge que l'on recherche. Est-il préférable de sacrifier les compétences juridiques pour qu'un juge puisse entendre un procès dans les deux langues officielles sans l'aide d'un interprète? Je ne crois pas. Pour le meilleur intérêt de la justice au pays, on se doit d'opter pour le juge le plus compétent », a-t-il conclu.

COUR SUPRÊME

Yvon Godin défend son projet de loi

Hélène BOULAY (APF)

Le député néo-démocrate Yvon Godin a été le premier témoin à comparaître devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne, afin de parler du projet de loi C-232 qui vise à modifier la Loi sur la Cour suprême.

Ce projet de loi privé déposé par Yvon Godin a déjà passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes. Il ferait du bilinguisme un critère obligatoire pour devenir juge à la Cour suprême.

À sa sortie de la réunion du comité, le député acadien a confié à l'APF qu'il était heureux de la réaction des députés y siégeant. Il a même été surpris de voir quelques conservateurs montrer une certaine ouverture envers le projet de loi.

Au moment d'adopter le projet de loi en seconde lecture, les conservateurs ont tous voté contre celui-ci. Yvon Godin s'est dit déçu que des députés francophones, comme l'ancienne ministre des Langues officielles Josée Verner, votent contre un projet de loi qui vise à aider les francophones.

« Il s'agit d'un projet de loi émanant d'un député, donc le vote devrait être libre. Mais malheureusement, il semble que jusqu'à maintenant, les conservateurs suivent une ligne imposée par Stephen Harper », déplore Yvon Godin.

Les députés qui s'opposent au projet de loi disent qu'il serait discriminatoire envers des juges compétents ne maîtrisant qu'une seule des deux langues officielles du pays. Ils croient que les juges à la Cour suprême devraient être nommés en fonction de leurs compétences juridiques et non de leur langue.

« La vraie discrimination, c'est que les francophones doivent avoir recours à un interprète et pas les anglophones. C'est de la discrimination envers les francophones qui ne peuvent pas se faire comprendre dans leur langue », leur répond Yvon Godin.

Il ajoute que la traduction simultanée, utilisée lors des plaidoiries, peut parfois mener à de mauvaises interprétations.

Avec l'ajournement des travaux parlementaires pour la période estivale, le comité permanent de la justice et des droits de la personne reprendra son étude sur le projet de loi C-232 en septembre.

THÉÂTRE

De retour au cimetière

Si vous n'avez pas encore eu la chance d'aller au théâtre en plein air, ou si vous voulez retenter l'expérience, la troupe des Chiens de Soleil vous attend tout l'été.

Camille SÉGUY

Les beaux jours arrivent enfin, et avec eux revient aussi le Théâtre dans le cimetière, qui célèbre cette année dix ans de succès.

Suivre les traces de la francophonie de l'Ouest ou revivre la légende de Chasse galerie, voici ce que vous proposent les comédiens des Chiens de Soleil au Théâtre dans le cimetière, du 2 juillet au 30 août. (1)

Déjà sur la scène la saison dernière, Marie-Christine Bruce, Françoise Therrien Vrignon et Jean-Luc LaFlèche sont de retour cette année pour se donner la réplique dans la pièce ***Sur les traces de Riel***, écrite par Monique LaCoste.

Ils seront rejoints par Valérie Therrien Vrignon et André Vrignon-Tessier dans la pièce ***Chasse galerie***, écrite par Marc Prescott.

« J'ai vraiment aimé le projet et l'équipe l'an passé, c'est pourquoi je suis de retour, confie Marie-Christine Bruce. Et puis c'est le *fun* de travailler avec Marc Prescott, je m'amuse beaucoup. »

En quelques mots

« Ce sont à peu près les mêmes pièces chaque année, mais il y a toujours une part d'improvisation dans *Sur les traces de Riel*, signale Marie-Christine Bruce. C'est toujours intéressant, car on ajoute nos touches personnelles.

« *Sur les traces de Riel* est une pièce où on se promène dans le cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface, et où on rencontre plusieurs personnages importants du Manitoba, résume-t-elle. On retrace les grandes lignes du début du Manitoba, les conflits de la rivière Rouge. »

« C'est très interactif, ajoute Françoise Therrien Vrignon. On joue avec le public, on s'amuse beaucoup. »

Chasse galerie, que les comédiens interprètent à la tombée de la nuit, laisse moins de place à l'improvisation. Il s'agit de deux voyageurs qui font un pacte avec le diable pour aller retrouver leurs bien-aimées.



photo : Camille Séguy

Les comédiens des Chiens de Soleil présentent cet été encore le Théâtre dans le cimetière.

« On suit les deux voyageurs et on comprend pourquoi il ne faut pas faire de pacte avec le diable, raconte Françoise Therrien Vrignon. C'est une légende québécoise à l'origine, mais Marc Prescott l'a réécrite pour y ajouter des touches d'ici. »

Une expérience unique

Du théâtre en plein air, c'est à la fois une expérience unique pour le public mais aussi pour les comédiens.

« On fait face à pas mal de défis, note Françoise Therrien Vrignon, comme les moustiques, et les bruits des constructions, des voitures et des ambulances. Mais on est quand même chanceux, car on peut travailler dehors. »

Marie-Christine Bruce constate aussi que l'expérience permet de rencontrer des touristes de nombreux pays, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, ou encore l'Europe.

« C'est le *fun* de voir que des gens de partout viennent au Manitoba et vont voir le Théâtre dans le cimetière, souligne-t-elle. Ils apprennent l'histoire du Manitoba et de l'Ouest canadien sans même s'en rendre compte. »

Selon les comédiens, les Américains sont particulièrement friands de *Sur les traces de Riel*, qui est aussi présentée en anglais. Quand à *Chasse galerie*, c'est une pièce bilingue.

« Avec une pièce bilingue, ça nous permet d'avoir un plus grand public », se réjouit Françoise Therrien Vrignon. Marie-Christine Bruce précise que « tout l'été, on accueille à peu près autant d'anglophones que de francophones ».

(1) Dans le cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale. Chasse galerie les vendredis et samedis à 21 h 30, et Sur les traces de Riel les mercredis, jeudis et dimanches à 16 h. 7 $ par personne, réductions pour enfants, étudiants et seniors. Renseignements au 1-866-808-8338.

JARDIN DE SCULPTURES

Marcel Gosselin au jardin!

Camille SÉGUY

« On est très fiers que Marcel Gosselin soit l'auteur d'une des premières sculptures du Jardin, déclare le président de la Maison des artistes visuels francophones (MAVF), Raymond Poirier. C'est un artiste engagé dans la communauté depuis des années, et très créatif. C'est une belle reconnaissance de son dévouement et de son talent. »

Le concours était ouvert à tous les sculpteurs francophones du Canada et d'ailleurs. Le jury a dû faire son choix parmi une vingtaine de soumissions.

« J'ai vu l'œuvre future de Marcel Gosselin, révèle la directrice générale de la MAVF, Liza Maheu. Elle est extrêmement forte et d'une qualité artistique indéniable. Elle représente vraiment bien la communauté sous toutes ses formes. Ça met la barre très haut pour les autres sculpteurs à venir! »

100 ans d'histoire

« Je me sentais interpellé et je pensais que mon œuvre pourrait intéresser la communauté, confie Marcel Gosselin à propos de sa décision de soumettre son dossier. Je suis natif de Saint-Boniface, donc c'est un lieu que je connais bien. »

Il espère commencer à travailler très vite sur sa sculpture en corten et acier inoxydable, qui devrait mesurer près de cinq mètres de hauteur.

« Je dois engager des personnes pour travailler avec moi, notamment pour faire les soudures ou couler le bronze, note-t-il. On espère avoir fini pour la troisième semaine de septembre. »

Sans trop entrer dans les détails pour garder l'effet de surprise, Marcel Gosselin indique que sa sculpture « sera un peu abstraite, mais tirée d'idées très précises ».

« J'ai réfléchi à ce qu'était pour moi l'histoire des Franco-Manitobains, raconte-t-il. Je me suis nourri des événements des 100 dernières années, en simplifiant un peu car c'est une histoire très complexe. Ces idées se refléteront dans la forme de la sculpture. »

Marcel Gosselin est l'auteur de sculptures de grande renommée au Canada, entre autres *Le sentier du temps* au parc national de la Fourche, ou encore *L'Auréole*, à Calgary.

MONTCALM

Le temps du Festival

En attendant les éoliennes, la communauté de Saint-Joseph est dans le vent en fin de semaine, avec la tenue du traditionnel Festival du patrimoine de Montcalm.

Stéphane LAJOIE

Le Musée de Saint-Joseph sera en liesse les 27 et 28 juin prochains avec les activités du Festival du patrimoine de Montcalm.

Le Festival sera lancé à 8 h 30 par un déjeuner gratuit aux crêpes et aux saucisses. À la même heure, les amateurs de baseball s'affronteront lors d'un tournoi amical.

De 10 h 30 à midi, il sera possible de faire des visites guidées des bâtiments historiques pour ensuite relaxer en regardant le défilé de 13 h.

N'oubliez pas d'aller encourager les aînés lors des Jeux d'été 50+ de 10 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 15 h!

Les visites guidées continueront jusqu'à 16 h, et du *paintball* est prévu entre 15 h et 20 h.

Le groupe de musique traditionnelle Deuxième Take sera en spectacle à 16 h.

À 17 h 30, les festivaliers seront invités à déguster du poulet, des steaks et du saumon fumé au cèdre, au coût de 15 $. Breuvages et dessert inclus dans le prix.

La soirée se terminera avec un concert des Six Croches, qui feront danser la foule au rythme de leurs violons.

« Cette année, nous avons beaucoup d'activités pour les enfants, indique une des organisatrices du Festival, Denise Perron. Les jeunes pourront participer à des jeux de ballon et de parachute, jouer avec des *balloounes* d'eau et participer au défilé et à une course au trésor. »

Pour la seconde journée du Festival, l'accent sera mis sur la tradition avec une messe à 9 h 45 et une exposition d'artisanat à midi.

Un déjeuner buffet sera servi au Centre culturel et communautaire à 11 h 15 pour 7 $.

Mago le magicien sera sur place à 13 h pour amuser les petits tandis que les plus vieux se remémoreront des souvenirs agricoles en visitant l'exposition de tracteurs antiques de 14 h 30 à 16 h 30.

George Baudry et le groupe les Voyageurs offriront des spectacles à 15 h et 16 h, avant de laisser la place au souper barbecue (15 $) à 17 h 30.

Le Festival tirera sa révérence avec un second concert des Voyageurs sous le bleu ciel des prairies à 18 h 30.

L'entrée sur le site est gratuite et il est recommandé d'apporter vos chaises pliantes.

ARTS VISUELS

Réflexions sur les arbres

Des arbres sur toile et céramique, c'est l'exposition de printemps de la *Gallery in the Park* à Altona.

Camille SÉGUY



photo : Camille Séguy

Bibiana Vidal Curell.

La peintre argentine Bibiana Vidal Curell, qui réside au Manitoba depuis 2006, expose en ce moment cinq de ses peintures à l'huile dans la *Gallery in the Park* d'Altona. (1)

C'est sa première exposition à l'extérieur de Winnipeg, ce qui la réjouit. « Ça va me faire connaître plus largement », souligne-t-elle.

Elle précise qu'« il s'agit d'une exposition collective. On est six artistes, et quatre d'entre nous avons travaillé ensemble sur le thème des arbres. »

Il y a d'abord la peintre réaliste Margruite Krahn, puis la peintre expressionniste Debora Cardaci, et la céramiste Barb Wiebe.

Quant à Bibiana Vidal Curell, « je dirais que j'ai un style un peu impressionniste, qui cherche parfois une abstraction, analyse-t-elle. C'est assez figuratif dans l'ensemble, mais j'ai un coup de pinceau plutôt libre ».

Les arbres

Lorsqu'elles ont décidé de travailler ensemble, les quatre artistes ont dû trouver un thème qui les intéressait toutes. Les arbres ont fait consensus.

« Pour ma part, la nature m'intéresse depuis longtemps en peinture, confie Bibiana Vidal Curell. Je viens d'Argentine, et j'ai été impressionnée de retrouver ici les mêmes types d'arbres. Alors j'ai fait beaucoup de peintures sur les arbres. »

Entre autres, elle a peint les bords de la rivière Rouge à Saint-Boniface, ou encore le parc Saint-Vital.

« Dans l'exposition, on a placé quelques phrases pour expliquer ce que les arbres signifiaient pour nous, indique Bibiana Vidal Curell. Par exemple, qu'il y a des ressemblances avec la vie humaine et que les arbres sont toujours présents. »

Cette exposition de printemps à Altona était l'occasion d'une première collaboration entre les trois artistes peintres, mais Bibiana Vidal Curell, Debora Cardaci et Margruite Krahn parlent déjà de recommencer l'expérience.

« Je pense que c'est le début d'une longue série d'expositions de groupe, car nous avons encore beaucoup d'idées sur les arbres et l'écologie, qu'on n'a pas pu inclure à Altona », conclut Bibiana Vidal Curell.

(1) Jusqu'au 5 juillet, du mardi au dimanche de 12 h à 21 h. Renseignements sur le site Internet www.galleryinthepark.com.

Jonathan Toews

Le capitaine se lève

Les 17 matchs en séries éliminatoires des Blackhawks de Chicago ont donné confiance et caractère au capitaine Jonathan Toews, qui veut manger les bandes en 2009-2010.

Stéphane LAJOIE

Au moment où la coupe Stanley comble de bonheur les partisans des Pingouins de Pittsburgh, le joueur vedette des Blackhawks de Chicago, Jonathan Toews, se prépare déjà pour sa troisième saison dans la Ligue nationale de hockey.

En 82 matchs la saison dernière, le capitaine a marqué 34 buts et obtenu 35 mentions d'assistance, d'excellentes statistiques en dépit d'un mois d'octobre sans but.

« Je n'ai pas marqué beaucoup de buts durant les 15 premiers matchs de la saison. C'est une chose que je ne veux pas répéter à l'automne, dit Jonathan Toews. Je me suis repris en main et on a fini la saison en force. C'est ce qui nous a permis de participer aux séries éliminatoires. »

En terminant au second rang de la division centrale avec une récolte de 104 points, les Blackhawks ont participé aux séries pour la deuxième fois en 11 ans.

Après avoir vaincu les Flames de Calgary et les Canucks de Vancouver, les Blackhawks ont dû baisser pavillon en cinq matchs face aux puissants Red Wings de Détroit.

« C'est spécial, les séries, tu en viens à détester ton adversaire et tu concentres toutes tes énergies sur le hockey, précise Jonathan Toews. Tu n'as pas le temps de relaxer entre les matchs et tout ce que tu veux, c'est gagner à tout prix. »

Les qualités de leader du joueur de centre ont été mises à rude épreuve durant les séries. Mais le troisième plus jeune capitaine de l'histoire de la Ligue nationale n'a pas perdu ses moyens.

« C'est sûr qu'il y a une pression supplémentaire et les gens s'attendent à un rendement supérieur de ma part, dit le capitaine. Plusieurs croyaient que je ne serais pas à la hauteur mais j'ai prouvé ma valeur. On a une équipe très jeune et on a beaucoup de plaisir à jouer ensemble. Il n'y a pas de conflit au sein de l'équipe, donc je peux me concentrer sur mon jeu et donner l'exemple. L'expérience acquise en série va nous être très utile en octobre. »

Jonathan Toews amorcera la troisième et dernière année de son contrat de recrue cet automne. Le joueur gagne en ce moment le salaire de base accordé aux recrues, soit 850 000 $ par année. Se classant parmi l'élite de la ligue, le joueur étoile pourrait empocher plus de six millions $ par saison dès 2010-2011.

« On veut toujours se dépasser lors de la dernière année d'un contrat, affirme-t-il. Je joue avec passion, mais il ne faut pas oublier que le hockey demeure mon gagne-pain. Les partisans de Chicago sont si intenses qu'on veut leur donner le meilleur de nous-mêmes à chaque match. »

Avec son coéquipier Patrick Kane, Jonathan Toews a changé le visage du hockey à Chicago. Les Blackhawks n'ont pas gagné la coupe Stanley depuis 1961 et l'équipe n'était qu'un murmure dans la ville en comparaison de l'attention médiatique consacrée aux Bears au football, aux Bulls au basketball et aux Cubs et aux White Sox au baseball.

En 2008-2009, l'assistance moyenne aux matchs des Blackhawks a dépassé le cap des 21 000 spectateurs, soit 8 000 de plus qu'en 2007.

« C'est incroyable! Maintenant, je me fais arrêter dans la rue pour des photos et des autographes, dit Jonathan Toews. Le hockey a repris sa place dans le cœur des partisans et c'est une motivation supplémentaire quand je saute sur la patinoire. »

En plus du rêve de soulever la coupe Stanley à bout de bras au United Center, Jonathan Toews espère pouvoir affronter son frère David dans quelques saisons.

« David travaille très fort et il a mérité une place dans la ligue, dit l'aîné. J'ai plusieurs amis au sein de l'équipe des Islanders. Ça sera vraiment *cool* de jouer contre lui à New York. En attendant ce moment, je vais m'entraîner fort durant l'été pour arriver en forme au camp d'entraînement et débuter en force la saison 2009-2010. »

photo : Stéphane Lajoie

Le capitaine des Blackhawks de Chicago, Jonathan Toews, veut utiliser l'expérience acquise lors des séries éliminatoires pour mener son équipe à la victoire la saison prochaine.

Cercle Molière

Dans l'intimité des personnages

Camille SÉGUY

« Pour notre 84e saison, et la dernière au Théâtre de la Chapelle, on a décidé de faire un zoom sur les sentiments intimes des personnages, annonce le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé. Ça va se retrouver dans chaque pièce.

« On en profite, car ça se prête bien au Théâtre de la Chapelle, remarque-t-il. C'est petit et intime, on a les yeux braqués sur les comédiens. Cette année on va donc aller encore plus loin dans l'intimité et la psychologie : avec la complicité du public, on entrera dans les personnages. »

Par ailleurs, le déménagement dans le nouveau théâtre sera l'occasion de « toutes sortes d'événements pendant l'année pour marquer la transition », annonce Roland Mahé. Ces événements restent encore à définir.

Le déménagement commencera dès le mois de novembre 2009, même si les pièces du Théâtre du Grand Cercle restent au Théâtre de la Chapelle jusqu'à la fin de la saison.

Regard sur le couple

La 84e saison du Théâtre du Grand Cercle commencera donc le 9 octobre, par ***Le périmètre***, une pièce d'un auteur québécois, Frédéric Blanchette.

« C'est l'histoire de la séparation d'un couple qui a un garçon de cinq ans, raconte Roland Mahé. Très délicatement, on entre dans les personnages, et on se rend compte que les gens ne savent pas communiquer et sont égoïstes. Ils pensent à eux-mêmes avant de penser à l'enfant. »

Roland Mahé confie que *Le périmètre* n'avait pas trop emballé le comité en première lecture, mais que celui-ci l'a trouvée excellente par la suite.

« C'est vraiment une pièce faite pour être jouée et entendue, pas lue, souligne Roland Mahé. Je ne suis pas inquiet, le public accrochera car tout est dans l'interprétation. Elle a eu un gros succès à Montréal. »

Regard sur la bourgeoisie

Le 13 novembre, une nouvelle pièce prendra la suite : ***L'inscription***, de l'auteur français Gérald Sibleyras.

« C'est une pièce que tout le monde a adorée quand on l'a présentée en lecture éclatée il y a deux ans, se souvient Roland Mahé. Il s'agit d'un reflet très réaliste sur la société bourgeoise française d'aujourd'hui, mais on s'y reconnaît pleinement au Canada. »

Conversations banales, incapacité d'exprimer ses sentiments, discours emprunté aux médias ou encore bombardement de télévision et d'Internet sont quelques-uns des éléments caractéristiques de cette société que décrit Gérald Sibleyras.

Regard sur la jeunesse

En réponse aux personnages bourgeois et suiveurs de *L'inscription*, c'est le point de vue révolté de la jeunesse qui sera au cœur de ***Rearview***, du jeune Fransaskois Gilles Poulin-Denis, à partir du 15 janvier 2010.

« C'est un *one-man show*, et Gilles Poulin-Denis viendra l'interpréter sur scène en personne, signale Roland Mahé. C'est écrit dans un langage de maintenant, par un jeune, alors je pense que les jeunes vont bien s'y associer. »

Rearview aborde en effet les problèmes existentiels d'un jeune garçon dans la vingtaine, qui est malheureux et se remet beaucoup en question. À travers un voyage, il essaie de trouver un espoir dans l'existence.

Regard sur le doute

La dernière pièce de la saison, présentée à partir du 5 mars 2010, s'intitule ***Doute*** et est l'œuvre de l'Américain John Patrick Shanley.

« On avait été fascinés par cette pièce en lecture éclatée, confie Roland Mahé. C'est une pièce très intelligente, sur la question du doute.

« L'histoire se passe dans les années 1950, à New York, dans une école privée, raconte-t-il. Une religieuse a des doutes sur les agissements d'un prêtre, qui enseigne dans l'école et s'occupe de l'équipe de basketball. Plus que le fait en lui-même, c'est sur le doute de la religieuse que porte la pièce. »

Le Cercle Molière propose donc une programmation très psychologique pour sa dernière saison au Théâtre de la Chapelle.

« Ce sera quand même très divertissant, assure Roland Mahé. Les gens aiment bien voir cette gymnastique psychologique dans les pièces, car on s'y reconnaît souvent soi-même. »

Le nombre d'abonnés pour la 84e saison le prouve bien. « On est très contents, les abonnements vont très bien, remarque Roland Mahé. On est plus avancés que l'an dernier à la même période. »

La Broquerie

Des canards pour le CPEF

Le comité de collecte de fonds pour le Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) Saint-Joachim, à La Broquerie, organise pour la première fois le 1er juillet une course de canards en plastique sur la rivière Seine.

« On voulait trouver une manière efficace et inhabituelle de collecter des fonds dans une seule journée, explique une membre du comité, Yolande Tétrault. On a eu l'idée de la course de canards car on a une rivière. C'est quelque chose qui plaira aux enfants. »

Le comité vend donc 1 000 canards à 10 $ chacun, au profit de la construction d'un nouveau local pour le CPEF.

« Tous les canards sont numérotés et les gens achètent un numéro, précise Yolande Tétrault. On a demandé aux pompiers de La Broquerie de verser tous les canards dans la rivière en même temps. Ensuite, c'est le sort qui déterminera quel canard arrivera en premier! »

Selon elle, la course devrait être intéressante, car l'eau est encore haute et le courant assez fort.

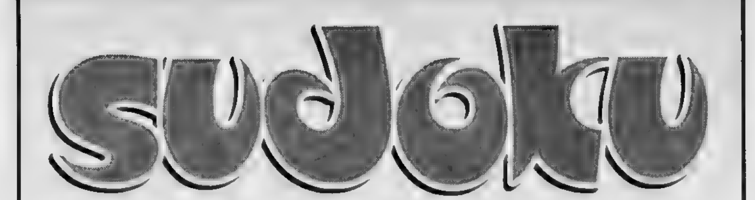
« En attendant l'arrivée des canards, ajoute Yolande Tétrault, il y aura des chiens chauds et des boissons gratuites, et des activités pour tous : un magicien, des promenades en forêt, de la peinture sur visage, des ballons... »

Les canards sont en vente à l'avance, au (204) 424-9189 ou pendant la Fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie, le 27 juin. Il n'y aura pas de vente le jour même.

Le départ de la course est prévu à 14 h le 1er juillet, juste en amont du pont nord de La Broquerie. Les trois gagnants recevront 1 000 $, 500 $ et 250 $.

Le comité prévoit en faire une activité annuelle.

C. S.



PROBLÈME N° 173

3	7			2	6	5	8	4
4				3				2
			8	4			9	7
	9		2		3			5
	6	2	7			4		
1		7			5		6	
							5	
9	1	8	6	5		7	4	
7						9		6

RÉPONSE DU N° 173

3	7	1	9	2	6	5	8	4
4	8	9	5	3	7	6	1	2
6	2	5	8	4	1	3	9	7
8	9	4	2	6	3	1	7	5
5	6	2	7	1	8	4	3	9
1	3	7	4	9	5	2	6	8
2	4	6	3	7	9	8	5	1
9	1	8	6	5	2	7	4	3
7	5	3	1	8	4	9	2	6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

À table avec chef Louis



Boeuf bourguignon au curry

Servir avec une bière Leffe brune

La bière belge, la Leffe, possède une longue histoire. Brassée à l'Abbaye de Notre-Dame de Leffe depuis le 12e siècle, la production cessa suite à la destruction de la brasserie de l'abbaye lors de la Révolution française de 1789. Ce n'est que depuis 1955 que la Leffe a revu le jour, sous différentes brasseries qui l'ont fabriquée. Aujourd'hui, elle est brassée par le groupe belge InBev.

Parmi les différentes sortes de bières Leffe, la Leffe brune, avec ses 6,6 % d'alcool, sa rondeur en bouche, son arôme légèrement fruité et son corps charpenté nous amène à la recommander avec mon bœuf bourguignon au curry.

Pour 2 personnes

INGRÉDIENTS

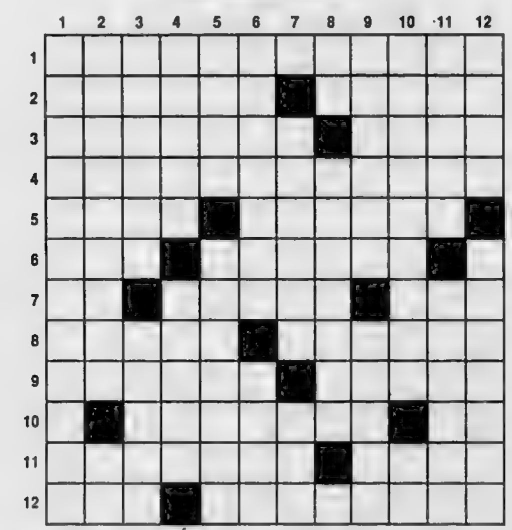
- 450 grammes de cubes de bœuf bourguignon
- 2 cuillerées à soupe de curry
- 2 cuillerées de beurre salé
- 1/2 tasse de base de bœuf
- 1 oignon haché
- ½ pot de crème 15 %
- 1 pomme épluchée, coupée en dès

- Faire suer à feu doux l'oignon haché dans une poêle avec le beurre, en y ajoutant le curry. Remuer pendant 6 minutes avec une spatule de bois. Hausser le feu à moyen, ajouter la viande et bien mélanger. 7 minutes plus tard, ajouter le bouillon de bœuf, réduire et ajouter la crème. Bien mélanger. Ajouter en dernière minute les dés de pommes fraîches.
- Servir avec des patates pilées agrémentées d'un soupçon de noix de muscade.

Diplômé d'une école hôtelière en Suisse, Louis Richer travaille pour Hilton Hotels International et devient traiteur à son compte à Montréal en 1965. 40 ans plus tard il devient consultant œnologue à Calgary. Il publie des chroniques sur le jumelage de la bière, du vin et des mets dans différents journaux dans six provinces et un territoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 542



HORIZONTALEMENT

1. Qui fait preuve de discrétion en actes et en paroles.
2. Mammifère voisin du phoque. – Cupidon.
3. Jeune femme. – Levées, aux cartes.
4. Manipule, tripote.
5. Jeu de cartes. – Ferme (qu'il) un conduit.
6. Excepté. – Ouvrages dramatiques.
7. Six. – Cavité peu profonde d'un os, faisant partie d'une articulation. – Ville du Nigeria.
8. Ville du Portugal. – Site archéologique de l'Inde.
9. Reproduit plusieurs fois. – Toile de lin fine.
10. Acclamations, honneurs rendus à quelqu'un (sing.). – Gamme.
11. Hydrocarbures. – Garnit un voilier.
12. Exhale. – Personnes qui élèvent des vaches.

VERTICALEMENT

1. Contestas.
2. Fréquentative. -Bouquiné.
3. Retrouve une activité normale. – Ville de Pologne.
4. Enduit de mortier. -Soumet à de lourdes charges financières.
5. Port du Japon. – Arbre commun en France.
6. Vide un lieu de son contenu. – Commune du Morbihan.
7. Période de l'ère tertiaire. – Baie des côtes de Honshu.
8. Patrice Asselin. – Peintre italien (1397-1475).
9. Fil délié auquel on attache l'hameçon. – Morceau de tissu.
10. Entente secrète en vue de causer préjudice. -Facile à enjamber.
11. Petit-four sec arrondi sur un rouleau à pâtisserie. – Imiter à la pipée le cri de la chouette.
12. Anneau de cordage. -Largement ouvertes.

RÉPONSES DU N° 541

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	G	N	I	F	I	C	E	N	C	E
2	A	R	A	I	R	E	#	A	P	I	O	N
3	G	E	N	E	A	L	O	G	I	Q	U	E
4	N	O	S	#	S	A	N	I	C	U	L	E
5	A	L	E	S	#	S	A	B	L	E	E	#
6	N	E	T	T	E	#	G	I	E	#	U	P
7	A	#	T	E	N	O	R	#	S	A	V	E
8	R	I	E	N	#	R	E	V	E	U	R	S
9	E	S	S	O	R	E	#	O	S	T	I	E
10	L	E	#	P	O	S	E	S	#	O	N	T
11	L	U	N	E	T	T	E	#	S	U	E	T
12	E	T	I	S	I	E	#	T	A	R	S	E



CE QU'ON AIME

Lire - écouter - visionner - jouer

Découvrez les coups de cœur de chroniqueurs, pour des produits culturels que vous pourrez obtenir auprès de nos librairies!

Les livres, les films, les disques et les jeux nous procurent des moments de détente et d'évasion inestimables!

Tout au long du mois de juin et juste à temps pour préparer vos vacances estivales, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et *La Liberté* vous proposent de découvrir les trouvailles de nos chroniqueurs.

Lecture pour tous les âges, musique pour tous les goûts, films pour toutes les audiences : découvrez les trésors à savourer en français, et que vous pouvez vous procurer ou commander auprès de nos deux librairies.

Joignez l'utile à l'agréable : faites le plein de culture et appuyer deux commerces bien de chez nous, qui animent la vie culturelle du Manitoba depuis plus de 20 ans!

L'achat culturel, c'est essentiel!



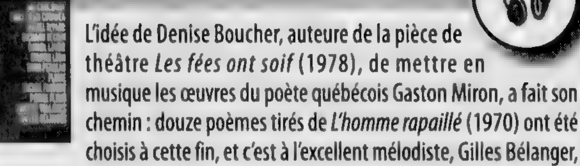
Librairie À La Page
200, boulevard Provencher
Saint-Boniface
233-7223
alapage@mts.net

La Boutique du Livre

Boutique du livre
315, rue Kenny
Saint-Boniface
237-3395
bdulivre@mts.net

Intéressé(e) à nous faire part de vos trouvailles? Contactez-nous : la-liberte@la-liberte.mb.ca

Douze hommes rapaillés, Artistes divers



L'idée de Denise Boucher, auteure de la pièce de théâtre *Les fées ont soif* (1978), de mettre en musique les œuvres du poète québécois Gaston Miron, a fait son chemin : douze poèmes tirés de *L'homme rapaillé* (1970) ont été choisis à cette fin, et c'est à l'excellent mélodiste, Gilles Bélanger, que cette tâche a été confiée. L'album, paru en novembre 2008, rassemble des interprètes au talent indéniable : Yann Perreau, Martin Léon, Jim Corcoran, Michel Rivard, Pierre Flynn, Vincent Vallières, Michel Faubert, et Daniel Lavoie, entre autres. Les inconditionnels de la série télévisée *Pour un soir seulement*, présentée dans le cadre du Festival du Voyageur, auront sûrement remarqué que ces derniers ont tous collaboré à l'émission depuis 2007! Prenez-en ma parole, vous deviendrez vite accrocs de ce petit bijou! Enfin, ces 12 merveilles du monde musical francophone nous convient le 8 août 2009, dans le cadre des FrancoFolies de Montréal, à un spectacle unique en son genre. C'est confirmé : j'y serai!

Vivianne Roy Mazerolle

Le scaphandre et le papillon, de Julian Schnabel

France - drame

Réalisé en 2006 par un Américain francophile, ce film relate une histoire vécue. L'éditeur renommé Jean-Dominique Bauby, ayant souffert d'un malaise, coincé dans un corps qui ne répond plus, doit redécouvrir les amis, l'amour et la vie. Dès le début du film, on est dans la tête du protagoniste et l'on voit le monde comme il le voit, incrédule d'abord, puis stupéfait de sa condition, et enfin décidé à tout vivre au maximum, à tout aimer, malgré son immobilisme. La puissance de l'imagination et de l'affection est remarquablement illustrée par les tableaux de ce film qui a mérité de nombreuses accolades critiques, quatre nominations aux Oscars et un Golden Globe. Vous aurez des larmes aux yeux et surtout vous aurez envie d'embrasser tous vos proches, car cette œuvre confirme l'humanité de tout corps et l'amour qui nourrit nos vies. Un film important et inspirant.

Paul Sherwood

Le couperet, de Costa-Gavras



France - suspense

Le réalisteur grec Costa-Gavras nous a offert en 2005 un excellent film français qui aborde de façon à la fois comique et morbide les compressions industrielles modernes. Lorsqu'est délocalisée l'usine où il a longtemps travaillé, Bruno Davert perd son emploi, malgré ses compétences professionnelles. Afin de maintenir le statut économique de sa famille et de retrouver un poste prestigieux, il concocte une stratégie diabolique, où il s'agira d'éliminer toute concurrence. Sauf que Bruno n'est pas vraiment un *hit-man* chevronné! J'ai été captivé par ce film, parfois j'en riais, et parfois j'étais stupéfait par les déboires et les gestes délibérés de Bruno, une personne en toute apparence comme vous et moi… Donc, attention, vous risquez d'être choqué et compatissant à l'égard du protagoniste! La fin du film est très perspicace : plus ça change, plus c'est la même chose… Un film ambitieux et cynique, mais très abordable, plein de suspense une fois que Bruno se met à exécuter son plan.

Paul Sherwood

Ce soir-là 13 janvier 2007, de Jean-Pierre Ferland



Tout le monde aime Jean-Pierre Ferland. Cet artiste unique qui a marqué la scène musicale québécoise a tenu plusieurs paris : celui de durer, celui d'être de toutes les époques, celui de se renouveler. Il y a eu le Jean-Pierre Ferland des *Immortelles*; celui du *Petit roi* sur l'album *Jaune* (peut-être le meilleur réalisé au Québec, toutes époques confondues), celui qui nous a fait swinguer dans *L'autobus du showbusiness*, ou rêver à 100 milles à l'heure sur *La route 11*. Un jour pourtant, Jean-Pierre Ferland a décidé que *la grande mélodie*, c'était fini pour lui. Le double disque compact ***Ce soir-là*** capte donc un moment unique : les adieux d'un grand artiste à un public qui lui fut loyal pendant des décennies. *Écoute pas ça*, chante Jean-Pierre Ferland. C'est un conseil qu'on ne suivra pas.

Sylviane Lanthier

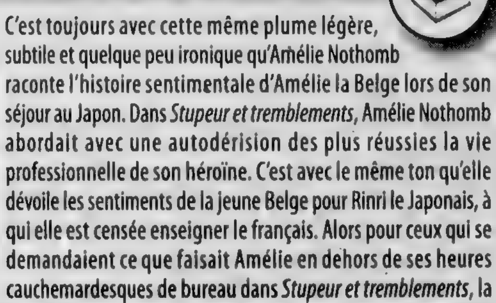
Sauve-moi, de Guillaume Musso

Pocket

Encore une fois, Guillaume Musso est capable d'« étirer » une histoire alors qu'on la croyait terminée. Normalement, je ne me régale pas trop du surnaturel mais cet auteur a l'art d'esquisser des situations qui nous permettent de songer à des déroulements alternatifs… Par une froide soirée hivernale, Juliette Beaumont et Sam Galloway se croisent à New York, tout à fait par hasard. Un magnifique weekend romantique s'ensuit et chacun croit enfin avoir trouvé l'âme sœur. Mais ils découvrent aussi qu'un mensonge de part et d'autre les a blessés tous les deux. Ni l'un ni l'autre n'a le courage de révéler sa vérité.Un grand amour s'écrasera-t-il si subitement? Juliette retourne vers Paris… et son avion explose en plein vol. L'histoire ne fait que commencer. Le scénario rebondit et il vous surprendra. Ça se lit bien, le style est fluide, on croit aux personnages.

Paul Sherwood

Ni d'Ève ni d'Adam, d'Amélie Nothomb



Éditions Albin Michel

C'est toujours avec cette même plume légère, subtile et quelque peu ironique qu'Amélie Nothomb raconte l'histoire sentimentale d'Amélie la Belge lors de son séjour au Japon. Dans *Stupeur et tremblements*, Amélie Nothomb abordait avec une autodérision des plus réussies la vie professionnelle de son héroïne. C'est avec le même ton qu'elle dévoile les sentiments de la jeune Belge pour Rinri le Japonais, à qui elle est censée enseigner le français. Alors pour ceux qui se demandaient ce que faisait Amélie en dehors de ses heures cauchemardesques de bureau dans *Stupeur et tremblements*, la réponse est dans *Ni d'Ève ni d'Adam* et ne manquera pas de décrocher quelques fourires aux curieux!

Sophie Gaulin









EXPOSITION

Une même écriture

Les œuvres de la peintre Aïja A. Svenne sont en montre à la Galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) jusqu'au 26 juillet.

Patricia BITU TSHIKUDI

Originaire de la Lettonie, Aïja A. Svenne a immigré au Canada à la fin des années 1970.

Après des études en histoire de l'art à l'université du Dakota du Nord, elle s'est lancée dans l'aventure artistique sur les conseils d'un de ses professeurs. « Après les deux premières années d'université, on devait décider de ce qu'on voulait faire plus tard. Un de mes enseignants m'a alors dit que tout le monde pouvait poursuivre des études en histoire de l'art, mais que tout le monde ne pouvait pas dessiner comme moi. Ce conseil m'a donné confiance et c'est comme ça que j'ai continué à peindre. »

Aïja A. Svenne a complété sa maîtrise en 2001. Elle confie que sa mère a aussi joué un rôle important dans son choix de carrière.

« Je viens d'une famille de cinq enfants. Ma mère me disait toujours que je deviendrais une artiste. Elle-même était artiste et poète. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle à un moment donné, j'ai voulu faire de la musique. Mais mon côté artistique s'est davantage révélé à travers la peinture. »

Elle dit être fascinée par « la connexion entre le mouvement d'écriture et du dessin ».

« J'ai toujours pensé que dessiner était une extension de l'écriture, dit-elle. Je peins de manière instinctive, je m'inspire des personnes qui m'entourent, des gens présents dans ma vie actuelle et passée. Je peins des impressions. »

Même si elle se dit peintre, Aïja A. Svenne se décrit davantage comme une dessinatrice.

« Je dessine au lieu de peindre, dit-elle. Je me vois davantage comme une dessinatrice. J'aime laisser des marques sur mes toiles. Je n'utilise jamais de brosse sur mes peintures, j'y vais surtout au crayon. »

Aïja A. Svenne peint tout ce qui l'entoure, mais confie avoir une préférence pour les gens.

« Ce que j'aime vraiment, c'est les gens, dit-elle. J'aime les observer. Les relations interpersonnelles me fascinent et m'inspirent dans mon travail.

« Mon travail n'est pas totalement figuratif ou abstrait, c'est simplement moi, ajoute-elle. J'ai déjà peint des œuvres figuratives, mais depuis que je sais que je peux le faire, ce n'est plus aussi excitant pour moi. J'aime voir ce que je peux développer en dessinant des œuvres plus abstraites. C'est le travail du subconscient.

« J'ai une préférence pour les grandes toiles, poursuit l'artiste. Quand je peins, je le fais avec tout mon corps, c'est peut-être parce que j'aurais aimé être danseuse. »

Le titre de l'exposition, *Une même écriture* rappelle le lien, la signature unique des coups de pinceaux de l'artiste.

« L'amie d'une de mes amies, une Française, était de passage en ville. Quand elle a vu mes peintures, elle s'est écriée, "Mais, c'est la même écriture!". J'ai pensé que c'était vrai et plein de sens. On retrouve les mêmes mouvements dans mes peintures. J'ai pensé traduire cela en anglais, mais aucune de mes idées n'était aussi bonne. J'ai décidé de garder ce titre. Ça m'a pris deux ans pour monter cette exposition. »



photo : Patricia Bitu Tshikudi

La peintre Aïja A. Svenne expose ses œuvres au Centre culturel franco-manitobain.

Mère de famille, Aïja A. Svenne se consacre à temps plein à son art depuis seulement quelques années.

« Il y a quatre ans, j'ai pris ma retraite. Je travaillais à la bibliothèque et avec les enfants et la famille, je peignais surtout quand j'avais le temps. Cela fait tout de même 20 ans que je peins. »

Sœurs de Saint-Joseph

Célébrer le don de l'éducation à Saint-Vital

Près de 66 ans après l'ouverture de l'école des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Saint-Vital honore leur dévouement envers l'éducation.

Stéphane LAJOIE

Pendant 58 ans, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ont contribué au développement de l'éducation française à Saint-Vital. Le 18 juin, le comité ambassadeur du fonds scolaire de l'École Christine-Lespérance leur a rendu un vibrant hommage.

La soirée s'est déroulée à l'École Christine-Lespérance, qui a pris le relais de l'École Lavallée en 2002. Une plaque souvenir, où sont inscrits les noms des 43 sœurs institutrices, a été remise à la congrégation. Une plaque identique sera aussi accrochée au mur de l'école.

« C'est spécial de se retrouver dans cette nouvelle école, qui continue de perpétuer l'esprit de joie et la qualité de l'enseignement prodigué par les sœurs, dit la représentante de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Pauline Phaneuf. On voit les fruits de nos contributions et ça nous touche que le Manitoba ait tant apprécié notre dévouement. C'est une joie d'être ici. »

Pour l'événement, quatre sœurs ayant enseigné aux écoles Saint-Eugène et Lavallée ont fait le voyage depuis la maison-mère de Saint-Hyacinthe.

Thérèse Bourgouin, qui a enseigné cinq ans à l'École Saint-Eugène, Lucille Gendron, qui a été directrice, bibliothécaire et enseignante pendant 15 ans aux écoles Saint-Eugène et Lavallée, Alice Chèvrefils, qui a enseigné dix ans à l'École Saint-Eugène et Huguette Gagnon, qui a donné 31 ans de sa vie à l'éducation française au Manitoba, se sont jointes à la Franco-Manitobaine Thérèse André, qui a connu les dures années du couvent, pour recevoir éloges et remerciements de la part de la communauté de Saint-Vital.

« Il n'est pas facile de résumer en quelques phrases l'importance de l'œuvre des Sœurs de Saint-Joseph au sein de notre communauté, dit l'ancien directeur de l'École Lavallée, Normand Boisvert. Grâce à leur ténacité et leur générosité, les jeunes de Saint-Vital ont pu recevoir une éducation de qualité en français. Elles ont joué un rôle crucial dans le rayonnement de la culture française dans le quartier, et pour cela, nous les remercions de tout cœur. »

Les Sœurs de Saint-Joseph ont débuté leur enseignement à Saint-Vital en septembre 1943, à la demande du Monseigneur George Cabana. Elles ont alors pris sous leur aile 75 élèves de la 1re à la 7e année. L'institution d'enseignement privé ne recevait aucune aide gouvernementale et les temps étaient durs. Après la Seconde Guerre mondiale, des casernes d'aviation ont été transformées en nouveaux locaux pour l'école Saint-Eugène.

« Nous sommes arrivées au Manitoba avec le désir et le plaisir d'enseigner la langue française. L'enseignement, c'est notre vie chez les Sœurs de Saint-Joseph, dit sœur Huguette Gagnon. Nous avions à cœur la réussite des élèves et nous portions une attention toute particulière aux demandes des parents. J'ai eu des classes dans les casernes et oui, ce n'était pas riche ni luxueux, mais on s'accommodait. Voir l'évolution de l'éducation au Manitoba, ça me donne vraiment un sentiment du travail accompli. »

Des classes au couvent et à la chapelle en 1943 aux débuts frileux de l'École Saint-Eugène, les Sœurs de Saint-Joseph n'ont jamais dérogé de leur but d'éduquer les jeunes et de les aider à affronter la vie. Si elles ont quitté la profession après la fermeture de l'École Lavallée, la marque indélébile qu'elle ont laissé sur l'éducation manitobaine se fait entendre chaque jour par le son des cloches des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine.

photo : Stéphane Lajoie

Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, entourées de ces « bâtisseurs d'écoles » qui ont dirigé, construit et donner vie aux écoles de Saint-Vital au cours des dernières décennies.

Comité culturel de Sainte-Anne

Dominique Tougas prend les rênes

Alors que l'actuelle directrice générale du comité culturel de Sainte-Anne, Nicole Connelly, va partir en congé de maternité, Dominique Tougas a accepté de la remplacer au poste pour l'année 2009-2010.

« C'est une très bonne nouvelle pour le comité culturel, car Dominique Tougas a déjà siégé avec nous sur le conseil d'administration, se réjouit la nouvelle présidente, Diane Connelly. Donc elle sait comment on fonctionne. »

L'expérience avait d'ailleurs plu à Dominique Tougas, même si elle avoue ne jamais avoir pensé un jour prendre la direction du comité culturel.

« C'est arrivé un peu par hasard que je prenne la direction, confie Dominique Tougas. J'avais peur que ça me prenne trop de temps, car je fais l'école à la maison pour mes enfants.

« Mais je connais bien Nicole Connelly, et elle m'a raconté qu'elle travaillait beaucoup de chez elle pour le comité culturel, par ordinateur, poursuit-elle. Donc ça correspondait bien à mon style de vie actuel. »

Elle voit aussi cette expérience comme une opportunité « d'impliquer mes enfants dans davantage d'activités, ce qui est bien pour eux. »

Dominique Tougas prendra officiellement la présidence par intérim en septembre, mais elle a déjà plusieurs idées d'activités qui mijotent.

« Je veux surtout viser les jeunes, les enfants mais aussi les jeunes parents, car ce sont eux la relève de la communauté », souligne-t-elle.

Cours de cuisine pour les mamans, tournois familiaux de soccer, Dominique Tougas a de nombreuses idées pour faire participer les familles à la vie de la communauté.

« J'aimerais aussi jumeler les enfants de tous âges avec un grand-parent, pour qu'ils s'apprennent mutuellement les choses du bon vieux temps, comme jouer aux cartes, et les choses de maintenant », ajoute-t-elle.

C. S.

■ École régionale Saint-Jean-Baptiste

Souvenirs et avenirs

Daniel BAHUAUD
Saint-Jean-Baptiste

La fin du secondaire représente un jalon important dans le cheminement d'un adolescent. L'événement marque la fin des années passées à l'école publique, ainsi que le début d'une nouvelle étape de la vie, pleine de potentiel et riche en promesses. À la condition d'avoir survécu à la rude période des examens!

« C'est encore irréel, a confié Maya Lafond, finissante de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, lors d'une visite de La Liberté en début juin. Je sais que j'ai presque complété ma 12e année, mais ça me semble encore bien loin. J'ai fréquenté cette école et rôdé dans les couloirs depuis tellement longtemps que ça ne me semble pas possible que je sois rendue à la fin de mon secondaire. Et d'ailleurs, il me reste encore plusieurs examens à écrire. Alors je me concentre là-dessus! »

Ce sentiment était partagé par ses camarades de classe. « Il me reste mes examens de psychologie, biologie et chimie, soulignait Michele Lavallée. Ce sont des sujets lourds. Alors on comprend qu'on n'ait pas encore le goût de fêter. Mais je suppose que les examens font partie, eux aussi, de l'expérience d'une finissante. »



photo : Daniel Bahuaud

Rachelle Marion, Michele Lavallée, Réanne Bérard et Maya Lafond.

Le 20 juin, lors de la cérémonie des diplômes, les 13 finissants de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste pouvaient finalement fêter en grand. « Après la cérémonie, on a célébré en organisant un Safe Grad chez un des parents, explique Réanne Bérard. La fête nous a donné la chance de partager nos souvenirs et de discuter de nos projets d'avenir. »

Côté souvenirs, Réanne Bérard se dit fière de la performance sportive de son école, et du rôle qu'elle a joué dans le succès des équipes de badminton et de volley-ball. « Pendant deux années d'affilée, on a remporté la troisième place en badminton Varsity au Championnat provincial de l'Association d'athlétisme des écoles secondaires du Manitoba, rappelle-t-elle. On a travaillé très fort. Ça a demandé beaucoup d'engagement, beaucoup de pratiques. Mais le résultat en valait la peine. »

Au tournoi, les finissantes Maya Lafond et Réanne Bérard ont terminé en 7e et 8e place. « C'était super de pouvoir se rendre aussi loin, déclare Maya Lafond. Mes coéquipiers me manqueront, et nos entraîneurs aussi. L'enseignant d'éducation physique Marc Morin et notre entraîneur principal, Sheldon Bouchard, étaient supers. Je ne crois pas qu'on aurait eu un aussi bon programme de sports sans leur appui. »

« Ces expériences me manqueront, ajoute Réanne Bérard. Les partages qu'on a faits, sur et hors du terrain de jeu, étaient marquants et positifs. Et pas juste avec les athlètes de notre école, mais aussi avec ceux de la DSFM. On se croisait assez souvent lors des tournois. On échangeait après les matchs. »

Rachelle Marion dit avoir apprécié ces contacts interscolaires. « J'ai bien aimé la dernière course de fond divisionnaire, qui a eu lieu chez nous à Saint-Jean-Baptiste, déclare la finissante. Le terrain était très mouillé et il faisait froid. Il fallait courir pour se réchauffer! Malgré tout, on a eu une belle rencontre avec les autres élèves de la DSFM. C'était l'fun! »

Michele Lavallée estime que ses années passées à la présidence du conseil étudiant lui manqueront, même si cela demandait parfois beaucoup de travail. « J'ai organisé notre banquet de Noël pendant trois années d'affilée, souligne-t-elle. La préparation demandait beaucoup de planification et de travail d'équipe. Bien sûr, le soir même, tu ne t'amuses pas comme les autres. Tu penses aux choses qu'il te reste à faire. Mais ça ne fait rien. L'expérience était amusante. »

Autre bon souvenir, son voyage en France avec les élèves du Collège Louis-Riel et de l'École Saint-Joachim. « J'ai beaucoup aimé la Dordogne, son cachet, son paysage et ses habitants. Ça, et les échanges avec d'autres Franco-Manitobains. C'était une expérience inoubliable. »

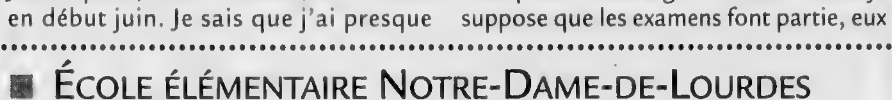
Les amitiés formées et soutenues durant les années passées au secondaire sont elles aussi inoubliables. « Nous sommes une petite école, alors les liens assez serrés, rappelle Rachelle Marion. Nos amis nous manqueront, nos profs aussi. J'ai beaucoup aimé les cours et la bienveillance de Raymonde Dupuis. Notre personnel est très sympathique. »

Quant à l'avenir des finissants de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, il commence déjà à se dessiner. « Cet été, je travaillerai pour un terrain de golf et j'aiderai mon père sur la ferme, déclare Réanne Bérard. Ensuite, à l'automne, j'irai au Collège universitaire de Saint-Boniface. »

« Je suis inscrite à l'Université du Manitoba, au programme Université 1, souligne Maya Lafond. Je ne sais pas ce que je veux faire dans la vie, alors ce sera pour moi l'occasion d'explorer les possibilités. »

« Je me donne une année pour travailler, déclare pour sa part Rachelle Marion. Après quoi, je verrai dans quel domaine je voudrai étudier. Chose certaine, au bout d'un an, je vais suivre un cours de photo. Ça me passionne! »

D'autres, comme Michele Lavallée, ont des objectifs très précis. Cette dernière travaille à la douane d'Emerson comme caissière pendant l'été. « À l'automne je serai à l'Université du Manitoba, dit-elle. Je veux prendre des cours qui m'aideront à devenir policière. J'ai déjà complété une demande auprès de la Gendarmerie royale du Canada. Ce serait bien d'être acceptée et de pouvoir suivre une formation en Saskatchewan. »



■ École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

Célébration dansante

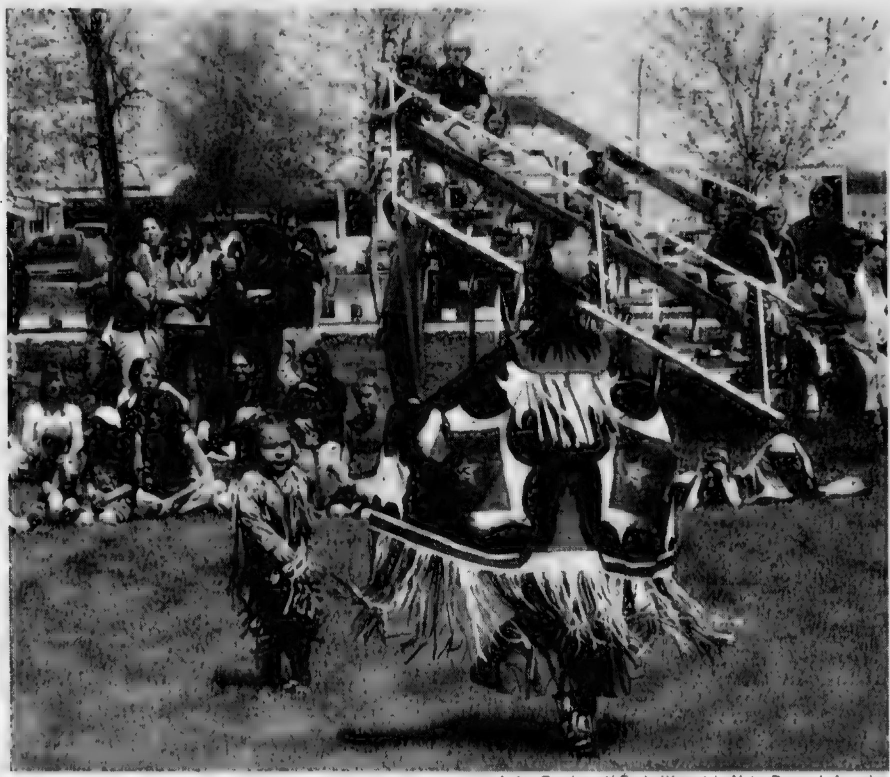


photo : Gracieuseté École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

Les danseurs autochtones de la troupe Mocassin Trails.

Jocelyne BOULET
Notre-Dame-de-Lourdes

Ciel bleu et barbecue dans le parc : il n'en fallait pas plus pour rassembler les 300 personnes qui ont assisté au spectacle de danse de la troupe Mocassin Trails, le 3 juin.

L'ensemble de danse du pavillon autochtone de Folklorama était de passage dans la région de la Montagne, en réponse à l'invitation de l'équipe des Services aux élèves (SAE) de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes.

L'équipe SAE veut sensibiliser les élèves à la beauté et à la force de la culture autochtone. Le 3 juin, les élèves ont donc pu se familiariser avec plusieurs facettes de la tradition orale autochtone, entre autres à la valeur accordée à la danse et au tambour, l'instrument de base et le cœur battant d'un peuple.

Suivant l'exemple des cérémonies autochtones, l'équipe SAE a ensuite invité la communauté entière à participer à un pow wow au parc municipal. Comme le veut la tradition autochtone, le dîner a été fourni gratuitement. Les danses qui suivirent ont enchanté le public.

(1) Merci à la Division scolaire franco-manitobaine qui a fourni la somme nécessaire pour embaucher la troupe Mocassin Trails.

École Sainte-Agathe

Créer des souvenirs


photo : Gracieuseté École Sainte-Agathe

Les élèves du cours d'option informatique de l'École Sainte-Agathe s'affairent à préparer le prochain annuaire de l'école.

Daniel BAHUAUD
SAINTE-AGATHE

Un annuaire d'école, c'est un trésor de souvenirs qu'on peut contempler avec affection et nostalgie dans ses vieux jours. Mais que faire si on est toujours élève? Un annuaire est-il toujours un trésor? Bien sûr! Surtout quand on a la chance de *créer* un annuaire, comme l'ont fait les élèves du cours d'option informatique de l'École Sainte-Agathe.

C'est la quatrième année consécutive que la classe, composée de jeunes de la 5e à la 9e année, s'est consacrée à la création de ce livre de souvenirs. Et avec chaque année qui passe, le groupe acquiert de nouvelles connaissances et habiletés. Cette année, le groupe a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la prise de photos.

« C'est la troisième année que je travaille à l'annuaire, indique une élève de 9e année, Roxanne Lemoine. J'ai beaucoup appris. L'an dernier, on a commencé à utiliser le logiciel Photoshop. Il y avait beaucoup de choses à apprendre. Mais cette année, c'est plus facile. On connaît mieux le logiciel, alors maintenant on peut approfondir nos connaissances. J'aime ce qu'on peut faire avec une photo. Par exemple, tu peux prendre une photo trop foncée, et la rendre plus claire. C'est *cool*. »

Même son de cloche chez Janelle Gagnon. « J'ai appris à faire ressortir un objet dans une photo, en le gardant en couleurs tandis que le reste de la photo est changé en noir et blanc, indique l'élève en 6e année, qui apporte sa première année de contribution à l'annuaire. J'aime aussi joindre deux ou trois photos ensemble. »

Les élèves aiment retravailler les photos sur ordinateur mais ils aiment aussi les prendre. Les photographes en herbe ont grandement amélioré leur technique, grâce aux appareils numériques qui leur permet de prendre quantités de photos. « Nos appareils nous donnent aussi des résultats immédiats, rappelle Roxanne Lemoine. Ça aide. Plus tu prends des photos, plus tu t'améliores. J'ai pris des photos d'activités et sorties scolaires, ce qui demande beaucoup de spontanéité. Le plus difficile, à mon avis, sont les photos de groupe. Il faut se servir de beaucoup plus d'imagination pour les rendre intéressantes et originales. »

Débutante en photo, Janelle Gagnon a une autre perspective. « Mon but cette année a été d'éviter les erreurs les plus communes, explique-t-elle. Par exemple, ne pas photographier quelqu'un avec le soleil derrière lui. Quand tu es à contre-jour, le visage de la personne est trop sombre. Et si tu es plus petit que la personne que tu essaies de prendre en photo, son visage ne paraîtra pas bien. Il faut se mettre au même niveau que ton sujet. »

Les élèves n'ont pas été les seuls à acquérir de nouvelles habiletés et connaissances en informatique et en photo. L'enseignante, Brigitte Perron, est la première à admettre qu'elle s'est d'abord mise à enseigner le cours sans connaissances préalables. Donnant ainsi raison au vieil adage, *Si tu veux apprendre quelque chose, enseigne-le*.

« J'ai appris en enseignant aux jeunes, déclare-t-elle. Maintenant, je donne des mini-leçons mensuelles pour les enseignants, sur l'emploi des appareils photo, le téléchargement, le balayage etc. Et ça, c'est à cause du travail accompli dans la salle de classe. Ensemble, les élèves et moi avons cheminé au point où nous sommes devenus très forts en photo et en vidéo. Les élèves ont fait des progrès énormes, surtout ceux qui font le cours depuis trois ans. Ils sont très talentueux. Nos projets les intéressent et ils sont passionnés. »

Comme le sont les parents d'ailleurs. L'an dernier, ils ont acheté 63 annuaires. « Lorsqu'ils ont vu ce que nous pouvions faire avec Photoshop, les parents ont été très impressionnés, souligne Brigitte Perron. Cette année, nous allons sans doute vendre plus d'annuaires. »

Finissante à l'école, Roxanne Lemoine poursuivra ses études secondaires au Collège régional Gabrielle-Roy. « L'annuaire sera un beau souvenir, affirme-t-elle. D'autant plus que j'aurai contribué à sa création. »

Et à Janelle Gagnon de souligner qu'elle achètera, elle aussi, un annuaire. « J'aime voir grandir les élèves de l'école, déclare-t-elle. Et puis je suis fière de notre travail. »

École Précieux-Sang

Quelle kermesse!


photos : Daniel Bahuaud

Un franc succès : la kermesse de l'École Précieux-Sang.

Daniel BAHUAUD
NORWOOD

Parents, élèves et familles de la communauté ont fêté en grand, le 10 juin, lors de la kermesse annuelle de l'École Précieux-Sang.

Les quelque 400 visiteurs ont pu profiter de l'événement pour remercier le personnel pour son beau travail au cours de l'année scolaire, et souligner les accomplissements des élèves.

« Nos enseignants et nos élèves sont spéciaux, déclare la présidente du comité de la kermesse, Joanne Harasym. Pourquoi pas les remercier et les féliciter? Et pourquoi pas inviter toute la communauté de fêter avec nous? »

La kermesse a permis aux élèves de s'initier au thème de la sécurité en été, grâce à la présence du *Rodéo de la bicyclette* de la Société d'assurances publiques du Manitoba. Des agents ont expliqué comment bien entretenir un vélo, passé en revue le code de la route et rappelé aux enfants comment utiliser leurs bras pour indiquer leur intention de tourner à droite, à gauche ou s'arrêter.

Un policier de la Ville de Winnipeg était aussi sur place, pour discuter avec les jeunes de la sécurité en saison estivale. Le kiosque des relations communautaires de la Ville a également permis aux familles de se renseigner sur les activités estivales.

La troupe adolescente de l'Ensemble folklorique de la rivière Rouge a offert une prestation qui a permis de divertir la foule.

Les plus petits ont apprécié la brochette d'activités, les deux structures de jeux gonflables, la promenade à poney, les divers jeux et le maquillage. Magot le magicien leur a réservé quelques-uns des tours dont il a le secret et a gonflé des ballons. Les petits avaient aussi accès à un centre de bricolage.

Comme l'explique Joanne Harasym, le comité a pu compter sur la générosité de Sobey's, « grâce au gérant Rob Pelletier et son assistant Duane Zerb », ainsi que sur l'appui de Seine River Banquet qui a préparé des salades variées, « ce qui nous a permis de dégager des profits nets ».

La kermesse a ainsi permis de récolter près de 1 100 $ pour le réaménagement de la cour de l'école.

« Nous sommes très satisfaits de la kermesse 2009, conclut Joanne Harasym. La kermesse est une véritable tradition de l'École Précieux-Sang. Et grâce au beau travail dévoué de tous les membres du comité, elle a été un franc succès. Merci à tous! »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Album souvenirs

FUSION 2009

Les élèves de la 9e et 10e année des écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé à deux jours d'activités en français dans le cadre du premier camp Fusion. Une quinzaine de jeunes ont suivi un atelier sur le reportage photo offert par Action médias. Ils ont mis leurs nouvelles connaissances en pratique et vous présentent un photoreportage des meilleurs moments.



photo : Colin Gratton — photo : Janou Dufresne — photo : Michelle Riding — photo : Roxanne Ross — photo : Colin Gratton — photo : Kaelyn Sabourin et Courtney Barnabé — photo : Sabrina Boyer — photo : Dominique Boisvert — photo : Kaelyn Sabourin et Courtney Barnabé — photo : Action médias — photo : Emilie Morin-Fournier — ...anne Ayotte — photo : Action médias — photo : Isabelle Hanlon — photo : Roxanne Ross

ATHLÉTISME

Pas de répit pour Sarah-Anne!

Nommée athlète féminine junior de l'année, Sarah-Anne Brault accumule les honneurs. À Winnipeg pour l'été, elle parle de son expérience aux États-Unis et de ses projets.

Patricia BITU TSHIKUDI

« J'étais vraiment surprise quand j'ai su que j'avais été nommée athlète féminine de l'année!, affirme Sarah-Anne Brault. J'avais reçu l'invitation pour assister à la soirée de remise de prix, mais je ne m'attendais pas du tout à gagner ce prix. Je suis vraiment très contente. C'est un honneur pour moi, surtout quand je vois le calibre des autres athlètes en nomination. »

À 19 ans, tout semble sourire à la jeune femme. Étudiante et membre de l'équipe de cross-country de la West Virginia University depuis près d'un an, Sarah-Anne Brault a été nommée athlète féminine junior de l'année par Sport Manitoba. Elle affirme que « c'est vraiment bien que Sport Manitoba reconnaisse le triathlon ».

Même si elle se concentre davantage sur la course ces derniers temps, le triathlon demeure le dada de la jeune athlète.

« Je vais participer à des compétitions de triathlon cet été. J'irai au National Continental Cup le 20 juin à Coteau-du-lac, tout près de Montréal. Je participerai aussi aux Jeux du Canada à la fin août. Je ne me suis pas beaucoup entraînée au triathlon ces derniers temps, je ne sais donc pas comment ça va se passer. J'espère quand même avoir de bons résultats. J'espère pouvoir continuer à faire du triathlon à la fin de mes études. »

Université américaine

Sarah-Anne Brault dit se plaire dans son nouvel environnement universitaire. L'année dernière, elle avait reçu une bourse d'étude lui permettant de poursuivre ses études tout en se concentrant sur son sport. « C'est vraiment différent du Manitoba, dit-elle. Toute ma vie est centrée autour du sport et de mes entraînements. C'est beaucoup plus facile de se concentrer sur mon sport. J'ai vraiment aimé ma première année. »

« L'équipe de la West Virginia University est beaucoup plus grosse. Tout le monde n'a pas le même niveau, mais c'est vraiment génial. Je fais du cross-country, de la piste intérieure et extérieure », explique-t-elle. Sarah-Anne Brault dit avoir beaucoup amélioré ses performances sportives.

« Mon entraînement ici n'a rien à voir avec celui que j'avais quand j'étais au secondaire, dit-elle. À la West Virginia University, on ne peut courir qu'une heure pour éviter les blessures. »

« J'ai vu une progression avec mes temps pendant les entraînements, dit-elle. Malheureusement, je me suis blessée au début de l'année. Des filles de mon équipe se sont qualifiées pour les Nationaux. Je sais ce qu'elles font pour y arriver, alors je crois que je pourrais y arriver moi aussi. Si tout va bien, j'espère aller aux Nationaux moi aussi. »



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Sarah-Anne Brault profitera d'un été au Manitoba avant de retourner poursuivre ses études à la West Virginia University.

SAINT-MALO

Prêt pour son 14e triathlon

Plus de 300 triathlètes prendront d'assaut le Parc provincial Saint-Malo lors de la fin de semaine multisports du 27 et 28 juin.

Stéphane LAJOIE

C'est les 27 et 28 juin prochains que se déroulera la 14e édition du triathlon de Saint-Malo, organisé par le club Tribalistic de Winnipeg.

Une centaine de jeunes âgés entre 6 et 15 ans sont attendus au Parc provincial Saint-Malo dès 10 h, pour la première journée de compétitions avec l'épreuve *Kids of Steel*.

« Le programme *Kids of Steel* est une initiation au triathlon et permet aux jeunes de participer à une compétition sportive amicale, indique le coordonnateur des courses, Colin Blanchette. Par exemple, les 6-7 ans vont faire 50 m de nage, 1,5 km de bicyclette et 500 m de course. Il y aura aussi une compétition de débutants pour les 16 ans et plus avec 300 m de natation, 10 km en vélo et 3 km de course. »

Le lendemain, plus de 200 athlètes se battront pour la première place lors des épreuves de triathlon olympique, à relais et sprint ainsi que les duathlons et la compétition de nage libre.

« Le triathlon olympique de Saint-Malo fait partie de la série Grand Prix du Manitoba et regroupe les meilleurs athlètes de la province lors d'une course de 1 500 m de natation, 40 km de vélo et 10 km de course, précise Colin Blanchette. Un triathlète peut s'entraîner jusqu'à huit heures par semaine en vue d'une compétition. La combinaison des trois disciplines demande une forte intensité et chaque athlète doit doser ses efforts en fonction de ses talents à la nage, à la course et à bicyclette. »

La température chaude des deux dernières semaines devrait offrir d'excellentes conditions pour les courses. Lors de la première compétition du Grand Prix, le 7 juin au parc Birds Hill, l'eau était très froide et Triathlon Manitoba a dû obliger les participants à porter une combinaison.

« Une température de l'eau se situant entre 16 et 20° Celsius est idéale pour le confort des athlètes, précise le directeur de Triathlon Manitoba, Darren Hemeryck. Au-delà de 21 degrés, le port de la combinaison est interdit car cela pourrait être dangereux et causer de l'hyperthermie et des coups de chaleur. De nombreux athlètes portent la combinaison pour limiter la friction dans l'eau. »



photos : Gracieuseté Triathlon Manitoba

Nager 1 500 m pour ensuite enfourcher un vélo pendant 40 km et terminer le tout avec 10 km de course est ce qui attend les triathlètes à Saint-Malo le 28 juin.

Unique compétition de triathlon de haut calibre disputée en milieu francophone au Manitoba, le Triathlon de Saint-Malo est devenu avec les années, un incontournable pour admirer la détermination et la discipline des athlètes et des bénévoles.

« Le Parc provincial Saint-Malo est l'endroit parfait pour tenir des compétitions de triathlon, indique Colin Blanchette. Il y a de l'espace pour faire les trois disciplines et on a pas besoin de bloquer de rues. Aussi, la communauté de Saint-Malo nous offre toujours un appui considérable. Encore cette année, nous allons pouvoir compter sur plus de 50 bénévoles qui beau temps, mauvais temps, seront là pour que tout se déroule à merveille. La population se déplace pour venir voir les compétitions et l'ambiance est toujours *super*. C'est un rendez-vous! »

L'entrée pour assister aux compétitions est gratuite. Les courses débuteront à 8 h 30 le 28 juin.

Le calendrier communautaire



La Broquerie

✔ 27 et 28 juin • ***Fête de la Saint-Jean-Baptiste*** • info. et programmation : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Richer

✔ 5 juillet • ***Célébration Thibaultville*** • Les Ami(e)s de la Prière • 13 h • info. : 422-9369.

Saint-Boniface

✔ Jusqu'au 14 août • ***Programme estival de lecture 2009*** • Bibliothèque de Saint-Boniface • « Agent 009 » • info. : 986-4332.

✔ Jusqu'au 27 août • ***Exposition*** • La Maison des artistes visuels francophones • José Luis Torres • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.

✔ 25 juin • ***Atelier / Gérer son stress au travail*** • Pluri-elles • 15 h et 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 26 et 27 juin • ***Vente remue-ménage / Vieux presbytère de la paroisse du Précieux-Sang*** • 9 h à 17 h • 200, rue Kenny • info. : 233-2874.

Saint-Claude

✔ 12 juillet • ***Fête de la Bastille*** • 10 h 30 à 15 h • Club d'âge d'or • info. : 379-2919.

Saint-Joseph

✔ 27 et 28 juin • ***Festival du patrimoine Montcalm*** • info. et programmation : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 27 juin • ***Jeux d'été 50 +*** • info. et inscriptions pour le transport : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Malo

✔ 27 et 28 juin • ***Triathlon annuel*** • Parc provincial de Saint-Malo • info. : 984-8557.

Sainte-Geneviève

Centre communautaire

Softball pour adultes • les lundis • 19 h 30.
Soccer pour enfants • les mardis • 18 h 30.
Danse pour adolescents • 26 juin • 19 h.
Film pour enfants • 28 juin • 13h.
Club de marche / course • lundis, mercredis et vendredis • 5 h 45.

✔ 28 juin • ***Ouverture saisonnière*** • Site historique Monseigneur-Taché • 98, rue Saltel • info. : 853-7509.

Winnipeg

✔ 25 juin • ***Foire d'emplois*** • Centre service Canada pour jeunes • 10 h à 15 h • Portage Place • 275, avenue Portage • info. : 983-5520.

✔ 28 juin • ***Dimanche en famille*** • Le Musée des beaux- arts de Winnipeg • 13 h 30 • 300, boulevard Memorial • info. : 789-1763.

✔ 29 juin • ***Soirée franco-fun avec les Goldeyes*** • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Autres

✔ 27 juin • ***Corvée annuelle d'embellissement du Cimetière Dumoulin*** • Pembina • info. : 255-8422.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

MUSIQUE

Des rencontres qui chantent

Établi depuis plusieurs années en Alberta, le Franco-Manitobain Raphaël Freynet ainsi que Denis Vrignon-Tessier participeront à une résidence de création à Petite-Vallée dans le cadre du concours *Les rencontres qui chantent*.

Patricia BITU TSHIKUDI

Douze jeunes auteurs-compositeurs-interprètes prendront part à la quatrième édition du projet de résidences de création *Les rencontres qui chantent* qui aura lieu du 26 juin au 4 juillet 2009, à Petite-Vallée, au Québec.

Deux Franco-Manitobains, Raphaël Freynet et Denis Vrignon-Tessier participeront à ce séjour artistique d'un peu plus d'une semaine.

« Je me compte très chanceux d'avoir été sélectionné! », dit Denis Vrignon-Tessier.

« Petite-Vallée est un endroit superbe et très inspirant pour la création, affirme Raphaël Freynet. Je crois que ce sera une expérience fantastique! Nous aurons la chance de travailler avec des artistes de partout au Canada et même d'ailleurs! »

Cette année, en effet, les organisateurs du séjour ont élargi leurs horizons au-delà des frontières canadiennes.

En plus de la dizaine d'artistes venus des quatre coins du pays, *Les rencontres qui chantent* réuniront aussi deux artistes des Antilles françaises. Pour les participants manitobains, c'est l'occasion de côtoyer des artistes et des styles d'ailleurs.

« C'est une expérience qui nous permettra d'être exposés à des artistes du monde, explique Raphaël Freynet. Ça nous oblige à sortir de notre bulle et de s'ouvrir à d'autres aspects du métier. »

Il poursuit en expliquant que ce séjour à Petite-Vallée est une opportunité pour lui « de se concentrer sur son œuvre à temps plein ».

« On n'a pas souvent la chance de pouvoir travailler à temps plein sur notre art, surtout quand on est en début de carrière, dit-il. On doit souvent travailler sur différentes choses en même temps. Là-bas, j'aurai la chance de peaufiner mes chansons. »

À peine rentré d'Edmonton où son groupe, Les Surveillantes, a remporté le concours Chant' Ouest, Denis Vrignon-Tessier dit espérer composer quelques chansons durant son séjour au Québec. « Il est parfois difficile de rendre ses chansons compréhensibles tellement on est pris dans notre bulle artistique, dit-il avec humour. Je veux prendre le temps d'écrire une ou deux chansons que je vais pouvoir ramener au groupe. »

Les participants bénéficieront des conseils d'experts du *show-business*. À la fin de leur séjour, ils auront la chance de dévoiler le fruit de leur travail lors d'un cercle d'auteurs.

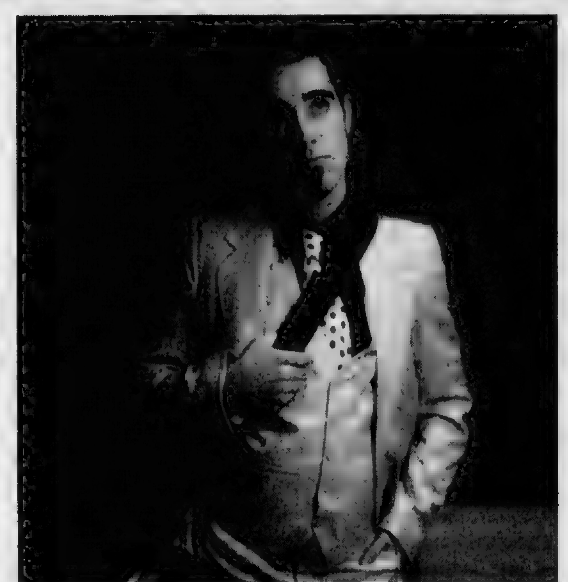
Les participants des *Rencontres qui chantent* seront de nouveau réunis en novembre 2009, à Moncton. Cette fois, ils poursuivront leur résidence de création dans le cadre de la FrancoFête en Acadie.

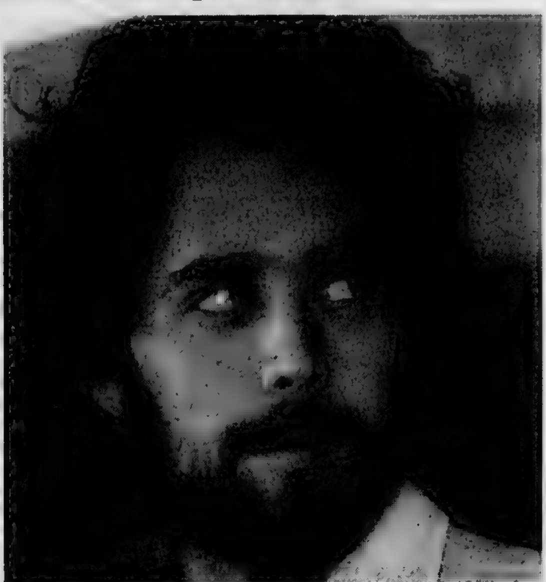
« On va participer à la FrancoFête et présenter nos chansons. C'est un peu intimidant mais c'est vrai que c'est une vitrine pour nous », dit Denis Vrignon-Tessier.

Habitué à se produire au sein d'un groupe, l'auteur-compositeur-interprète souhaite relever un défi personnel en prenant part au séjour artistique.

« Je ne suis pas du tout un artiste solo, j'aime beaucoup les collaborations et le fait de faire partie d'un groupe. Chanter dans un groupe, c'est un peu comme se cacher, c'est plus facile et l'attention est moins sur vous. Là, mon défi personnel sera de jouer tout seul devant un public. Après ça, je saurai si je suis capable ou non de faire de la musique en solo. Mais mon ambition, c'est de continuer avec Les Surveillantes, faire des tournées partout et percer différents marchés, en Europe par exemple. »

« C'est aussi une des raisons pour lesquelles j'ai voulu participer à cette expérience, dit Raphaël Freynet. La FrancoFête est une des plus grandes vitrines de la francophonie.





photos : Gracieuseté Raphaël Freynet et Denis Vrignon-Tessier.

Deux artistes originaire du Manitoba, Raphaël Freynet ainsi que Denis Vrignon-Tessier participeront à un séjour artistique à Petite-Vallée dans le cadre des *Rencontres qui chantent*.

Télé-horaire de la semaine du 29 juin au 5 juillet 2009



Messe provenant de la paroisse Saint-Simon, église Saint-Simon de Rimouski. Président : Yves Pelletier, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Gawayn / :15 Zooville	Club des doigts	Des kiwis et des hommes			Ricardo	Pyramide	Variées	Variées	Cinémas variés		Me Une Capitale en fête		Dre Grey, leçons d'anatomie		Urgences		Variées
RDI	RDI santé / :15 RDI en direct						Variées	Variées		RDI en direct							Téléjournal	Variées
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Variées	V Survivre	Me Cinéma	Variées	Variées	Journal Suisse	30 millions d'amis	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Cinémas variés			L Me J :45 Bugs	Tout simplement Clodine		Variées	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Variées	Me Le TVA

Lundi 29 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Train	Pyramide	Téléjournal	Zeste	Des squelettes	La Petite Vie	Chère Betty "Un défilé de poids"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			Politique prov. /:05 Hors d'ondes	
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Rep. "Le pari énergétique californien"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Rep. "Le pari énergétique californien"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Clara Sheller "Le mystère du catogan"		Les grandes découvertes culturelles				Club social		TV5 le journal	Dans la nature avec Stéphane Peyron		Comme chez moi	Goûts "Suisse"	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Les Gags	Laura Cadieux	Laura Cadieux	KM/H	Monk "Monk a un gourou"		Le TVA 22 heures	:35 Juste pour rire	:05 Sucré salé	:35 "Le tombeur de ces demoiselles"('66) Elvis Presley.			:20 Infopublicité			

Mardi 30 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Bons baisers	Pyramide	Téléjournal	Peu importe	Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "Ah! Si on était riche"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "Transsexuels en Iran"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages "Transsexuels en Iran"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Survivre "L'orang-outan"		Secrets d'histoire				Monde à la plage	J'y suis, j'y reste	TV5 le journal	Les grandes découvertes culturelles				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Qui perd gagne		Fort Boyard		Nos étés		Le TVA 22 heures	:35 Juste pour rire	:05 Sucré salé	:35 "Te marre pas... C'est pour rire"('81) Aldo Maccione.			:20 Infopublicité			

Mercredi 1 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Bons baisers	Pyramide	Téléjournal	Téléjournal Magazine	Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Le Canada fait vibrer la capitale		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes			
RDI	Téléjournal	Téléjournal	La Fête du Canada		Grands Rep. "Sauver des vies à Kandahar"		Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Le journal RDI	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Téléjournal	Téléjournal	Le monde en parlait	Grands Rep. "Sauver des vies à Kandahar"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Montre-moi...	Mixeur "Fooding"	"Bienvenue au gîte"('03) Philippe Harel, Annie Grégorio.			:50 Bisou monde	De quoi t'as peur?	Profession voyageur	TV5 le journal	Les Samouraïs		Survivre "L'orang-outan"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Les Gags	Histoires de filles	Anges de la réno "Famille Bliven"		Nos étés		Le TVA 22 heures		:05 Sucré salé	:35 "Des pilotes en l'air II"('93) Valeria Golino, Charlie Sheen.			:20 Infopublicité			

Jeudi 2 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Bons baisers	Pyramide	Téléjournal	Trésors vivants	Des squelettes	Un gars, une fille	Perdus		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Destinations goûts	Comme chez moi	Club social		Envoyé spécial			Cité guide "Le Caire"	TV5 le journal	Secrets d'histoire				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Dépenses Xtrêmes	P.-dessus marché	Dr House "Retour en force"		Mollie		Le TVA 22 heures	:35 Juste pour rire	.05 Sucré salé	:35 "Dérangée"('02) Sally Kirkland, JoBeth Williams.			:20 Infopublicité			

Vendredi 3 juillet

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Bons baisers	Pyramide	Téléjournal	FranCoeur	"Les visiteurs"('92) Jean Reno, Christian Clavier.				Zone doc "Liberty USA"		Le Téléjournal		Téléjournal	Six pieds sous terre "Exaspération"		:45 Six pieds sous terre		
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		GrandReportImax "À la conquête de l'Ouest"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		GrandReportImax "À la conquête de l'Ouest"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	J'y suis, j'y reste	Viva Américas	Thalassa À la rencontre des femmes des îles Fidji et des apprentis marins de Kiribati. 1/2				Arte reportage	:40 Géopolitis	TV5 le journal	"Bienvenue au gîte"('03) Philippe Harel, Annie Grégorio.			:20 Bisou monde	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Caméra témoin	VLOG "Hotel 626"	La grande évasion "Chacun pour soi"		Esprits criminels "Le meilleur des mondes"		Le TVA 22 heures	:35 Juste pour rire	:05 Sucré salé	:35 "Ong Bak: Le guerrier"('03) Petchtai Wongkamlao, Tony Jaa.				:35 Infopublicité		

Samedi 4 juillet

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Spider-Man	Code Lyoko	Kim Possible	Aventures Tintin	Oniva "L'entraide"	Frontières étrange	Kif-kif	L'Épicerie	Téléjournal/ Midi	Le monde en parlait	La Symphonie "Le concert"		Beautés désespérées "Ah! Si on était riche"		"Zoo rangers en Afrique"('05) Juliette Van Ardenne, Monique Van Der Werff.			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Terres arctiques	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Müvmédia "À la veille du grand départ!"		Saint-Ex, années	Chante! "L'audition"	Survivre "L'orang-outan"		TV5 le journal	JmalAfrique /:45Planète	36.9° "Alcool: Quel est le verre de trop?"		L'objet du scandale "Le hamburger"		Mixeur "Fooding"	Journal Suisse	Thalassa 1/2			:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Le petit baigneur"('68) Colette Brosset, Louis De Funes.				Le TVA midi	P.-dessus marché	Via TVA	Shopping TVA		Infopublicité			"K-9"('89) Mel Harris, James Belushi.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Ici Louis-José	"Ma vie sans moi"('03) Scott Speedman, Sarah Polley.				Les invincibles		Téléjournal	Casino		Perdus		"La maison au fond de la baie"('03) Dennis Quaid.		
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte		Téléjournal	GrandReportImax "À la conquête de l'Ouest"		Le monde en parlait	Téléjournal	Humanima	Téléjournal	Terres arctiques	Téléjournal	L'Épicerie	Découverte	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Mondial d'impro Juste pour rire		Acoustic "Gonzalès"	Le plus grand cabaret du monde "Performances exceptionnelles"				Caméra café	TV5 le journal	Taratata "Tracy Chapman, Annie Lennox, Lenny Kravitz..."					Club social	
TVA	Le TVA 18 heures	"La Momie"('99) Rachel Weisz, Brendan Fraser.					"Le jour de l'indépendance"('96) Bill Pullman, Will Smith.					:45 Le TVA réseau	:15 "Bons baisers de Russie"('63) Daniela Bianchi, Sean Connery.					Infopublicité

Dimanche 5 juillet

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Spider-Man	Code Lyoko	Kim Possible	Kong	Le Jour du Seigneur		Découverte "Le sacre de l'homme" Pt. 2 de 2		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	Humanima	Le monde en parlait	Soccer Battery de Charleston c. Impact de Montréal LSU		
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Téléjournal	Téléjournal/ Midi	Voir double	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	Le monde en parlait
TV5	L'or sauvage	D'est en ouest 2/2	Matière grise		Questions à la une		le journal /:10Afrique	Grand musée	Concours de clôture Reine Elisabeth Douze musiciens ont été admis en finale du prestigieux Concours Reine Elisabeth.					Journal Suisse	Pékin express C'est le grand départ de la troisième édition de Pékin Express.			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"N'importe où sauf ici"('99) Susan Sarandon, Natalie Portman.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			"Né pour être libre"('95) Helen Shaver, Wil Horneff.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30 Soccer Char./Mon.		Téléjournal	Découverte		Laflaque	Grandes entrevues		On prend toujours un train		Téléjournal	Un soir seulement	"Laissez-passer" Un réalisateur et un scénariste du cinéma français résistent à l'occupation allemande.('01) Marie Gillain, Jacques Gamblin.					
RDI	Vu du large "La mémoire de l'eau"		Le journal RDI	Téléjournal	Découverte "Le sacre de l'homme" Pt. 2 de 2		Téléjournal	Voir double	Terres arctiques	Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Humanima	Découverte "Le sacre de l'homme" Pt. 2 de 2	
TV5	Humanima	Journal de France 2	Questions pour un super champion		Les véritables histoires de papillon		Le show raisonnable 2007		Verdict		TV5 le journal	Passe-moi jumelles "L'Etivaz, mon amour"		Matière grise		Les Samouraïs		Mixeur
TVA	Le TVA 18 heures	Drôles de vidéos	Rumeurs: Jean-Michel Anctil Pt. 2 de 2		"Pour le pire et pour le meilleur"('97) Helen Hunt, Greg Kinnear.					:45 Le TVA réseau	:15 "Complot dans la ville"('95) Bridget Fonda, John Cusack.				:15 Infopublicité			

MARCHÉS

Saison décalée

Le marché Saint-Norbert Farmers' Market a rouvert ses portes, mais le mauvais temps des derniers mois retarde un peu la saison.

Camille SÉGUY

Les amateurs de fruits et légumes frais achetés sur les étals du marché Saint-Norbert Farmers' Market devront patienter un peu cette année.

Le marché a rouvert ses portes comme prévu, le 6 juin, mais les mauvaises conditions météorologiques du printemps ont retardé les récoltes. (1)

« On fait pousser plus de 17 légumes différents, mais avec le printemps froid que nous avons eu, on est en retard de trois semaines sur tout », signale l'agricultrice de Stonelane Orchard à Steinbach, Kim Shukla, qui tient un étal au marché de Saint-Norbert depuis quatre ans.

Alors qu'à cette époque de l'année elle a normalement tout planté, elle confie qu'il lui reste « encore 300 plants à mettre en terre ».

« C'est très stressant, ajoute-t-elle. On fait tout pousser dehors, alors on est très dépendants du temps qu'il fait. On a besoin du soleil. »

En attendant que le beau temps s'installe et fasse mûrir ses légumes, Kim Shukla profite des premières semaines au marché Saint-Norbert Farmers' Market pour vendre ses arbres et ses plantes.

« Nous avons quand même eu de la chance, constate-t-elle, car nous n'avons perdu aucune récolte à cause du gel. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour tous les fermiers. »

La ferme familiale Schriemer, à Otterburne, en sait quelque chose. « Avec le gel, nous avons perdu 40 acres de citrouilles, confie Grace Schriemer. C'est une grosse quantité. »

Le temps froid et pluvieux de ce printemps n'a en effet pas épargné la ferme Schriemer.

« D'habitude, on vend du maïs, du chou, des pois, des haricots, des tomates, et beaucoup d'autres légumes, ainsi que quelques fruits, indique Grace Schriemer, qui occupe un étal du marché de Saint-Norbert depuis trois ans. Mais pour le moment on ne peut vendre que nos tomates, car ce sont les seules qui ont poussé dans des serres. »

L'agricultrice de Wiens Farm, à Winnipeg, Wilma Wiens, compte aussi beaucoup sur ses serres pour remplir ses étals en ce début de saison estivale.

« On a dû retarder la plantation des légumes de trois semaines à cause des inondations, et ensuite ça n'a pas poussé normalement à cause du froid, raconte-t-elle. Alors pour l'instant, on vend surtout des plantes et des herbes, que nous avons fait pousser sous serre, comme du basilic et du persil par exemple. »

En attendant...

Le marché Saint-Norbert Farmers' Market, qui met un point d'honneur à proposer des produits cultivés localement, n'a pas pour autant enregistré de chute de son nombre de marchands cette année, à cause du mauvais temps.

« On est toujours autour d'une centaine de vendeurs, indique la chef des relations des collectivités, Marylin Firth. La différence, c'est que nous avons moins de légumes sur les étals, mais plus de viandes, de pains, de pâtisseries et de perogies.

« Les marchands de légumes sont là, mais ils vendent surtout autre chose pour le moment, comme des arbres et des plantes, précise-t-elle. Pour trouver des légumes il faut arriver tôt, car il n'y en a pas en grande quantité. »



photo : Camille Séguy

Le marché Saint-Norbert Farmers' Market.

Qu'ils aient ou non perdu des récoltes à cause du gel ou des inondations, qu'ils puissent ou non faire pousser certains de leurs produits dans des serres pour être moins dépendants des caprices de la météo, les maraîchers du marché Saint-Norbert Farmers' Market semblaient cependant plutôt optimistes.

« Nous aurons tous nos produits, souligne Wilma Wiens, mais plus tard. Ce sont des risques qu'on prend quand on travaille avec la nature, ça va avec notre profession. »

Grace Schriemer ajoute que « si le temps le permet, s'il fait assez chaud en juillet et août, nous aurons une qualité de produits aussi bonne que d'habitude ».

Une récolte tardive n'est d'ailleurs pas sans avantages à ses yeux. « Les récoltes tardives vont nous permettre d'augmenter nos prix, au moins au début, car les gens seront trop heureux de pouvoir enfin acheter des produits locaux », prévoit-elle.

Mais pour que le bénéfice soit total, Kim Shukla « espère que l'automne arrivera plus tard, comme ça on aura une pleine saison, décalée mais pas raccourcie ».

(1) Le marché Saint-Norbert Farmers' Market est ouvert tous les samedis de 8 h à 15 h, jusqu'à Halloween, ainsi que les mercredis de 13 h à 19 h de juillet à septembre.



Avis d'audience publique et de réunion préparatoire

Demandeur : La Société d'assurance publique du Manitoba

AUDIENCE :

La Régie des services publics (la « Régie ») tiendra une audience publique au sujet d'une demande de la Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») dans la salle d'audience de la Régie, 330 avenue Portage, 4e étage, Winnipeg (Manitoba), le 5 octobre 2009 à compter de 9 heures. La Régie tiendra également une réunion préparatoire au sujet de la demande de la Société dans sa salle d'audience, 330 avenue Portage, 4e étage, Winnipeg (Manitoba), le 26 juin 2009 à compter de 9 heures.

DEMANDEUR :

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics*, la Société a soumis une demande à la Régie afin que soient approuvées sa tarification de base et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'année 2010-2011, qui doivent entrer en vigueur le 1er mars 2010.

INCIDENCES DES TARIFS :

La Société demande l'approbation des tarifs de son régime Autopac de base qui doivent entrer en vigueur le 1er mars 2010 et qui devraient avoir un effet neutre sur ses recettes générales provenant des primes. Toutefois, les rajustements proposés pour 2010-2011 auront les incidences suivantes sur les primes de base moyennes qui s'appliquent aux principaux codes d'usage des véhicules :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	694 534	-0,19 %
Véhicules - tarif commercial	41 681	-0,58 %
Véhicules publics	10 444	2,54 %
Motocyclettes	12 223	5,67 %
Remorques	137 568	3,79 %
Véhicules à caractère non routier	48 579	-16,67 %
Total	945 029	-0,02 %

Les incidences générales des rajustements sur le parc provincial de véhicules seront les suivantes :

- 50,71 % des véhicules (479 210) bénéficieront d'une réduction de prime; la plupart des réductions seront égales ou inférieures à 50 $;
- 4,29 % des véhicules (40 582) feront l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 41,86 % des véhicules (395 596) feront l'objet d'une augmentation de prime d'un maximum de 50 $;
- 2,30 % des véhicules (21 715) feront l'objet d'une augmentation de prime variant de 50 $ à 100 $; et
- 0,84 % des véhicules (7 926) feront l'objet d'une augmentation de prime de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles variera selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule.

La Société ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des autres frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels. En 2010-2011, la Société propose que les frais de paiement en retard soient fondés sur les assurés individuels au lieu des polices d'assurance.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

La Société propose les rajustements tarifaires suivants aux polices émises entre le 1er mars 2010 et le 28 février 2011 :

- des rajustements pour tous les véhicules autres que les véhicules à caractère non routier, afin que les modifications combinées apportées aux catégories aient un effet neutre sur les recettes;
- des rajustements tarifaires annuels, fondés sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant de +15 % à -15 % pour les catégories individuelles, sauf pour les cyclomoteurs, les scooters, les remorques (2 500 $ ou moins), les véhicules à caractère non routier et les cyclomoteurs de concessionnaire;
- un rajustement tarifaire annuel, fondé sur les dossiers de sinistres des conducteurs, d'un maximum de +25 % pour les cyclomoteurs et les motocyclettes;
- un plafond annuel de 20 % pour tous les rajustements tarifaires, exception faite d'un plafond annuel de 25 % pour les rajustements tarifaires applicables aux cyclomoteurs, aux scooters et aux cyclomoteurs de concessionnaire;
- la Société propose que les tarifs des cyclomoteurs de concessionnaire soient réduits pour être égaux aux tarifs des cyclomoteurs à tarif universel en indiquant des rajustements tarifaires sans plafond pour le groupe tarifaire le plus élevé dans chaque territoire de résidence.

RÉUNION PRÉPARATOIRE :

La Régie tiendra une réunion préparatoire au sujet de la demande de la Société dans sa salle d'audience, 330 avenue Portage, 4e étage, Winnipeg (Manitoba), le 26 juin 2009 à compter de 9 heures.

Toute partie qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'audience prévue doit être présente ou être représentée à la réunion préparatoire. Les objectifs de la réunion sont les suivants :

i) identifier les intervenants;

ii) établir le statut de certains intervenants par rapport à la demande;

iii) établir un horaire qui facilitera l'échange des renseignements utiles.

INTERVENANTS :

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les parties qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou exprimer des points de vue. Les parties qui souhaitent intervenir sont priées de faire connaître leur intention au secrétaire de la Régie dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis. La Régie indiquera ensuite à la Société l'intention de ces parties.

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. Les Règles de pratique et de procédure de la Régie (les « Règles ») décrivent la marche à suivre par les intervenants pour le remboursement éventuel de leurs frais et donnent les lignes directrices de la Régie en la matière. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier les Règles au préalable.

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue, sans participer à tout le processus, doivent aviser le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 18 septembre 2009.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Les tarifs de la Société seront examinés par la Régie. La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ni adopter de nouveaux tarifs applicables à ses services sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société, les tarifs applicables à ses services correspondent aux tarifs de base et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées.

Les Règles de la Régie s'appliqueront à l'audience de la demande de la Société. Il est possible de visualiser les Règles sur le site Web de la Régie (www.pub.gov.mb.ca) ou d'obtenir un exemplaire des Règles en écrivant au secrétaire de la Régie, en lui transmettant un courriel (publicutilities@gov.mb.ca) ou en composant le 945-2638 à Winnipeg ou le 1-866-854-3698 (appels sans frais).

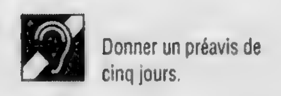
Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience doivent en aviser le secrétaire de la Régie avant le 22 août 2008 et, si possible, au cours de la réunion préparatoire. La Régie est également prête à organiser une réunion à Brandon et à d'autres endroits, si la situation le justifie.

Les personnes qui souhaitent obtenir tous les détails des modifications proposées peuvent se rendre aux bureaux de la Société ou de la Régie pour consulter la demande soumise par la Société et les documents d'appui. Les parties intéressées peuvent communiquer avec le secrétaire de la Régie ou la personne suivante :

Société d'assurance publique du Manitoba
À l'attention de Mary Ann Kempe
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7335 (appels à frais virés acceptés)

Fait le 15 juin 2009.

G. Gaudreau, CMA
Secrétaire
Régie des services publics







La LIBERTÉ

Emplois

&

Avis

chaque

semaine

Pourquoi

annoncer

ailleurs?

Pour

recruter

vos

candidats

bilingues

contactez-nous

237-4823

ou

1 800 523-3355



OFFRE D'EMPLOI AU SEIN — www.gov.nu.ca

DU PLUS RÉCENT TERRITOIRE CANADIEN



Priorité d'embauche

Le gouvernement du Nunavut s'engage à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ont priorité d'embauche.

Directeur général de la Commission scolaire francophone du Nunavut

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION **IQALUIT, NUNAVUT**

Salaire se situant entre 88 480 $ et 126 400 $ par année.

Indemnité de service septentrional de 14 289 $ par année.

Référence : 01-09-0910-083MH **Date de clôture : 3 juillet 2009**

Écrire au : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Télécopieur : 867 975-6220 • Courriel : gnhr@gov.nu.ca
Téléphone : 867 975-6222 • Sans frais : 1 888 668-9993

• Seuls les candidats sélectionnés pour l'examen écrit seront contactés.

• Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne.

• Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

www.gov.nu.ca — **GOUVERNEMENT DU NUNAVUT**

La LIBERTÉ *Journaliste*

Le poste :

Sous la responsabilité de la rédactrice en chef, la personne choisie devra notamment :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une part de la couverture communautaire régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des événements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : août 2009 ou dès que possible

La Liberté est le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913. Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives. Faites parvenir votre candidature **avant le mardi 30 juin 2009 par courriel à : la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Sylviane Lanthier au (204) 237-4823 ou 1 800 523-3355.

Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif au bureau du doyen de la Faculté d'éducation
(poste de remplacement d'un an)

Responsabilités générales :

- assurer les services de réception, au téléphone et en personne, et répondre aux demandes du public et de la clientèle;
- effectuer la saisie et la mise en page de divers documents;
- participer à l'organisation des activités pour la faculté;
- prévoir les aspects logistiques des déplacements et de diverses rencontres;
- effectuer le suivi des dossiers du service et de la clientèle;
- préparer des factures à l'intention d'organismes extérieurs;
- offrir un appui au directeur des services aux étudiants et aux étudiantes et à la conseillère des programmes de 2e cycle.

La personne recherchée doit :

- détenir un diplôme en gestion de bureau ou posséder tout agencement équivalent de formation ou d'expérience;
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- posséder d'excellentes connaissances des applications Microsoft Office;
- avoir un esprit d'initiative, d'autonomie et d'adaptation rapide à divers contextes;
- avoir de l'entregent et un esprit d'équipe;
- faire preuve d'habileté à traiter avec un public varié.

Traitement : classification et salaire selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction : la mi-septembre 2009.

Rémunération : selon l'échelle présentement en vigueur.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 24 juillet 2009 à:



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

L'aquilon

Journaliste recherché

Le journal L'Aquilon, hebdomadaire communautaire couvrant les Territoires du Nord-Ouest, est à la recherche d'un ou d'une journaliste.

Fonctions :

- Couverture, recherche, reportage, prise de photo et rédaction d'articles
- Collaboration régulière avec la station radio CIVR
- Tenir à jour le site Web du journal
- Participer occasionnellement au montage du journal

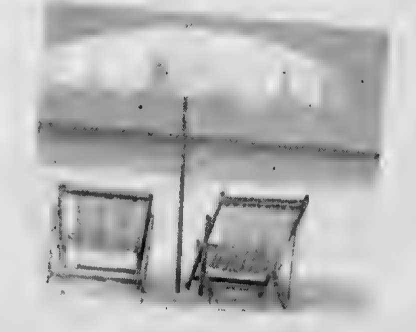
Exigences :

- Détenir un diplôme reconnu en journalisme
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais
- Expérience antérieure est un atout

Salaire : 40 000 $
Lieu de travail : Hay River, Territoires du Nord-Ouest

Date d'entrée en fonction : Le 10 août 2009
Vous êtes invités à soumettre votre candidature au plus tard le 26 juin 2009 à l'adresse de courriel suivante :
direction_aquilon@mac.com

Avis aux annonceurs et aux lecteurs



Veuillez prendre note que *La Liberté* ne sera pas publiée :

le 15 juillet 2009 et le 5 août 2009

Les bureaux demeureront ouverts aux heures habituelles pendant tout l'été.



L'Office régionale de la santé (ORS) s'est associé à d'autres intervenants dans la santé et services sociaux afin d'offrir des bourses d'étude à des étudiants de la région sud-est qui sont inscrits à des cours en santé et services sociaux dans des écoles agréées.

☑ **Êtes-vous présentement inscrits dans un programme post-secondaire de santé ou soins sociaux ?**

☑ **Êtes-vous un résident de la région sud-est ou employé de l'ORS ?**

Vous pourriez être admissible au programme de bourse d'étude de Santé sud-est

Visitez le site pour le formulaire d'inscription et pour de plus amples renseignements :
www.sehealth.mb.ca

Communiquez avec un agent de recrutement dès aujourd'hui !
Courriel : hr@sehealth.mb.ca • Téléphone : (204) 424-2321

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Travaux Public et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC) procède au renouvellement de ses effectifs pour la direction des Services d'entretien et d'assurance opérationnelle qui relève de la Direction générale des biens immobiliers.

OTTAWA (ONTARIO)

Personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

La Direction générale des biens immobiliers gère un portefeuille immobilier des plus importants et des plus diversifiés au pays, en plus d'être l'expert en immobilier du gouvernement du Canada. Elle touche à tous les aspects de l'immobilier, qu'il s'agisse de stratégies d'investissement initiales, de la construction et de la location d'installations ou de l'entretien, de la réparation et de l'aliénation de biens immobiliers.

La Direction des services de soutien opérationnel fournit des services liés aux contrats d'entretien, des services de gestion de la construction, des services de sécurité des personnes et des services d'urgence pour divers corps de métier, et joue un rôle d'assurance de la qualité pour les immeubles loués ou gérés par TPSGC ainsi que pour d'autres installations du gouvernement dans le Secteur de la capitale nationale.

Pour plus d'informations sur TPSGC, rendez-vous au www.tpsgc.gc.ca.

Les postes à combler seront dans les spécialisations suivantes :

Horticulture ;
Entretien des immeubles ;
Électricité ;
Mécanique (plomberie) ;
Mise en service ;
Gestion de la construction ;
et possiblement dans d'autres spécialisations.

Restez branchés! TPSGC publiera prochainement ces possibilités d'emploi. Nous vous invitons à consulter le site Internet www.emplois.gc.ca ou InfoTel (au 1-800-645-5605) fréquemment afin de ne pas manquer une possibilité d'emploi qui pourrait vous intéresser.

Information concerning this process is available in English.

emplois.gc.ca | Canada

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
fait appel de candidatures pour
un poste de tuteur ou de tutrice III au
Service de perfectionnement linguistique (poste à temps partiel)

La personne choisie effectuera de la relecture et de la traduction de textes variés en français et en anglais ainsi que du tutorat en langue.

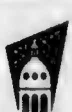
Compétences recherchées :

- diplôme universitaire en traduction (on considérera également les personnes détenant un diplôme universitaire dans un domaine connexe et ayant un complément d'expérience et de formation dans le domaine de la traduction);
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- bonne connaissance des techniques de rédaction, du processus de l'écrit, des outils de rédaction et des stratégies d'autocorrection;
- esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe.

Rémunération : selon la convention collective

Date d'entrée en fonctions : fin août 2009

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 7 juillet 2009, à :



MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE, WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
TÉLÉPHONE : 204-233-0210, POSTE 401
TÉLÉCOPIEUR : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Éducateur(trice) en jeune enfance

Pouponnière

Les enfants précieux Inc. est une garderie située à l'école Précieux-Sang, qui offre un service de garde préscolaire, scolaire et prématernelle et une pouponnière. Nous offrons un programme inclusif aux enfants ayant des besoins particuliers.

Nous recherchons un(e) éducateur(trice) de niveau II et III pour assumer le rôle d'éducateur(trice) au niveau poupon.

Salaire : selon l'échelle établie par le MCCA.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Les enfants précieux inc.
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba) R2H 2E5
Téléphone : 235-0039 • Télécopieur : 237-5207
ou par courriel à clafleche@atrium.ca

Offre d'emploi

Agent(e) de promotion et de relations publiques

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Élaborer et mettre à jour à intervalle régulier les plans de communication et de promotion de la SFM en précisant les messages à véhiculer et les produits à développer
- En collaboration avec l'équipe promotion / communication de la SFM, assurer la mise en œuvre des plans de communication et de promotion
- Appuyer, en collaboration avec l'Agente de liaison, le Réseau communautaire dans l'élaboration de leur plan de communication et de promotion
- Prévoir la rédaction de communiqués de presse lorsque jugé pertinent (décision politique importante, événement spécial, etc.)
- Assurer la rédaction, préparation et diffusion des publicités de la et assurer la mise en œuvre des publicités radio et télé selon les besoins et budgets
- Gérer le budget promotion / communication de la SFM en collaboration avec la Directrice-générale adjointe
- Communiquer à la direction de la SFM toutes les occasions de relations publiques
- Organiser des campagnes de communication / promotion pour faire connaître certains projets spécifiques de la SFM ou pour informer la communauté d'un sujet d'actualité
- En collaboration avec l'équipe de promotion / communication, développer une stratégie de commandite pour appuyer les divers projets de la communauté.
- Voir à la production des documents et outils promotionnels de la SFM / 233-ALLÔ. Collaborer avec le Réseau communautaire pour la production de leurs documents et outils promotionnels
- Organiser, selon le besoin, les conférences de presse de la SFM
- Coordonner les relations de la SFM avec les médias
- Voir aux besoins publicitaires des activités spéciales de la SFM : AGA, Prix Riel, soirée porte-ouverte, etc.
- Maintenir un lien de communication avec l'Accueil francophone.
- Représenter, selon le besoin, la SFM à divers comités pertinents aux objectifs de l'organisme

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT:

- Détenir un diplôme d'études postsecondaires ou l'équivalence en expérience connexe
- Avoir de l'expérience en coordination et en gestion de projets
- Avoir une maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Posséder un bon sens de la promotion, des communications et des relations publiques
- Avoir une excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba et de l'environnement général manitobain et canadien
- Faire preuve d'un excellent jugement
- Avoir une capacité de travailler en équipe et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique
- Avoir une capacité de bien gérer son temps et d'élaborer des plans de travail pour des gros projets

SALAIRE: selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION: début septembre 2009

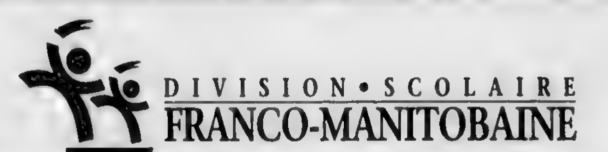
De génération en génération



Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 13 juillet 2009, à l'attention de :

Madame Natalie Gagné, directrice générale adjointe
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9 (ngagne@sfm-mb.ca)

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
(Téléphone : 233-4915 ou 1-800-665-4443; Télécopieur : 233-1017)



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE :	**Enseignant(e) • Musique générale et harmonie** **Contrat permanent 50 %** **Enseignant(e) • Programme alternatif** **Contrat temporaire 100 %**
OÙ :	École régionale Saint-Jean-Baptiste
PERSONNE CONTACT :	Daniel Faucher, directeur
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 758-3501
DATE LIMITE :	Ces postes seront ouverts jusqu'au 26 juin 2009
POSTE :	**Enseignant(e) • Francisation, services aux élèves et autres** **Contrat permanent 100 %**
OÙ :	École communautaire de Thompson
PERSONNE CONTACT :	Lise Bale, gestionnaire des ressources humaines
N°.DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'au 3 juillet 2009

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Le Conseil des Écoles Catholiques du Lakeland No. 150

Nous sommes à la recherche de trois (3) enseignant(e)s en Immersion française pour nos écoles de Bonnyville et Cold Lake, en Alberta :

- **4e année (1,0 ETP)**
- **7e année (1,0 ETP)**
- **9e à 12e année (Français et Études sociales • 1,0 ETP)**

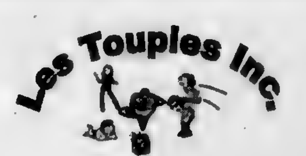
L'enseignant(e) titulaire doit enseigner toutes les matières en français. L'anglais est enseigné par un(e) spécialiste.

Les candidat(e)s qui soutiennent l'éducation catholique sont invité(e)s à poser leur candidature. Votre curriculum vitae doit inclure vos compétences personnelles et professionnelles, vos expériences pertinentes : (récente évaluation professionnelle, si disponible). Veuillez faire parvenir une lettre de demande, votre curriculum vitae, deux références professionnelles et une référence pastorale à :

Diane Bauer
Directrice des ressources humaines
4810 – rue 46
Bonnyville (Alberta)
T9N 2R2
Télécopieur : (780) 826-7576
Courriel : dbauer@lcsd150.ab.ca
Site Web : www.lcsd150.ab.ca

Nous acceptons les candidatures jusqu'à ce qu'un(e) candidat(e) approprié(e) soit trouvé(e).
Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.





Les Toupies Inc.
Venez vivre l'expérience d'une petite garderie intime sans quitter la ville!

Les Toupies est à la recherche de personnes créatives et dynamiques pour combler les postes suivants :

ÉDUCATEUR(TRICE) EN GARDERIE PRÉSCOLAIRE
(EJE I ou II préférable)
Temps plein

ÉDUCATEUR(TRICE) / SUPERVISEUR(E) EN GARDERIE PRÉSCOLAIRE
(EJE I ou II)
Temps plein

Entrée en fonction : août 2009.

Les personnes intéressées enverront une lettre de demande, accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 10 juillet 2009** à :

Les Toupies Inc.
Jo-Anne Bouchard, directrice
45, avenue de la Digue
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone : (204) 269-7461, ext. 225
Courriel : lestoupies@atrium.ca
Télécopieur : (204) 269-1704

Faites carrière avec Les Toupies!



Infirmier ou infirmière auxiliaire

Poste permanent à temps partiel (0,4 ETP) journée/soirée ou fin de semaine.

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr/index.php



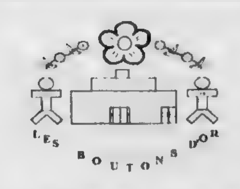
Directeur/directrice (EJE III)
Temps plein

La garderie francophone Étoiles d'la Rouge Inc., située dans l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, offre le service de garde pour les enfants âgés de 12 semaines à 12 ans. Nous sommes à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

- directeur ou directrice à temps plein, pour la durée d'un an avec la possibilité d'obtenir un contrat permanent par la suite;
- Salaire à determiner;
- L'entrée en fonction est prévue pour le 13 octobre 2009, avec flexibilité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 3 juillet 2009** à :

Jennifer Sabourin
Présidente
Étoiles d'la Rouge Inc.
C. P. 386
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0
Tél. : (204) 758-3465
Téléc. : (204) 758-3243
Courriel : brujenn@mts.net



Les Boutons d'Or Inc.
Un organisme situé à l'école Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes offrant des services de prématernelle et de garderie avant et après l'école

est à la recherche d'un(e)

éducateur ou éducatrice à temps partiel
pour notre garderie avant et après l'école

et d'un(e)

aide pour la classe de prématernelle
(possibilité de combiner les deux postes pour plus d'heures)

Compétences requises :

- langue française parlée et écrite
- cours de premiers soins et RCR

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Madame Claire Hince
Les Boutons d'Or Inc.
Case postale 693
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Courriel :
boutonsdors@atrium.ca

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Responsable des demandes de règlement et du contrôle des risques
X03, Infrastructure et Transports Manitoba,
Santé, sécurité et gestion des risques au travail
Numéro de l'annonce : 21303
Échelle de salaire : de 50 177 $ à 62 640 $ par année
Date de clôture : le 3 juillet 2009

Qualités requises : La personne choisie possède au moins trois ans d'expérience dans le traitement des demandes de règlement relatives à l'assurance de biens (dommages corporels subis par des tiers et dommages matériels), à l'assurance de responsabilité civile générale et à l'assurance automobile, ainsi qu'au moins trois ans d'expérience dans la prévention et le contrôle des pertes. Elle a achevé le programme de professionnel d'assurance agréé. Elle possède de l'expérience dans la conduite d'enquêtes, la médiation de conflits et la collecte, l'analyse et le rapport de données sur les incidents. Elle a une bonne compréhension des éléments techniques relatifs au traitement des demandes de règlement liées aux biens. Elle doit être capable d'interpréter et de mettre en application les lois et règlements fédéraux et provinciaux, et les pratiques et principes reconnus de la gestion des risques. Elle sait animer des réunions et offrir des formations à différents publics, et elle maîtrise les logiciels MS Office. L'accréditation du Canadian Risk Management serait un atout. Elle doit pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français.

La personne choisie doit démontrer les qualités essentielles suivantes : excellent esprit d'analyse, grandes aptitudes à la prise de décision et à la résolution de problèmes, bonnes aptitudes de communication écrite, entregent, grande capacité de travailler en équipe, appréciation de la diversité, capacité à susciter la confiance, capacité de préparer, de développer et de mener les autres, d'encourager la créativité et l'innovation, et de gérer le changement, aptitudes en planification, organisation et suivi, et en gestion du stress.

La personne choisie doit être titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide du Manitoba et doit fournir un Sommaire de dossier de conducteur comme conditions d'emploi.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ de la personne choisie devront clairement démontrer qu'elle possède les qualités requises.

Fonctions : Travaillant sous la responsabilité du directeur de la Direction de la santé, de la sécurité et de la gestion des risques au travail, la personne choisie sera responsable de la gestion des demandes de règlement concernant la responsabilité civile générale, les biens et les dommages corporels, assurés et non assurés, conformément aux procédures et politiques du ministère, de la Direction de l'assurance et de la gestion des risques et de Finances Manitoba. Elle sera notamment responsable des enquêtes, de l'évaluation, de la rectification et du règlement des demandes.

La personne choisie devra concevoir et maintenir un programme de vérifications de la prévention des pertes et du contrôle des risques touchant les biens ministériels et les lieux de travail en ce qui concerne le respect des politiques, des dispositions législatives et des mesures de sécurité des lieux et du public appropriées.

La personne choisie devra élaborer et présenter aux gestionnaires et aux superviseurs des formations liées aux demandes de règlement et à la prévention et au contrôle des risques.

Une liste d'admissibilité sera établie pour les possibilités qui pourraient se présenter au cours de l'année qui vient.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Infrastructure et Transports Manitoba
Gestion des resources humaines
155 rue Carlton, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Télécopieur : 204 948-3382
Courriel : mitanahr@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.





Infirmier ou infirmière de santé publique

Poste temporaire à temps plein (1,0 ETP) jusqu'au 31 décembre 2009.

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr/index.php

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ — Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



MUSICIENS EXPÉRIMENTÉS OU MUSICIENS EN HERBE Les Jardins Saint-Léon recherchent des jeunes ou moins jeunes pour animer musicalement les samedis et dimanches après-midis durant les mois de juillet et août. Violoneux, guitaristes, chanteurs, accordéonistes, petits orchestres etc... bienvenus! 100 $ de 12 h 30 à 16 h 30. Profitez de cette opportunité pour vous faire connaître auprès du public. Contactez Denis au 791-8834.
771-

DIVERS

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. En remerciements. R.L.
795-

AUTO EDUCATION MICHAUD : Cours de conduite personnalisés. Contactez Michel Michaud au 771-0306.

799-

Canuck
Home Improvements

FENÊTRES, PORTES ET RÉNOVATIONS. Tél. : Ron Legal 471-8547.
773-

ENSEIGNANT de français, anglais et espagnol. Privé et groupe. Tél. : 995-9521, pascalgautron@hotmail.com
803-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.P.
806-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.F.
807-

RECHERCHE

JE CHERCHE UNE FEMME DE MÉNAGE honnête et compétente. Quartier River Heights. Téléphonez après 17 h au 956-0906.
809-

RIVER HEIGHTS : femme de ménage recherchée. Francophone. Références exigées, bon tarif horaire. Composez le 487-4511.
810-

À VENDRE

MINI-MOBILE avec très grande addition. 925 pi² à Pharr, TX. 2 chambres à coucher, salon 14 X 23. Très attrayant et complètement meublé. Bail et taxes payés jusqu'en 2010. 24 900 $. Tél. : (204) 453-6740.
804-



PLAGE ALBERT : 83 Chemin Trainor. 159 000 $. Construit en 2003. Environs : Golf, restaurant, magasin, plage. Comprend : réfrigérateur, cuisinière, laveuse/sécheuse. Maison style canadien-français toutes saisons à 1 338 pi², 4 chambres, salle de bain complète, cuisine/salon concept ouvert, toit en métal, murs extérieurs-2" x 6" r20, plancher en vinyle, chauffage électrique (plinte), puîts drillé, fenêtres doubles hermétiques, portes extérieures en métal isolées, comptoir de cuisine en arborite. Maison sans animaux ou fumage. Fondation en piliers, véranda, atelier, garage en canevas. Appelez David ou Jeannette au 233-0833.
797-

À VENDRE : Sofa et causeuse (love seat). 850 $ ou meilleure offre. Bon état. Tél. : 233-6067.
805-

VENTE EN VUE DE DÉMOLITION : meubles et items divers de maison, portes, lumières, lampes. Installations de cuisine et toilettes. Meubles, antiquités pour salle à dîner. **Le 26 et 27 juin de 9 h à 17 h au 200, rue Kenny.**
808-

GRANDE VENTE chez les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface. **Le 27 juin au 601, rue Aulneau de 9 h à 17 h.** Antiquités, meubles, items de maison, etc.
811-

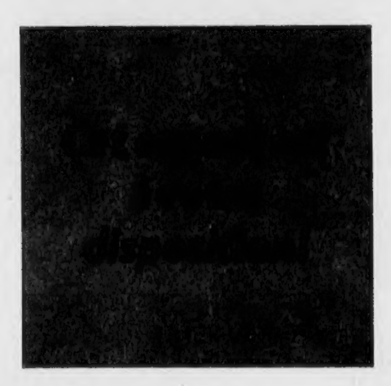
À LOUER

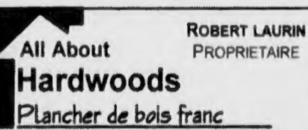
CONDO MEUBLÉ : 902–500, avenue Taché, près du centre-ville et de la Fourche. 1 350 pi², 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Décor professionnel, meubles modernes et beaucoup de fenêtres. Plancher de bois et de liège. Laveuse et sécheuse, entreprosage. Balcon avec moustiquaire et fenêtres. 2 200 $/mois, comprend Hydro, l'eau, le câble et un stationnement chauffé. 50+, non fumeur, pas d'animaux. Disponible immédiatement. Préfère louer pour un an mais ouvert aux offres. Pour plus de renseignements contactez le 221-6667.
801-

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
RE/MAX performance
www.danvermette.com





ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE

- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376-C rue Marion

Composer le
237-4782
pour un rendezvous

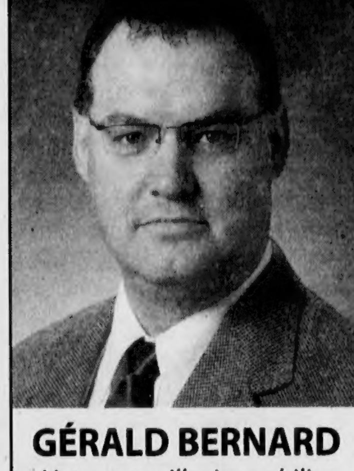


«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com

405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE · WPG · MB

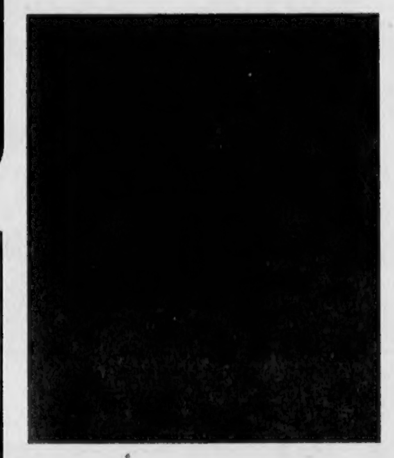
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com

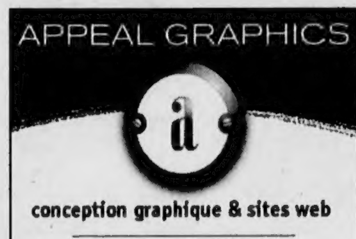
- Ventes
- Achats
- Locations

RISCHUK PARK REALTY LTD



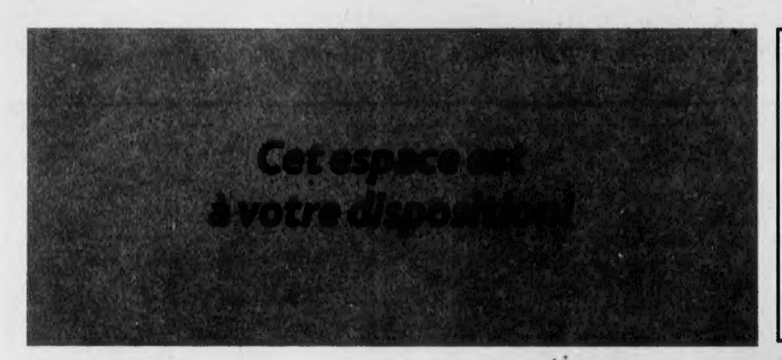
Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
RE/MAX performance realty
www.nicolemilner.com



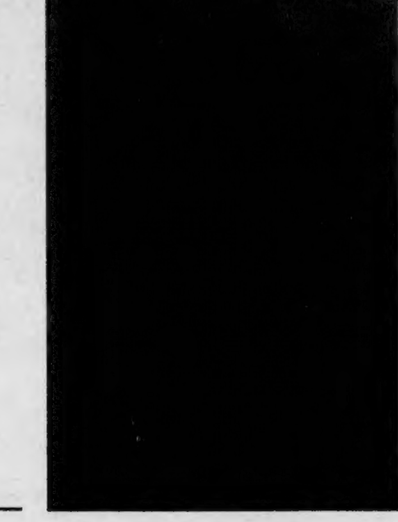


conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel
et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net



COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Cédric Paquin, c.a.
Raymond Genest, c.m.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés
et conseillers

Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337

www.bdo.ca

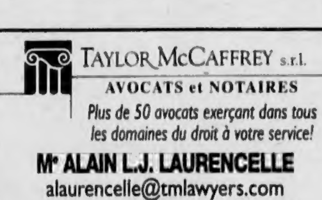
AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

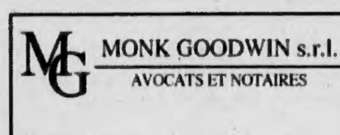
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Justin G. Zarnowski

Tél.: (204) 957-0050 www.aikins.com

AIKINS MACAULAY & THORVALDSON LLP



Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :

Je choisis de payer par :
☐ Visa :
☐ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc.,
Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

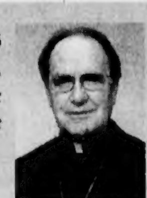
Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste,
Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse,
Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**

Chronique RELIGIEUSE

† ÉMILIUS GOULET, P.S.S.
Archevêque de Saint-Boniface



La béatitudes

Lorsque les disciples se sont rassemblés autour de Jésus sur la montagne, quel message attendaient-ils de leur maître? Jésus les avait appelés à devenir «*pêcheurs d'hommes*» et à prendre part à l'édification de son Royaume. Il les emmena avec lui, parcourant toute la Galilée et enseignant dans les synagogues. Ils prirent vite conscience de son pouvoir merveilleux de guérir toute maladie et de prodiguer la délivrance de tout mal; ils virent toute la renommée de Jésus et sa capacité d'attirer des foules nombreuses (Mt 4, 18-25).

Quand Jésus les conduisit sur la montagne, ils espéraient sans doute devenir des personnages importants dans son Royaume. Ils s'attendaient à être comblés de puissance, de prestige et de ressources de toute sorte. Même après que Jésus eût à maintes reprises corrigé leur fausse vision du Royaume, ils ont encore pensé qu'il s'agissait d'un royaume d'ici-bas; et même ils discutaient entre eux en se demandant : «*Qui donc est le plus grand dans le Royaume des Cieux?*» (Mt 18, 8).

Par conséquent, lorsque Jésus commença à parler du bonheur et qu'il indiqua huit manières pour y parvenir, les disciples s'attendaient sans doute à une sorte de discours motivé à la manière de Dale Carnegie. Cependant, Jésus bouleversa complètement le rêve de ses disciples. Le bonheur n'est pas dans les richesses, mais dans la pauvreté; non dans l'abondance et la satisfaction, mais dans le regret du péché; non dans le prestige, mais dans l'abaissement; non dans le désir du plaisir, mais dans la sainteté; non dans la domination, mais dans la miséricorde; non dans la recherche personnelle, mais dans l'accomplissement simple de la volonté de Dieu; non dans la manipulation des autres, mais dans la volonté de paix; non dans la popularité, mais dans la souffrance et la persécution (cf Mt 5, 3-10).

La béatitude, c'est le bonheur parfait. Qui donc ici-bas n'aspire pas au bonheur? Sa recherche n'a-t-elle pas toujours été la plus grande raison de vivre? Le chemin proposé par Jésus pour atteindre la plénitude de la vie ou le bonheur, c'est celui des béatitudes. Celles-ci peuvent être lues comme une exhortation ou une invitation : «*Tu désires être heureux, sois pauvre de cœur, sois doux, accepte l'affliction, sois affamé et assoiffé de la justice, sois miséricordieux, sois pur de cœur, sois un artisan de paix, accepte les insultes et les persécutions...* » C'est tout à la fois une promesse et un chemin de bonheur que proposent les béatitudes de Jésus.

C'est une promesse de bonheur qui commence à se réaliser dès aujourd'hui. Pourtant, le bonheur de l'être humain n'est pas d'abord le fruit de son propre effort, mais l'accueil d'un don de Dieu fait à tous, à savoir la communion de vie avec lui. Au jour du baptême, le chrétien est devenu enfant de Dieu; et Dieu l'invite sans cesse par la grâce de l'Esprit à vivre en communion d'amour avec lui. La vie chrétienne authentique, c'est la réponse à l'offre gracieuse du Seigneur.

Jésus nous propose un chemin de bonheur dont le tracé comporte tout un ensemble d'attitudes humaines (pauvreté du cœur, simplicité, confiance), de comportements à l'égard d'autrui (justice, miséricorde, volonté de paix), de situations difficiles (épreuves morales ou matérielles, persécutions). Un tel itinéraire a déjà été parcouru complètement par Jésus; en effet, il a lui-même voulu vivre parfaitement dans l'esprit des béatitudes, tout au long de sa vie et jusque dans sa mort sur la croix.

Si donc les béatitudes mènent à un chemin de bonheur, ce n'est pas en donnant des recettes nouvelles ou en fournissant des conseils magiques ou en invitant à un effort moral à résultat automatique; mais c'est en proposant un don gratuit de Dieu, le don d'une communion de vie et de joie avec lui. Ce don, nous l'accueillons avec l'aide de l'Esprit en vivant au jour le jour le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain, comme un chemin de bonheur inauguré par Jésus.

Les premiers disciples ne pouvaient pas être plus secoués que par l'annonce des béatitudes; celles-ci ont continué à provoquer des remous au cours de l'histoire humaine, jusqu'à nos jours. Seulement ceux et celles qui sont mus par l'Esprit de Jésus croient que la pauvreté, la douceur, la pureté de cœur, la recherche de la justice et de la paix, la souffrance...peuvent mener au bonheur, parce qu'elles sont le fruit de la grâce qui habitent en eux.

Jésus déclare heureux ceux et celles qui vivent la vie que lui-même a choisie : une vie de service et de dévouement dans l'amour. C'est l'attitude idéale pour accueillir le Royaume de Dieu dès maintenant comme une joie au cœur de l'existence terrestre, trop souvent peu attrayante en apparence.

Pour le chrétien authentique, agir comme Dieu le Père, être créateur comme lui, se donner comme le Christ Jésus, grâce à la force de l'Esprit, est la véritable source de la liberté et du bonheur.

SANTÉ SUD-EST

Les derniers départs

Camille SÉGUY

Après cinq ans d'existence, le programme de subventions de l'Office régional de la santé du sud-est, Nouveau départ!, devra s'arrêter.

« Tous les offices régionaux de la santé comme le nôtre ont reçu du financement de la Province, qu'on pouvait redistribuer à nos communautés, explique la facilitatrice de modes de vie sains à Santé sud-est, Madeleine Sarrasin. La dernière distribution de ces subventions aura lieu cette année, et les organismes devaient faire demande avant le début de juin.

« Le programme Nouveau départ! a été mis sur pied pour cinq ans, en 2004, pour aider à financer des projets dans les communautés du sud-est, précise-t-elle. Il est financé par Santé et Vie saine Manitoba. »

Depuis 2004, plus de 110 000 $ ont été distribués à divers projets, selon Madeleine Sarrasin. L'an dernier, Nouveau départ! a contribué au financement de 13 projets.

« Sur les cinq ans, on a aidé de nombreuses composantes communautaires, comme des écoles, des comités culturels, des centres récréatifs, des centres pour aînés ou encore des centres de santé communautaires », analyse Madeleine Sarrasin.

La nature des projets s'est également avérée variée, allant d'une pièce de théâtre contre le tabagisme à un *boot camp* dans une école.

Nouveau départ! choisit des projets qui ont un lien avec la promotion d'une alimentation saine, la lutte contre le tabagisme ou la pratique d'activité physique.

« Nouveau départ! est financé par Santé et Vie saine Manitoba, rappelle Madeleine Sarrasin, donc le but des projets doit être de promouvoir des modes de vie sains. Ça passe notamment par le sport, l'alimentation et l'absence de tabac. »

Pour la dernière année, Santé sud-est a reçu les demandes jusqu'au 8 juin, pour des projets demandant un financement de 500 $ à 5 000 $. (1) La suite, Santé sud-est ne la connaît pas.

« On sait que Nouveau départ! va s'arrêter car il a été créé pour cinq ans seulement, mais on ne sait pas encore s'il sera remplacé par autre chose, confie Madeleine Sarrasin. On espère que oui car faire la promotion de la santé et de la vie saine est important, mais c'est la Province qui décidera. »

Pour l'heure, Madeleine Sarrasin espère que les projets initiés grâce aux subventions de Nouveau départ! sauront trouver des fonds propres par la suite, et donc qu'ils se poursuivront indépendamment du programme.

« On encourage à continuer les projets, on essaie de donner des outils aux gens pour qu'ils puissent se prendre en main et assurer eux-mêmes la viabilité de leur projet », indique Madeleine Sarrasin.

(1) Les projets approuvés recevront leur financement en juillet.

VOTRE SANTÉ c'est votre affaire

de Gisèle Deniset, RN - Infirmière de santé primaire

La santé dans Internet



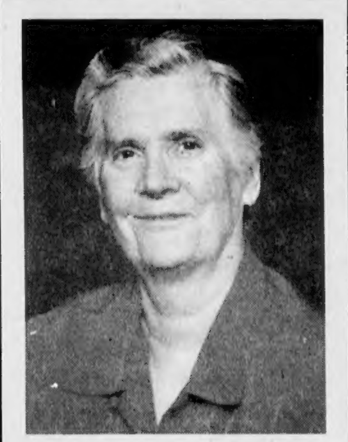
Chronique réalisée avec la collaboration du Centre de santé Saint-Boniface.

L'Internet nous donne accès à beaucoup d'excellents sites qui fournissent des renseignements exacts et fiables sur divers aspects de la santé. Par ailleurs, d'autres sites proposent un remède pour guérir le diabète, ou encore des pilules magiques pour perdre du poids ou rester jeune indéfiniment. Si vous accédez à de tels sites, prudence! **N'oubliez pas que n'importe qui peut publier un site Web!** Mais alors comment déterminer si un site sur la santé est digne de confiance?

1. **Source réputée ou d'une autorité en matière de santé.** Il est important de consulter les sites de bonne réputation, dont les auteurs ou les collaborateurs sont experts dans leur domaine. Les grands organismes médicaux sans but lucratif ayant une mission éducative (Association canadienne du diabète, Société de l'arthrite, Clinique Mayo, etc.) et les organismes gouvernementaux (Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada, etc.) publient de l'information à jour et fiable, fondée sur des recherches scientifiques. Lorsque vous consultez un site, posez-vous les questions suivantes : Qui est responsable du site? Quelles sont les coordonnées de l'organisme? Le public est-il invité à poser des questions ou à faire parvenir des commentaires? Quelles sont les qualifications et compétences personnelles ou professionnelles de l'auteur? Le site renvoie-t-il à d'autres sites fiables?
2. **Source bien équilibrée.** Les sites auxquels on peut faire confiance présentent diverses facettes du sujet traité : bienfaits, risques, effets secondaires, variations d'un groupe à l'autre, lacunes de la recherche, etc. Méfiez-vous des sites qui vous disent d'ignorer ce que recommande votre principal pourvoyeur de soins de santé, qui ne vous encouragent pas à consulter un médecin, qui vous exhortent à arrêter un traitement ou la prise de médicaments prescrits, ou qui préconisent de cesser de consommer un groupe entier d'aliments recommandés dans le *Guide alimentaire*! Évitez les sites qui vendent des produits soi-disant « naturels » sans faire référence à des recherches scientifiques sérieuses et qui citent plutôt des sources peu crédibles telles que des opinions ou des expériences personnelles. Si l'information vous semble « trop belle pour être vraie », c'est probablement le cas. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de solution miracle quand on parle de la santé!
3. **Source pertinente :** Un site fiable devrait préciser à qui s'adresse l'information. Il doit être bien organisé, accessible et à jour. Vous devriez y trouver de l'information qui correspond à vos besoins, à vos intérêts, à votre âge, à votre sexe, etc. S'agit-il d'une source canadienne qui reflète votre réalité?
4. **Source sûre :** La mission et le but du site sont-ils clairement énoncés? Si on vous demande de fournir des renseignements personnels ou de payer une somme d'argent, la raison en est-elle claire? Un site fiable contient habituellement une politique de confidentialité et un engagement à ne pas divulguer vos renseignements personnels à des tiers. L'identité du site devrait être évidente et on peut parfois la reconnaître par le domaine de premier ou de deuxième niveau dans l'adresse (URL). Par exemple, « **.gc.ca** » indique un site du gouvernement du Canada, « **.ca** » indique un site canadien, « **.gov** » est réservé aux départements du gouvernement des États-Unis, « **.org** » peut indiquer un organisme sans but lucratif, « **.int** », un organisme international et « **.com** », un site commercial.

Bon succès dans votre recherche et n'oubliez pas que… votre santé, c'est votre affaire!

Joyeux 80e anniversaire

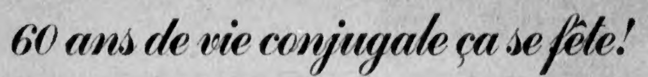


Venez célébrer avec nous l'anniversaire
d'Emelienne Robidoux
le samedi 27 juin 2009
de 14 h à 16 h
au Club Jolys
565, avenue Jolys



La famille vous invite
à venir célébrer
le 50e anniversaire de mariage de
Paul et Céline Fillion
Lors d'un thé-rencontre
le samedi 11 juillet 2009
de 13 h 30 à 16 h
à la salle Alma Lafrenière
à l'église Saint-Eugène
1007, chemin St. Mary's,
Saint-Vital, Winnipeg

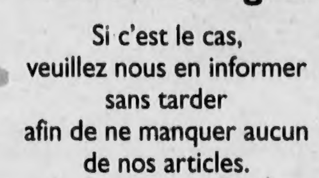
Pas de cadeaux, votre présence est spéciale!







Joyeux anniversaire à nos chers parents
Cécile et Wilfrid Fortier
mariés le 25 juin 1949
qui prouvent au monde entier que l'amour entre
deux personnes peut grandir avec le temps.
Que Dieu vous bénisse et vous garde.
Avec amour vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
XXX



Vous déménagez?
Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer aucun
de nos articles.
